



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le troisième trimestre de 2018

Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,65 \$, par rapport à 1,46 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,66 \$, par rapport à 1,51 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 3 105 millions de dollars, comparativement à 2 769 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 127 millions de dollars, comparativement à 2 865 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2018 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 4,43 \$, par rapport à 4,08 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 4,84 \$, par rapport à 4,18 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 8 374 millions de dollars, comparativement à 7 805 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 9 135 millions de dollars, comparativement à 7 984 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 77 millions de dollars (65 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 74 millions de dollars (56 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade de 18 millions de dollars (18 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action).
- Recouvrement d'impôt de 61 millions de dollars lié à la réforme fiscale aux États-Unis (61 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action).

TORONTO, le 30 août 2018 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2018. Le résultat du troisième trimestre a atteint 3,1 milliards de dollars, en hausse de 12 % comme présenté et de 9 % sur une base rajustée par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Nous sommes très heureux de notre rendement. Nos activités diversifiées et notre présence géographique continuent d'être des atouts stratégiques pour nous, alors que nous avons connu de solides résultats ce trimestre, constaté une augmentation des volumes de clients des deux côtés de la frontière et continué d'investir dans nos priorités», a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction.

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada s'est établi à 1 852 millions de dollars, une hausse de 7 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance de 9 % des produits au cours du trimestre considéré témoigne d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts, d'une croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et d'une marge d'intérêts nette plus élevée. Les Services de détail au Canada ont aussi augmenté leur part de marché dans le secteur des prêts immobiliers garantis, consolidé leur position de meneur du secteur des dépôts de particuliers et positionné Gestion de Placements TD de manière à ce qu'il devienne le plus important gestionnaire de fonds au Canada, à la suite de l'annonce de l'acquisition de Greystone Managed Investments Inc.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 143 millions de dollars (877 millions de dollars US) et le résultat net rajusté, à 1 161 millions de dollars (891 millions de dollars US), en hausse de 27 % (29 % en dollars US) comme présenté et de 29 % (31 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net comme présenté de 918 millions de dollars (703 millions de dollars US), soit une hausse de 17 % (19 % en dollars US) par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance des volumes de prêts et de dépôts, l'augmentation des marges du fait d'un contexte de taux d'intérêt favorable et les avantages tirés de la réforme fiscale aux États-Unis.

La contribution de TD Ameritrade au résultat comme présenté du secteur s'est élevée à 225 millions de dollars (174 millions de dollars US) et au résultat rajusté, à 243 millions de dollars (188 millions de dollars US).

Services bancaires de gros

Au trimestre considéré, le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 223 millions de dollars en raison d'une baisse des produits liés aux activités de négociation, contrebalancée en partie par une hausse des activités de services-conseils et des produits tirés des comptes à honoraires. Les Services bancaires de gros ont continué d'investir dans leurs équipes en contact direct avec la clientèle au cours du trimestre considéré alors qu'ils étendent leurs activités aux États-Unis.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 11,7 %.

Innovation

«Nous bâtissons la banque de l'avenir en investissant dans nos capacités et en améliorant nos plateformes numériques. Ces investissements génèrent des retombées importantes, en nous aidant à renforcer les relations avec nos clients des deux côtés de la frontière et en rendant plus facile le fait de faire affaire avec nous, a observé M. Masrani. En outre, nos innovations en matière d'intelligence artificielle (IA) ont continué d'établir de nouvelles normes dans l'industrie. En effet, L'ayer 6 a remporté récemment l'édition 2018 du concours prestigieux de Spotify RecSys Challenge, l'un des forums portant sur l'IA les plus importants au monde, confirmant le leadership de la TD à l'échelle mondiale et consolidant sa capacité à attirer les gens les plus brillants et les plus talentueux au sein de la Banque.»

Conclusion

«Alors que nous entamons le dernier trimestre de l'exercice 2018, nous sommes en position de force pour mener à bien nos activités et déterminés à accélérer les investissements dans les initiatives stratégiques, a confié M. Masrani. Même si certaines incertitudes découlant du climat géopolitique perdurent sur le marché, les économies canadienne et américaine continuent de bien performer et d'appuyer les perspectives positives de nos activités diversifiées à l'échelle de la Banque alors que la fin de l'exercice approche.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires (ISFPR) du troisième trimestre de 2018. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document ISFPR ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2018. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2017 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T3 2018	IFS du T3 2018	ISFPR du T3 2018	Rapport annuel 2017
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				72-77, 82, 88-91, 101-103
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				67-71
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	32-33, 48			62-63, 95-96
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				73-76
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				72-73
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				61, 72, 77-103
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	38			58, 76, 84, 101
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	31-32, 93		1-2, 4	56-58, 63
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-2, 5	56
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			3	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				57-59, 101
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		4-7		59, 61
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	38		6	78-84, 98, 198-199
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			11-22	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	34-35			59-60
17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			25-26	80, 84, 89-90	
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	40-43, 45-46			91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	37			94, 190
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	48-50			98-100
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	44-45, 47-48			97-98
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de transaction et le portefeuille lié aux activités autres que de transaction et le bilan	36-37			82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction	37-40			82, 84-87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	38			83-87, 89-90
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	38			83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	26-31, 76-84	15-31	7-30	41-55, 77-82, 154-157, 166-168, 196-199
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	60-62, 65-67, 84			49-50, 129-130, 154
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	27, 79-83	19, 23-24		46, 155-156
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			28-30	80, 139-140, 162-163, 166-168
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				80-81, 133, 139-140
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				88-90, 101-103
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	91-92			71, 188-190

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	51	Méthodes et estimations comptables
4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	52	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5 Faits saillants financiers		
6 Notre rendement		
9 Aperçu des résultats financiers	53	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
15 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	54	Bilan consolidé intermédiaire
24 Résultats trimestriels	54	État du résultat consolidé intermédiaire
25 Revue du bilan	55	État du résultat global consolidé intermédiaire
26 Qualité du portefeuille de crédit	56	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
31 Situation des fonds propres	57	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
35 Gestion des risques	58	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
51 Titrisation et arrangements hors bilan	94	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés 2017 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2017. Le présent rapport de gestion est daté du 29 août 2018. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés 2017 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2017 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2017») du rapport annuel de 2017 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2018» et pour le secteur Siège social à la rubrique «Orientation pour 2018», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2018 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2017, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants» et «Événements importants et acquisitions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2017 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2018» et, pour le secteur Siège social, à la rubrique «Orientation pour 2018», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultats d'exploitation					
Total des produits	9 885 \$	9 467 \$	9 286 \$	28 712 \$	26 879 \$
Provision pour pertes sur créances ¹	561	556	505	1 810	1 638
Indemnités d'assurance et charges connexes	627	558	519	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts	5 117	4 822	4 855	14 785	14 538
Résultat net – comme présenté	3 105	2 916	2 769	8 374	7 805
Résultat net – rajusté ²	3 127	3 062	2 865	9 135	7 984
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	635,2 \$	622,0 \$	592,4 \$	635,2 \$	592,4 \$
Total de l'actif	1 292,5	1 283,8	1 202,4	1 292,5	1 202,4
Total des dépôts	838,6	829,8	773,9	838,6	773,9
Total des capitaux propres	77,7	76,7	73,5	77,7	73,5
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	428,9	417,8	408,8	428,9	408,8
Ratios financiers					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,9 %	16,8 %	15,5 %	15,6 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	17,1	17,6	16,1	17,1	15,2
Ratio d'efficience – comme présenté	51,8	50,9	52,3	51,5	54,1
Ratio d'efficience – rajusté ²	51,2	50,1	51,4	50,6	53,4
Provision pour pertes sur prêts en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁵	0,35	0,36	0,33	0,38	0,37
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,65 \$	1,54 \$	1,46 \$	4,44 \$	4,09 \$
Dilué	1,65	1,54	1,46	4,43	4,08
Dividendes par action	0,67	0,67	0,60	1,94	1,75
Valeur comptable par action	39,34	38,26	36,32	39,34	36,32
Cours de clôture ⁶	77,17	72,11	64,27	77,17	64,27
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 830,0	1 843,6	1 846,5	1 838,4	1 852,2
Nombre moyen – dilué	1 834,0	1 847,5	1 850,2	1 842,6	1 856,4
Fin de période	1 826,1	1 844,6	1 848,6	1 826,1	1 848,6
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	140,9 \$	133,0 \$	118,8 \$	140,9 \$	118,8 \$
Rendement de l'action ⁷	3,5 %	3,7 %	3,7 %	3,5 %	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,4	43,5	41,1	43,7	42,8
Ratio cours/bénéfice	13,2	12,7	12,1	13,2	12,1
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁸	24,3	16,3	17,1	24,3	17,1
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars) ²					
Résultat par action					
De base	1,67 \$	1,62 \$	1,51 \$	4,85 \$	4,19 \$
Dilué	1,66	1,62	1,51	4,84	4,18
Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,1 %	41,4 %	39,7 %	40,0 %	41,8 %
Ratio cours/bénéfice	12,4	11,9	11,9	12,4	11,9
Ratio des fonds propres					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	11,7 %	11,8 %	11,0 %	11,7 %	11,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	13,3	13,5	12,8	13,3	12,8
Ratio du total des fonds propres ³	15,4	15,8	15,6	15,4	15,6
Ratio de levier	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2017, les montants sont calculés conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9). Les montants des périodes comparatives ont été calculés conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document et aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

³ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Avant le deuxième trimestre de 2018, en raison du plancher réglementaire selon Bâle I que devait respecter la Banque, les actifs pondérés en fonction des risques se rapportant au plancher réglementaire étaient calculés selon les coefficients de pondération en fonction des risques de Bâle I qui sont les mêmes pour tous les ratios de fonds propres.

⁴ Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

⁵ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis et, avant le 1^{er} novembre 2017, de certains titres de créance classés comme prêts. Les titres de créance classés comme prêts sont désormais classés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁷ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par le cours de clôture moyen quotidien de l'action de la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

⁸ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 12 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 juillet 2018, les actifs de la TD totalisaient 1,3 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour un résumé des méthodes comptables de la Banque ayant trait à IFRS 9. Selon IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39, et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social. Les résultats des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers dépréciés comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers productifs, aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et à l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes subies mais non encore décelées selon IAS 39.

IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance *a posteriori* ne soit utilisée. La Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et a comptabilisé tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables au 1^{er} novembre 2017 par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués. Par conséquent, les résultats de l'exercice 2018 reflètent l'adoption d'IFRS 9, tandis que les résultats des périodes antérieures reflètent l'application d'IAS 39.

Réforme fiscale aux États-Unis

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une législation fiscale exhaustive, communément appelée *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (la «loi sur l'impôt américaine»), apportant des changements étendus et complexes au code fiscal américain.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu au cours du premier trimestre de 2018 à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. Selon son évaluation antérieure des incidences de la loi sur l'impôt américaine, la Banque a comptabilisé dans les résultats une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars (365 millions de dollars US) pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les six mois clos le 30 avril 2018. Au cours du trimestre considéré, la Banque a mis à jour son estimation, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars (46 millions de dollars US).

La réduction du taux d'imposition des sociétés a eu un effet positif sur les résultats courants de la TD, et aura une incidence positive sur ses résultats futurs. Le montant de l'économie pourrait varier en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque pour réinvestir une part de l'économie dans ses activités.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Produits d'intérêts nets	5 655 \$	5 398 \$	5 267 \$	16 483 \$	15 517 \$
Produits autres que d'intérêts	4 230	4 069	4 019	12 229	11 362
Total des produits	9 885	9 467	9 286	28 712	26 879
Provision pour pertes sur créances	561	556	505	1 810	1 638
Indemnisations d'assurance et charges connexes	627	558	519	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts	5 117	4 822	4 855	14 785	14 538
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 580	3 531	3 407	10 357	9 072
Charge d'impôt sur le résultat	705	746	760	2 491	1 613
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	230	131	122	508	346
Résultat net – comme présenté	3 105	2 916	2 769	8 374	7 805
Dividendes sur actions privilégiées	59	52	47	163	143
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 046 \$	2 864 \$	2 722 \$	8 211 \$	7 662 \$
Attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires	3 028 \$	2 846 \$	2 693 \$	8 157 \$	7 576 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	29	54	86

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	5 655 \$	5 398 \$	5 267 \$	16 483 \$	15 517 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	4 230	4 069	4 061	12 318	11 363
Total des produits	9 885	9 467	9 328	28 801	26 880
Provision pour pertes sur créances	561	556	505	1 810	1 638
Indemnisations d'assurance et charges connexes	627	558	519	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts ²	5 064	4 744	4 797	14 586	14 353
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 633	3 609	3 507	10 645	9 258
Charge d'impôt sur le résultat	778	763	780	2 194	1 667
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ³	272	216	138	684	393
Résultat net – rajusté	3 127	3 062	2 865	9 135	7 984
Dividendes sur actions privilégiées	59	52	47	163	143
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 068	3 010	2 818	8 972	7 841
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	18	18	29	54	86
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 050	2 992	2 789	8 918	7 755
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁴	(77)	(86)	(74)	(248)	(232)
Charges liées à la transaction de Scottrade ⁵	(18)	(77)	–	(168)	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁶	–	–	–	(48)	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe ⁷	–	–	(42)	–	(42)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁸	–	–	–	–	41
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁹	(12)	(13)	(18)	(42)	(59)
Charges liées à la transaction de Scottrade	–	(4)	–	(5)	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁶	(61)	–	–	344	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe	–	–	(2)	–	(2)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	–	–	–	7
Total des rajustements pour les éléments à noter	(22)	(146)	(96)	(761)	(179)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 028 \$	2 846 \$	2 693 \$	8 157 \$	7 576 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : Rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (89) millions de dollars. Perte à la vente des services de placement direct en Europe, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; troisième trimestre de 2017 – 42 millions de dollars. Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; premier trimestre de 2017 – 41 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

² Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; troisième trimestre de 2018 – 53 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 62 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 63 millions de dollars; troisième trimestre de 2017 – 58 millions de dollars; deuxième trimestre de 2017 – 63 millions de dollars; et premier trimestre de 2017 – 64 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège

social. Charges liées à la transaction de Scottrade, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars; et premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

³ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement des immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; troisième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 22 millions de dollars; troisième trimestre de 2017 – 16 millions de dollars; deuxième trimestre de 2017 – 15 millions de dollars; et premier trimestre de 2017 – 16 millions de dollars. Quote-part de la Banque de l'ajustement des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (41) millions de dollars. L'incidence de ces deux éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. (Scottrade), comme expliqué à la note 5 ci-dessous; troisième trimestre de 2018 – 18 millions de dollars; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars; et premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars. Cet élément a été comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁵ Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank et TD Ameritrade a acquis Scottrade, en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁶ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2018, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôt connexes. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018 et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

⁷ Le 2 juin 2017, la Banque a conclu la vente de ses services de placement direct en Europe à Interactive Investor PLC. Une perte de 40 millions de dollars après impôt a été comptabilisée dans le secteur Siège social, dans les autres produits (pertes). La perte n'est pas considérée comme survenue dans le cours normal des affaires pour la Banque.

⁸ La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente selon IAS 39 (classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) selon IFRS 9). Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. Par conséquent, les dérivés ont été comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, ont été comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque des périodes antérieures excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur de ces dérivés est comptabilisé dans le secteur Services bancaires de gros.

⁹ Les montants comptabilisés pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les neuf mois clos le 31 juillet 2018 ne tiennent pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultat de base par action – comme présenté	1,65 \$	1,54 \$	1,46 \$	4,44 \$	4,09 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,02	0,08	0,05	0,41	0,10
Résultat de base par action – rajusté	1,67 \$	1,62 \$	1,51 \$	4,85 \$	4,19 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,65 \$	1,54 \$	1,46 \$	4,43 \$	4,08 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,01	0,08	0,05	0,41	0,10
Résultat dilué par action – rajusté	1,66 \$	1,62 \$	1,51 \$	4,84 \$	4,18 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	21	24	22	67	71
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ³	23	24	16	69	47
MBNA Canada	10	14	9	39	27
Aéroplan	4	5	4	13	13
Divers	7	6	5	18	15
	65	73	56	206	173
Logiciels et droits de gestion d'actifs	107	123	88	335	255
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	172 \$	196 \$	144 \$	541 \$	428 \$

¹ Les montants comptabilisés pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les neuf mois clos le 31 juillet 2018 ne tiennent pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

² L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	70 935 \$	69 579 \$	68 777 \$	69 849 \$	68 424 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires					
– comme présenté	3 028	2 846	2 693	8 157	7 576
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	22	146	96	761	179
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 050	2 992	2 789	8 918	7 755
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,9 %	16,8 %	15,5 %	15,6 %	14,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,1	17,6	16,1	17,1	15,2

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ACQUISITIONS EN COURS

Annnonce d'un accord de principe en vue d'acquérir le programme de fidélisation Aéroplan d'Air

Le 21 août 2018, Air Canada, la Banque, la Banque Canadienne Impériale de Commerce ainsi que Visa Canada Corporation (collectivement, «le consortium») et Air Canada (Aimia) ont annoncé avoir conclu un accord de principe en vue d'acquérir le programme de fidélisation Aéroplan d'Air. Le prix d'achat comprend 450 millions de dollars en espèces et la prise en charge d'un passif d'environ 1,9 milliard de dollars lié aux milles Aéroplan. La transaction est assujettie à la signature en bonne et due forme des documents finaux de transaction, à l'approbation des actionnaires d'Air et à certaines autres conditions, notamment la vérification diligente, la réception des approbations réglementaires habituelles et la conclusion par le consortium d'ententes de programme de fidélité de carte de crédit en vue d'une participation future dans le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada. Si la signature des documents finaux de transaction est obtenue, la transaction devrait être conclue à l'automne 2018.

Annnonce de l'acquisition de Greystone Managed Investments Inc.

Le 10 juillet 2018, la Banque a annoncé une entente dans le cadre de laquelle elle fera l'acquisition de Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. (Greystone), pour un prix d'achat net de 792 millions de dollars, sous réserve de certains rajustements, qui sera réglé au moyen d'actions ordinaires de la TD et d'une contrepartie en espèces. Au 31 juillet 2018, les actifs gérés comme présentés de Greystone s'établissaient à 36 milliards de dollars. Assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et au respect d'autres modalités de clôture habituelles, l'acquisition devrait être conclue au cours du deuxième semestre de l'année civile 2018. Les comptes de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date de clôture de l'acquisition et seront inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le troisième trimestre de 2018 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 a augmenté de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats dans l'ensemble des secteurs. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 a été de 17,1 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2018, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 24,3 % par rapport au rendement moyen de 11,2 % des homologues au Canada.¹

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 3 105 millions de dollars, soit une hausse de 336 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des résultats avant déduction de la provision, une baisse du taux d'imposition effectif, y compris un recouvrement d'impôt découlant de la mise à jour par la Banque au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis estimée au premier trimestre de 2018 et la hausse de la contribution de TD Ameritrade. La hausse est en partie contrebalancée par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, reflétant désormais l'adoption d'IFRS 9 par la Banque. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 3 127 millions de dollars, en hausse de 262 millions de dollars, ou 9 %.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient des augmentations de 242 millions de dollars, ou 27 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 127 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail au Canada, ainsi que d'une diminution de 37 millions de dollars, ou 25 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 70 millions de dollars, ou 24 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 189 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation s'explique par la hausse des résultats avant déduction de la provision et une baisse du taux d'imposition effectif reflétant un recouvrement d'impôt découlant de la mise à jour par la Banque au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis estimée au premier trimestre de 2018 et la hausse de la contribution de TD Ameritrade. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 65 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient d'une augmentation de 164 millions de dollars, ou 17 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, d'une diminution de 50 millions de dollars, ou 31 %, de la perte nette du secteur Siège social et d'une augmentation de 19 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 44 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net comme présenté de 8 374 millions de dollars a augmenté de 569 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse des résultats avant déduction de la provision et la hausse de la contribution de TD Ameritrade. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une hausse du taux d'imposition effectif, témoignant de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis et d'un changement dans la composition des activités du secteur Services bancaires de gros, et par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, reflétant désormais l'adoption d'IFRS 9 par la Banque. Le résultat net rajusté s'est établi à 9 135 millions de dollars, en hausse de 1 151 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient des augmentations de 581 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 528 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une hausse de 500 millions de dollars de la perte nette du secteur Siège social et une diminution de 40 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 5 655 millions de dollars, en hausse de 388 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle d'une hausse des marges et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à des augmentations de 256 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 190 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie neutralisé par des diminutions de 53 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 5 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 257 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent surtout grâce à l'incidence des trois jours supplémentaires qu'a comptés le trimestre considéré, à la croissance des volumes, à la hausse des marges sur les dépôts et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à des augmentations de 167 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 137 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 4 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services bancaires de gros, en partie neutralisées par une diminution de 51 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 16 483 millions de dollars, en hausse de 966 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et d'une hausse des marges dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à des augmentations de 716 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 483 millions de dollars, ou 90 %, dans le secteur Siège social et de 417 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 650 millions de dollars, ou 43 %, dans le secteur Services bancaires de gros. La diminution des produits d'intérêts nets en équivalence fiscale dans le secteur Services bancaires de gros est attribuable à un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients. Le rajustement de l'équivalence fiscale est contrebalancé dans le secteur Siège social.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 230 millions de dollars, en hausse de 211 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, l'augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance, une hausse des produits provenant des activités d'assurance, l'augmentation des honoraires de services-conseils et des prêts aux grandes entreprises, et la perte à la vente des services de placement direct en Europe au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse a été en partie neutralisée par la baisse des produits liés aux activités de négociation découlant essentiellement de pertes à la réévaluation des dépôts à court terme détenus à des fins de transaction en fonction des écarts de crédit propres à la Banque, et par les pertes à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 214 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 68 millions de dollars, ou 72 %, dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des diminutions de 54 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 17 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 161 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La hausse s'explique par la croissance des produits tirés des comptes à honoraires dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des honoraires de services-conseils et des prêts aux grandes entreprises, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance. La hausse a été en partie neutralisée par une baisse des produits liés aux activités de négociation découlant essentiellement de pertes à la réévaluation des dépôts à court terme détenus à des fins de transaction en fonction des écarts de crédit propres à la Banque.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 120 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada de 78 millions de dollars, ou 93 %, dans le secteur Siège social et de 44 millions de dollars, ou 7 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par une diminution de 81 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 12 229 millions de dollars, en hausse de 867 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'augmentation des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, l'augmentation des produits autres que d'intérêts provenant des activités d'assurance et l'augmentation de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante des indemnités d'assurance. La hausse a été en partie neutralisée par des pertes à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont élevés à 12 318 millions de dollars, en hausse de 955 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 615 millions de dollars, ou 59 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 481 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par des diminutions de 218 millions de dollars, ou 52 %, dans le secteur Siège social et de 11 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. L'augmentation dans le secteur Services bancaires de gros reflète un changement dans la composition des activités au deuxième trimestre de l'exercice précédent, compensé dans les produits d'intérêts nets (en équivalence fiscale).

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 561 millions de dollars, une augmentation de 56 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre a atteint 530 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, ou 4 %. L'augmentation découle principalement de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par un solide rendement au chapitre du crédit dans le secteur Services de détail au Canada. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour le trimestre s'est élevée à 31 millions de dollars, en hausse de 34 millions de dollars. La hausse reflète l'incidence des changements de méthodes liés à l'adoption d'IFRS 9 en vertu de laquelle les prêts à l'étape 2 sont dorénavant évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et la croissance des volumes dans le portefeuille du secteur Services de détail au Canada, le tout en partie compensé par un avantage réalisé dans le portefeuille de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 42 millions de dollars, ou 23 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 20 millions de dollars, ou 23 %, dans le secteur Siège social et de 8 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 14 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 5 millions de dollars, ou 1 %, en regard de celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre a atteint 530 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars, ou 2 %. L'augmentation s'explique par une reprise de provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz au cours du trimestre précédent et la croissance des volumes dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par l'amélioration du rendement au chapitre du crédit dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour le trimestre s'est établie à 31 millions de dollars, en baisse de 5 millions de dollars, ou 14 %. La diminution est essentiellement attribuable à un avantage réalisé au cours de la période considérée dans le portefeuille de gros, en partie compensée par un avantage qui avait été réalisé au trimestre précédent en raison d'une croissance moins élevée des volumes dans le portefeuille commercial aux États-Unis, une provision à l'égard de l'incertitude liée au commerce et la croissance des volumes dans le secteur Services de détail au Canada. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,35 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 27 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 18 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie neutralisé par des diminutions de 30 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 10 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

La provision pour pertes sur créances a été de 1 810 millions de dollars, en hausse de 172 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 1 607 millions de dollars, en hausse de 164 millions de dollars, ou 11 %, essentiellement en raison de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail aux États-Unis au cours de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par un solide rendement au chapitre du crédit dans le secteur Services de détail au Canada. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 203 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, ou 4 %. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,39 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 84 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 72 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Siège social (laquelle reflète en grande partie la provision pour pertes sur créances pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et qui est éliminée dans les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social), et de 23 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie neutralisé par une diminution de 7 millions de dollars, 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 7 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES SELON IFRS 9

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos le</i>
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2018
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (prêts douteux)			
Services de détail au Canada	226 \$	219 \$	682 \$
Services de détail aux États-Unis	185	199	571
Services bancaires de gros	–	(8)	(8)
Siège social ¹	119	110	362
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	530	520	1 607
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (prêts productifs)²			
Services de détail au Canada	20	–	53
Services de détail aux États-Unis	37	5	102
Services bancaires de gros	(14)	24	3
Siège social ¹	(12)	7	45
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	31	36	203
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	561 \$	556 \$	1 810 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.**TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES SELON IAS 39**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos le</i>		<i>Neuf mois clos le</i>
	31 juillet 2017		31 juillet 2017
Provision pour pertes sur créances – contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives			
Contreparties particulières	25 \$		17 \$
Individuellement non significatives	638		1 910
Reprises	(155)		(484)
Total de la provision pour pertes sur créances liées aux contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	508		1 443
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées			
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros ¹	–		–
Services de détail aux États-Unis	4		140
Siège social ²	(7)		55
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(3)		195
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	505 \$		1 638 \$

¹ La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.² Principalement, la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.**Indemnités d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont élevées à 627 millions de dollars, soit une augmentation de 108 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, l'augmentation des indemnités de réassurance prises en charge et la survenance d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie contrebalancé par la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 69 millions de dollars, 12 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours des années antérieures, le caractère saisonnier des indemnités d'assurance et la survenance d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie contrebalancé par la baisse des indemnités de réassurance prises en charge et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont élevées à 1 760 millions de dollars, soit une augmentation de 129 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, une augmentation des indemnités de réassurance prises en charge, une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et la survenance d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie contrebalancé par une évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficiencePar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 5 117 millions de dollars, en hausse de 262 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent en raison de l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, de l'augmentation des charges de personnel et de la croissance du volume d'affaires. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 064 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 181 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 62 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 14 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 5 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 51,8 %, en regard de 52,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 51,2 %, en regard de 51,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 295 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'augmentation des charges de personnel, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la hausse des dépenses liées à la commercialisation et à la promotion ainsi que les frais de restructuration. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 320 millions de dollars, ou 7 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est attribuable à des augmentations de 168 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 70 millions de dollars, ou 12 %, dans le secteur Siège social, de 40 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 17 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 51,8 %, en regard de 50,9 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 51,2 %, en regard de 50,1 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont atteint 14 785 millions de dollars, en hausse de 247 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de l'augmentation des charges de personnel, de l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, et de la croissance du volume d'affaires et des frais de restructuration, le tout en partie neutralisé par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 14 586 millions de dollars, en hausse de 233 millions de dollars.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées est imputable aux augmentations de 281 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 114 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 21 millions de dollars, ou 1 %, dans les Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une baisse de 169 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 51,5 %, en regard de 54,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 50,6 %, en regard de 53,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,7 % pour le troisième trimestre, contre 22,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et 21,1 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est due en grande partie à la mise à jour par la Banque au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis sur les actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis estimée au premier trimestre de 2018 et à la baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis découlant de la réforme fiscale aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la diminution du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients au cours de la période considérée. La diminution par rapport au trimestre précédent est surtout due à la mise à jour au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis estimée au premier trimestre de 2018.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les						Neuf mois clos les			
	31 juillet 2018		30 avril 2018		31 juillet 2017		31 juillet 2018		31 juillet 2017	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	948	\$ 26,5 %	934	\$ 26,5 %	902	\$ 26,5 %	2 743	\$ 26,5 %	2 402	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(21)	(0,6)	(17)	(0,5)	(44)	(1,3)	(118)	(1,1)	(472)	(5,2)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(225)	(6,3)	(180)	(5,1)	(98)	(2,9)	(151)	(1,5)	(326)	(3,6)
Divers	3	0,1	9	0,2	–	–	17	0,2	9	0,1
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	705	\$ 19,7 %	746	\$ 21,1 %	760	\$ 22,3 %	2 491	\$ 24,1 %	1 613	\$ 17,8 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	73		17		20		(297)		54	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2,3}	778	\$ 21,4 %	763	\$ 21,1 %	780	\$ 22,2 %	2 194	\$ 20,6 %	1 667	\$ 18,0 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,4 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 22,2 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et semblable à celui de 21,1 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est due en grande partie à la baisse du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis découlant de la réforme fiscale aux États-Unis, en partie contrebalancée par la diminution du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients au cours de la période considérée. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par des changements apportés à la composition des activités.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis, y compris la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, reflètent les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les variations de la valeur du dollar canadien ont eu un effet défavorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos		Neuf mois clos	
	31 juillet 2018 par rapport au 31 juillet 2017		31 juillet 2018 par rapport au 31 juillet 2017	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis				
Total des produits	(33)	\$	(288)	\$
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	(18)		(160)	
Charges autres que d'intérêts – rajustées	(18)		(159)	
Résultat net comme présenté, après impôt	(11)		(93)	
Résultat net rajusté, après impôt	(11)		(93)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée	(9)		(20)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée	(3)		(21)	
Diminution du résultat net comme présenté, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(20)		(113)	
Diminution du résultat net rajusté, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(14)		(114)	
Résultat par action (en dollars canadiens)				
De base – comme présenté	(0,01)	\$	(0,06)	\$
De base – rajusté	(0,01)		(0,06)	
Dilué – comme présenté	(0,01)		(0,06)	
Dilué – rajusté	(0,01)		(0,06)	

Sur une période continue de douze mois, une appréciation/dépréciation de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien fera augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 52 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

La croissance économique mondiale continue de répondre aux attentes et les perspectives à court terme demeurent favorables. Le rythme de l'expansion mondiale devrait se maintenir en moyenne à près de 3,7 % pour les années civiles 2018 et 2019. Bien que la croissance des économies européennes ait sensiblement ralenti au premier semestre de l'année civile 2018, ce ralentissement a été compensé par un rythme d'expansion plus rapide que prévu aux États-Unis. Pendant ce temps, l'économie chinoise est restée vigoureuse malgré les mesures prises par les autorités pour ralentir la croissance excessive du crédit.

Alors que les taux de chômage atteignent de nouveaux creux cycliques et que l'inflation commence à augmenter, un certain nombre de banques centrales sont confrontées au défi de réduire les mesures de relance monétaire d'urgence mises en place depuis la crise financière de 2008-2009. Si l'inflation continue de s'accélérer progressivement, les grandes banques centrales réduiront également les mesures de relance à un rythme mesuré.

L'estimation initiale du produit intérieur brut (PIB) réel a révélé que la croissance aux États-Unis a rebondi à un taux annualisé de 4,1 % au cours du deuxième trimestre civil, soutenue par une poussée des exportations agricoles avant la mise en œuvre des tarifs douaniers chinois et une reprise des dépenses de consommation. Ainsi, la croissance du PIB réel devrait ralentir pour s'établir tout de même à un solide 3 % au deuxième semestre de l'année civile 2018, soutenue par la demande intérieure. Les États-Unis tirent parti des réductions d'impôt et de l'augmentation des dépenses publiques, qui devraient ajouter environ 0,6 point de pourcentage à la croissance au cours de l'année civile 2018.

Les avantages économiques des mesures de relance budgétaire devraient perdurer au cours du premier semestre de l'année civile 2019, mais s'estomper par la suite alors que la croissance du PIB devrait se rapprocher de la barre des 2 % à la fin de l'année. L'augmentation des revenus causée par le resserrement du marché du travail suggère que les dépenses de consommation devraient demeurer un moteur important de la croissance économique. Conformément aux perspectives économiques et à la dynamique inflationniste, la Réserve fédérale des États-Unis devrait relever son taux d'intérêt directeur de sa fourchette actuelle de 1,75 % à 2 %, pour le porter de 3 % à 3,25 % d'ici décembre 2019.

À l'image du modèle de croissance américain, l'économie canadienne semble s'engager sur la voie d'un rendement plus solide pour le deuxième trimestre de l'année civile, soit autour de 3,5 %, alors qu'elle sort d'une certaine torpeur constatée en début d'année. L'un des facteurs déterminants de l'accélération de la croissance est la recrudescence des exportations. Toutefois, à l'instar des États-Unis, certains facteurs ponctuels ont eu une incidence, notamment la résolution de perturbations antérieures de la production dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie. En outre, certaines influences temporaires ont eu un effet défavorable sur la croissance du PIB canadien. Les modifications apportées aux règles de souscription des prêts hypothécaires au début de l'année civile 2018 ont entraîné une forte baisse des ventes et des prix des maisons à l'échelle nationale au cours des quatre premiers mois. L'effet a été particulièrement notable sur les marchés où les prix sont plus élevés, comme dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver. Les données de mai et de juin ont fait ressortir des signes provisoires de stabilisation dans la région de Toronto, mais Vancouver semble encore absorber le poids supplémentaire des mesures de logement adoptées dans le budget provincial de février 2018. Quoi qu'il en soit, le niveau des ventes demeure inférieur aux récents sommets, d'environ 34 % à Toronto et 53 % à Vancouver. En dehors de ces régions, les données sur le logement pour les autres marchés urbains sont mitigées, l'activité dans les provinces liées au pétrole étant toujours touchée par l'offre excédentaire.

Au-delà de la volatilité des données découlant des initiatives liées aux politiques, la croissance économique canadienne devrait s'établir à environ 2 % au deuxième semestre de l'année civile 2018, ce qui est conforme aux fondamentaux sous-jacents. On s'attend à ce que les hausses de revenus limitent encore plus les baisses dans le logement et aident à maintenir des gains modestes dans les dépenses de consommation. Entre-temps, les pressions sur la capacité de production, le faible taux de chômage et les indicateurs d'un climat économique positif suggèrent tous que l'investissement des entreprises continuera d'augmenter.

La Banque du Canada a augmenté son taux d'intérêt directeur de 100 points de base (pdb) entre juillet 2017 et juillet 2018 et continue d'indiquer que d'autres hausses graduelles des taux sont probables à moyen terme. Le rythme de ces augmentations devrait être freiné par les incertitudes entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la sensibilité accrue des ménages très endettés à la hausse des taux d'intérêt. Seules trois hausses additionnelles de 25 pdb du taux du financement à un jour sont prévues d'ici la fin de l'année civile 2019.

Les taux d'intérêt directeurs des banques centrales devraient donc augmenter plus rapidement aux États-Unis qu'au Canada, ce qui limiterait la hausse du dollar canadien. La devise devrait rester dans une fourchette de 76 à 79 cents US au cours de l'année civile 2018, pour atteindre une fourchette de 78 à 80 cents US en 2019.

Les perspectives canadiennes comportent un certain nombre de risques majeurs de recul, y compris la possibilité d'un nouveau ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation et une période de désendettement des ménages. En outre, les négociations de l'ALENA n'étant toujours pas résolues, une grande incertitude plane sur les entreprises, aggravée par le risque d'imposition de nouveaux tarifs douaniers sur les exportations de biens canadiens. Le risque d'un tel résultat présente également un inconvénient pour les perspectives américaines. Il y a aussi la possibilité que l'impulsion donnée à la croissance américaine par les mesures de relance budgétaire s'avère plus faible que prévu en raison des limites de capacité et d'un cycle économique prolongé. Les risques commerciaux s'étendent également au-delà de l'Amérique du Nord à mesure que des tensions s'installent entre la Chine et les États-Unis, perturbant éventuellement les chaînes d'approvisionnement intégrées à l'échelle mondiale. Enfin, un certain nombre de questions restent en suspens, notamment les négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, les tensions persistantes au Moyen-Orient et les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques établis. Tous ces facteurs maintiennent l'incertitude mondiale à un niveau élevé et peuvent entraîner des périodes de volatilité des marchés financiers.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2017 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39, et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social. Les résultats des périodes comparatives n'ont pas été retraités. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers dépréciés comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39. La provision pour pertes sur créances liée aux actifs financiers productifs, aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière comprend la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et à l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu au cours du premier trimestre de 2018 à un rajustement non récurrent, qui a été mis à jour au cours du trimestre considéré, des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. L'incidence de ces rajustements sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. La réduction du taux d'imposition des sociétés a eu un effet positif sur les résultats courants de la TD, et aura une incidence positive sur ses résultats futurs. Cet effet a été et sera reflété dans les résultats des secteurs concernés. Le montant de l'économie pourrait varier en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque pour réinvestir une part de l'économie dans ses activités. Le taux d'imposition effectif des Services bancaires de détail aux États-Unis a diminué de façon proportionnelle à la réduction du taux d'imposition fédéral et devrait demeurer à ce niveau pour le reste de 2018. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» et au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 26 millions de dollars, par rapport à 59 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice précédent et à 17 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Produits d'intérêts nets	2 948 \$	2 781 \$	2 692 \$	8 554 \$	7 838 \$
Produits autres que d'intérêts	2 851	2 731	2 637	8 307	7 826
Total des produits	5 799	5 512	5 329	16 861	15 664
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ¹	226	219	238	682	742
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ²	20	—	—	53	—
Total de la provision pour pertes sur créances ³	246	219	238	735	742
Indemnités d'assurance et charges connexes	627	558	519	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts	2 400	2 232	2 219	6 943	6 662
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	674	670	628	1 981	1 768
Résultat net	1 852 \$	1 833 \$	1 725 \$	5 442 \$	4 861 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	48,6 %	50,6 %	46,9 %	48,8 %	45,0 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,93	2,91	2,84	2,90	2,82
Ratio d'efficience	41,4	40,5	41,6	41,2	42,5
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	403 \$	392 \$	370 \$	403 \$	370 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	297	289	272	297	272
Nombre de succursales de détail au Canada	1 108	1 121	1 138	1 108	1 138
Nombre moyen d'équivalents temps plein	38 838	38 051	38 736	38 316	39 102

¹ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

² La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

³ Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des Services de détail au Canada était comptabilisée dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net des Services de détail au Canada pour le trimestre s'est élevé à 1 852 millions de dollars, en hausse de 127 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits, neutralisé en partie par la hausse des indemnités d'assurance et l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 48,6 %, comparativement à 46,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 5 799 millions de dollars, en hausse de 470 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 256 millions de dollars, ou 10 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 24 milliards de dollars, ou 6 %, les volumes des prêts aux entreprises ayant augmenté de 11 % et les volumes de prêts aux particuliers, de 5 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 12 milliards de dollars, ou 4 %, en raison de la croissance de 6 % des dépôts d'entreprises et de 3 % des dépôts de particuliers. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,93 %, soit une augmentation de 9 pnb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 214 millions de dollars, ou 8 %. Compte non tenu des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, lesquelles ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 148 millions de dollars, ou 5 %, du fait de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires.

Les actifs administrés s'élevaient à 403 milliards de dollars au 31 juillet 2018, en hausse de 33 milliards de dollars, ou 9 %, témoignant d'une augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur du marché. Les actifs gérés s'élevaient à 297 milliards de dollars au 31 juillet 2018, en hausse de 25 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait des hausses de la valeur de marché et de la croissance des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 246 millions de dollars, en hausse de 8 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre s'est établie à 226 millions de dollars, en baisse de 12 millions de dollars, ou 5 %, en raison d'un solide rendement au chapitre du crédit. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) était de 20 millions de dollars, du fait de la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, est resté dans un creux cyclique à 0,24 %, en baisse de 1 pnb. Les prêts douteux nets ont diminué de 49 millions de dollars, ou 9 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,13 % du total des prêts, par rapport à 0,15 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 627 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, d'une hausse des indemnités de réassurance prises en charge et de la survenance d'événements météorologiques plus violents, en partie contrebalancés par une diminution des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 2 400 millions de dollars, en hausse de 181 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la hausse des charges de personnel et de l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, au marketing et à la promotion.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 41,4 %, par rapport à 41,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Le résultat net des Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 19 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La hausse du résultat net découle de la hausse des produits, en raison du fait que le trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent, annulée en partie par une hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 48,6 % pour le trimestre considéré, contre 50,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 287 millions de dollars, ou 5 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 167 millions de dollars, ou 6 %, reflétant le fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent, ainsi que la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars, ou 2 %, en raison de la croissance de 3 % des volumes de prêts aux entreprises et de 2 % des volumes de prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars, ou 1 %, les volumes des dépôts d'entreprises ayant augmenté de 2 % et les volumes de dépôts de particuliers, de 1 %. La marge d'intérêts nette a augmenté de 2 pdb pour s'établir à 2,93 %, en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 120 millions de dollars, ou 4 %. Compte non tenu des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, lesquelles ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 97 millions de dollars, ou 4 %, du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent, et en raison de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires, des niveaux plus élevés des actifs et de la hausse des produits tirés des activités d'assurance.

Les actifs administrés ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant des hausses de la valeur de marché et de la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont augmenté de 8 milliards de dollars, ou 3 %, du fait des hausses de la valeur de marché.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 27 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 7 millions de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance des volumes de prêts. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a augmenté de 20 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant la croissance des volumes. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,24 %, en hausse de 1 pdb par rapport à celui du trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont augmenté de 8 millions de dollars, ou 2 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,13 % du total des prêts, par rapport à 0,13 % au trimestre précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 69 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, d'une évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, du caractère saisonnier des indemnités d'assurance et de la survenance d'événements météorologiques plus violents, en partie neutralisés par une diminution des indemnités de réassurance prises en charge et de l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 168 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison de la hausse des charges de personnel et de l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, au marketing et à la promotion.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre a été de 41,4 %, par rapport à 40,5 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net des Services de détail au Canada pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 a atteint 5 442 millions de dollars, une hausse de 581 millions de dollars, ou 12 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du résultat net découle de l'accroissement des produits, annulé en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts et des indemnités d'assurance. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 48,8 % pour la période considérée, contre 45,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 16 861 millions de dollars, en hausse de 1 197 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 716 millions de dollars, ou 9 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 6 %, en raison de la croissance de 10 % des volumes de prêts aux entreprises et de 5 % des volumes de prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 17 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 9 % et les volumes de dépôts de particuliers, de 4 %. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,90 %, soit une augmentation de 8 pdb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la concurrence sur le plan des prix des prêts.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 481 millions de dollars, ou 6 %. Compte non tenu des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, lesquelles ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance, les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 422 millions de dollars, ou 5 %, du fait de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et de l'accroissement des volumes d'opérations des services de placement direct.

La provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 s'est établie à 735 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 682 millions de dollars, en baisse de 60 millions de dollars, ou 8 %, en raison d'un solide rendement au chapitre du crédit. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 53 millions de dollars. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,25 %, une baisse de 1 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 760 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante des produits autres que d'intérêts, d'une augmentation des indemnités de réassurance prises en charge, d'une hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et de la survenance d'événements météorologiques plus violents, le tout en partie neutralisé par l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 6 943 millions de dollars, en hausse de 281 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges de personnel, y compris les charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, les frais de restructuration engagés dans plusieurs secteurs, et l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques, au marketing et à la promotion.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 41,2 %, contre 42,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Dollars canadiens					
Produits d'intérêts nets	2 114 \$	1 977 \$	1 924 \$	6 031 \$	5 614 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	698	654	715	2 055	2 066
Total des produits	2 812	2 631	2 639	8 086	7 680
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ²	185	199	176	571	449
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³	37	5	4	102	140
Total de la provision pour pertes sur créances	222	204	180	673	589
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 528	1 488	1 466	4 463	4 349
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 528	1 472	1 466	4 442	4 349
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée ¹	144	94	210	341	533
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée ¹	144	98	210	346	533
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	918	845	783	2 609	2 209
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté⁴	918	857	783	2 625	2 209
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ¹	225	134	118	465	337
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1,5}	243	195	118	612	337
Résultat net – comme présenté	1 143 \$	979 \$	901 \$	3 074 \$	2 546 \$
Résultat net – rajusté	1 161	1 052	901	3 237	2 546
Dollars américains					
Produits d'intérêts nets	1 620 \$	1 551 \$	1 457 \$	4 704 \$	4 229 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	536	513	542	1 604	1 557
Total des produits – comme présenté	2 156	2 064	1 999	6 308	5 786
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ²	142	158	134	448	338
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³	28	3	3	78	106
Total de la provision pour pertes sur créances	170	161	137	526	444
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 172	1 167	1 113	3 483	3 278
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 172	1 154	1 113	3 466	3 278
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présentée ¹	111	73	159	264	402
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajustée ¹	111	76	159	268	402
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	703	663	590	2 035	1 662
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté⁴	703	673	590	2 048	1 662
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ¹	174	107	88	363	253
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1,5}	188	154	88	479	253
Résultat net – comme présenté	877 \$	770 \$	678 \$	2 398 \$	1 915 \$
Résultat net – rajusté	891	827	678	2 527	1 915
Principaux volumes et ratios					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	13,1 %	11,9 %	10,3 %	12,0 %	9,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	13,3	12,7	10,3	12,7	9,8
Marge d'intérêts nette ⁶	3,33	3,23	3,14	3,25	3,07
Ratio d'efficacité – comme présenté	54,4	56,5	55,7	55,2	56,7
Ratio d'efficacité – rajusté	54,4	55,9	55,7	54,9	56,7
Actifs administrés (en milliards de dollars)	19 \$	19 \$	18 \$	19 \$	18 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars)	58	59	61	58	61
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 246	1 244	1 260	1 246	1 260
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 804	26 382	25 812	26 452	25 866

¹ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018, et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

² La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

³ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

⁴ Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis exclut les éléments à noter suivants : Charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank; deuxième trimestre de 2018 – 16 millions de dollars (12 millions de dollars après impôt) ou 13 millions de dollars US (10 millions de dollars US après impôt) et premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars (4 millions de dollars après impôt) ou 4 millions de dollars US (3 millions de dollars US après impôt). Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁵ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade; troisième trimestre de 2018 – 18 millions de dollars après impôt ou 14 millions de dollars US après impôt; deuxième trimestre de 2018 – 61 millions de dollars après impôt ou 47 millions de dollars US après impôt et premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars après impôt ou 55 millions de dollars US après impôt. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁶ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport à T3 2017

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 143 millions de dollars (877 millions de dollars US) pour le trimestre, en hausse de 242 millions de dollars (199 millions de dollars US), ou 27 % (29 % en dollars US), par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 161 millions de dollars (891 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 260 millions de dollars (213 millions de dollars US), ou 29 % (31 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 13,1 % et 13,3 %, contre 10,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a été de 918 millions de dollars (703 millions de dollars US). Le résultat net comme présenté et rajusté provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre a été respectivement de 225 millions de dollars (174 millions de dollars US) et 243 millions de dollars (188 millions de dollars US).

La contribution comme présentée de TD Ameritrade totalisait 174 millions de dollars US, en hausse de 86 millions de dollars US, ou 98 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la transaction de Scottrade, de la hausse des taux d'intérêt, de l'augmentation du nombre d'opérations et d'une baisse du taux d'imposition des sociétés, en partie contrebalancées par les charges liées à la transaction de Scottrade et l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 188 millions de dollars US, une augmentation de 100 millions de dollars US.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 113 millions de dollars US, ou 19 %, pour atteindre 703 millions de dollars US pour le trimestre, en raison de l'accroissement des marges sur les dépôts, d'une croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade et de la baisse du taux d'imposition des sociétés, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et des services de gestion de patrimoine. Pour le trimestre, les produits ont été de 2 156 millions de dollars US, en hausse de 157 millions de dollars US, ou 8 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 163 millions de dollars US, ou 11 %, par suite de l'accroissement des marges sur les dépôts, de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,33 %, une augmentation de 19 pnb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 6 millions de dollars US, ou 1 %, alors que la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine a été plus que neutralisée par des pertes à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 6 milliards de dollars US, ou 4 %, en regard de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 2 % des prêts aux entreprises et de 7 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 22 milliards de dollars US, ou 9 %, reflétant une augmentation de 19 % du volume des comptes de passage, en raison surtout de la transaction de Scottrade, une hausse de 4 % du volume des dépôts de particuliers et une augmentation de 1 % du volume des dépôts d'entreprises.

Les actifs administrés qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 31 juillet 2018 sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés totalisaient 58 milliards de dollars US au 31 juillet 2018, en baisse de 3 milliards de dollars, ou 5 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète des sorties de fonds nettes, contrebalancées en partie par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 170 millions de dollars US, une augmentation de 33 millions de dollars US, ou 24 %, par rapport à celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 142 millions de dollars US, une hausse de 8 millions de dollars US, ou 6 %, reflétant principalement la croissance des volumes, le caractère saisonnier, et la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs pour le trimestre s'est établie à 28 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, témoignant de l'incidence des changements de méthodes liés à l'adoption d'IFRS 9 en vertu de laquelle les prêts à l'étape 2 sont dorénavant évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,46 %, en hausse de 8 pnb. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts dépréciés acquis, ont atteint 1,3 milliard de dollars US, en baisse de 49 millions de dollars US, ou 4 %. Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1 % du total des prêts au 31 juillet 2018.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 1 172 millions de dollars US, en hausse de 59 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume d'affaires et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré a été de 54,4 %, par rapport à 55,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis de 1 143 millions de dollars (877 millions de dollars US) a augmenté de 164 millions de dollars (107 millions de dollars US), ou 17 % (14 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent, alors que le résultat net rajusté de 1 161 millions de dollars (891 millions de dollars US) s'est accru de 109 millions de dollars (64 millions de dollars US), ou 10 % (8 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 13,1 % et 13,3 %, contre respectivement 11,9 % et 12,7 % pour le trimestre précédent.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade de 174 millions de dollars US a augmenté de 67 millions de dollars US, ou 63 %, en regard de celle du trimestre précédent, principalement en raison de la diminution des charges d'exploitation et de la baisse des charges liées à la transaction de Scottrade. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 188 millions de dollars US, une augmentation de 34 millions de dollars US, ou 22 %.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a été de 703 millions de dollars US. Le résultat net comme présenté a augmenté de 40 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la croissance des produits d'honoraires, en partie contrebalancés par une augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 30 millions de dollars US, ou 4 %.

Les produits pour le trimestre se sont accrus de 92 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 69 millions de dollars US, ou 4 %, en raison de l'accroissement des marges sur les dépôts et du fait que le trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,33 %, une augmentation de 10 pnb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 23 millions de dollars US, ou 4 %, reflétant principalement une croissance des produits d'honoraires tirés des services bancaires personnels et le fait que le trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent.

Le volume moyen des prêts aux entreprises et aux particuliers a été relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent. Le volume moyen des dépôts a diminué de 2 milliards de dollars US, ou 1 %, en raison d'une baisse du volume des dépôts d'entreprises et du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 31 juillet 2018 sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés totalisaient 58 milliards de dollars US au 31 juillet 2018, en baisse de 1 milliard de dollars, ou 2 %, ce qui reflète des sorties de fonds nettes, contrebalancées en partie par l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 9 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 142 millions de dollars US, une baisse de 16 millions de dollars US, ou 10 %, reflétant principalement l'amélioration du crédit dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est établie à 28 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, reflétant principalement un avantage créé au trimestre précédent, attribuable au ralentissement de la croissance des volumes dans le portefeuille commercial, et une provision à l'égard de l'incertitude liée au commerce. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,46 %, en hausse de 1 pdb. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts douteux acquis, ont atteint 1,3 milliard de dollars US, en baisse de 31 millions de dollars US, ou 2 %. Compte non tenu des prêts dépréciés acquis, les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, représentaient 1 % du total des prêts au 31 juillet 2018.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 172 millions de dollars US, en hausse de 5 millions de dollars US comme présentées, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant surtout l'optimisation des succursales et le fait que le trimestre comptait trois jours de plus que le trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par le calendrier de dépenses liées à des initiatives et les charges liées à la transaction de Scottrade au trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 18 millions de dollars US, ou 2 %.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 54,4 %, contre un ratio d'efficience comme présenté de 56,5 % et un ratio d'efficience rajusté de 55,9 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 3 074 millions de dollars (2 398 millions de dollars US) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018, en hausse de 528 millions de dollars (483 millions de dollars US), ou 21 % (25 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 3 237 millions de dollars (2 527 millions de dollars US), une hausse de 691 millions de dollars (612 millions de dollars US), ou 27 % (32 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 12,0 % et 12,7 %, contre 9,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 2 609 millions de dollars (2 035 millions de dollars US) et 465 millions de dollars (363 millions de dollars US). Sur une base rajustée, les Services bancaires de détail aux États-Unis et la participation de la Banque dans TD Ameritrade ont généré un résultat net qui s'est élevé respectivement à 2 625 millions de dollars (2 048 millions de dollars US) et 612 millions de dollars (479 millions de dollars US) pour la période.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade totalisait 363 millions de dollars US, en hausse de 110 millions de dollars US, ou 43 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la transaction de Scottrade, de la hausse des taux d'intérêt, de l'augmentation du nombre d'opérations et d'une baisse du taux d'imposition des sociétés, en partie contrebalancées par des charges liées à la transaction de Scottrade et l'augmentation des charges d'exploitation. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 479 millions de dollars US, une augmentation de 226 millions de dollars US, ou 89 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 373 millions de dollars US, ou 22 %, pour atteindre 2 035 millions de dollars US pour la période, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts, de l'accroissement des marges sur les dépôts, de la croissance des produits d'honoraires, de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade et de la baisse du taux d'imposition des sociétés, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est accru de 386 millions de dollars US, ou 23 %, pour atteindre 2 048 millions de dollars US.

Les produits pour la période ont été de 6 308 millions de dollars US, en hausse de 522 millions de dollars US, ou 9 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 475 millions de dollars US, ou 11 %, par suite surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts, de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et de l'avantage tiré de la transaction de Scottrade. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,25 %, une augmentation de 18 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 47 millions de dollars US, ou 3 %, témoignant de la croissance des produits d'honoraires des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services de gestion de patrimoine, en partie contrebalancée par des pertes à l'égard de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 7 % des prêts aux particuliers et de 3 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars US, ou 8 %, reflétant une augmentation de 5 % du volume des dépôts de particuliers, d'une hausse de 1 % du volume des dépôts d'entreprises et d'une augmentation de 17 % du volume des comptes de passage, en raison surtout de la transaction de Scottrade.

La provision pour pertes sur créances a été de 526 millions de dollars US, en hausse de 82 millions de dollars US, ou 18 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a atteint 448 millions de dollars US, en hausse de 110 millions de dollars US, ou 33 %, reflétant principalement la croissance des volumes, le caractère saisonnier, et la composition des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto, jumelés aux changements de paramètres favorables apportés au portefeuille de détail à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est élevée à 78 millions de dollars US, une baisse de 28 millions de dollars US, ou 26 %, attribuable surtout à un ralentissement de la croissance des volumes dans les portefeuilles commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances des Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,48 %, soit une hausse de 6 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période se sont élevées à 3 483 millions de dollars US, en hausse de 205 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume et des affaires, la hausse des charges de personnel et les charges liées à la transaction de Scottrade, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 188 millions de dollars US, ou 6 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période se sont établis respectivement à 55,2 % et 54,9 %, par rapport à 56,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participation dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	276 \$	272 \$	329 \$	877 \$	1 527 \$
Produits autres que d'intérêts ^{1,2}	519	600	573	1 665	1 050
Total des produits	795	872	902	2 542	2 577
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances liée aux prêts douteux ^{2,3}	–	(8)	–	(8)	(28)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ⁴	(14)	24	–	3	–
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances ⁵	(14)	16	–	(5)	(28)
Charges autres que d'intérêts	518	501	504	1 530	1 509
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) ⁶	68	88	105	249	288
Résultat net	223 \$	267 \$	293 \$	768 \$	808 \$

Principaux volumes et ratios

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	275 \$	475 \$	463 \$	1 265 \$	1 403 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) ⁷	23,6	22,1	19,6	23,6	19,6
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,0 %	18,7 %	19,6 %	17,5 %	17,8 %
Ratio d'efficience	65,2	57,5	55,9	60,2	58,6
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 239	4 053	4 014	4 107	3 971

¹ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées (classées comme étant à la JVAERG selon IFRS 9 et comme disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros, alors qu'il était auparavant présenté dans le secteur Siège social, et traité comme un élément à noter. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Depuis le 1^{er} novembre 2017, les coûts engagés liés aux swaps sur défaillance de crédit utilisés pour gérer l'exposition des prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros, qui étaient auparavant présentés comme une composante de la provision pour pertes sur créances, sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts. La variation de la valeur du marché des swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts engagés, continue d'être incluse dans le secteur Siège social.

³ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au titre des actifs financiers.

⁴ La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs représente la provision pour pertes sur créances à l'étape 1 et l'étape 2 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au titre des actifs financiers, des engagements de prêt et des contrats de garantie financière.

⁵ Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

⁶ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné au premier trimestre de 2018 un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis des Services bancaires de gros selon le taux de base réduit de 21 %. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

⁷ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances liée aux activités de prêts aux grandes entreprises.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 223 millions de dollars, soit une baisse de 70 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des produits et l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une reprise nette de provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 14,0 %, comparativement à 19,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises, et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Les Services bancaires de gros génèrent des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 795 millions de dollars, en baisse de 107 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des produits liés aux activités de négociation découlant essentiellement de pertes à la réévaluation des dépôts à court terme détenus à des fins de transaction en fonction des écarts de crédit propres à la Banque, en partie contrebalancées par une hausse des honoraires de services-conseils et des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances a constitué un avantage de 14 millions de dollars pour le trimestre comparativement à aucune provision pour pertes sur créances au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) pour le trimestre a constitué un avantage de 14 millions de dollars, principalement du fait d'une réduction des volumes à l'étape 2.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 518 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait des investissements continus à l'égard des employés en contact direct avec la clientèle pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis, en partie contrebalancés par la diminution de la rémunération variable.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a diminué de 44 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison d'une baisse des produits et d'une hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une baisse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 14,0 %, comparativement à 18,7 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 77 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison d'une baisse des produits liés aux activités de négociation, découlant essentiellement d'un recul du volume des transactions de titres de capitaux propres, d'une baisse des produits liés aux autres activités de négociation et de pertes à la réévaluation des dépôts à court terme détenus à des fins de transaction en fonction des écarts de crédit propres à la Banque, en partie contrebalancées par une hausse des honoraires de services-conseils et des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a constitué un avantage de 14 millions de dollars par rapport à une provision pour pertes sur créances de 16 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux pour le trimestre considéré a été de néant, par rapport à une reprise nette de 8 millions de dollars au trimestre précédent, en raison d'une reprise de provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs a diminué de 38 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, principalement du fait de la constitution de provisions pour la migration du crédit au trimestre précédent et d'un avantage au trimestre considéré reflétant la réduction des volumes à l'étape 2.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 3 %, en regard de celles du trimestre précédent, du fait des investissements continus à l'égard des employés en contact direct avec la clientèle pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis, en partie contrebalancés par la baisse de la rémunération variable.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 a atteint 768 millions de dollars, en baisse de 40 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des produits, d'une reprise nette de provision pour pertes sur créances moins élevée et de l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 17,5 %, comparativement à 17,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 2 542 millions de dollars, en baisse de 35 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une baisse des produits liés aux activités de négociation découlant principalement d'une diminution des taux d'intérêt et d'une baisse des produits tirés des activités de négociation de titres de crédit, en partie neutralisée par une augmentation des prêts aux grandes entreprises. Les variations des produits d'intérêts nets (équivalence fiscale) et des produits autres que d'intérêts ont subi l'incidence de la composition des activités en raison de la hausse du volume de transactions de titres de capitaux propres effectuées par les clients à la période correspondante de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances a constitué un avantage de 5 millions de dollars, par rapport à un avantage de 28 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a consisté en une reprise nette de 8 millions de dollars, par rapport à une reprise nette de 28 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la reprise des provisions se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs (comptabilisée à la période correspondante de l'exercice précédent dans le secteur Siège social en tant que pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39) pour la période s'est établie à 3 millions de dollars, principalement du fait de la migration du crédit, en partie contrebalancée par une réduction des volumes à l'étape 2.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 1 530 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait des investissements continus à l'égard des employés pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et de la diminution de la rémunération variable.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultat net – comme présenté^{1, 2, 3}	(113) \$	(163) \$	(150) \$	(910) \$	(410) \$
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt⁴					
Amortissement des immobilisations incorporelles	77	86	74	248	232
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ³	–	–	–	48	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe	–	–	42	–	42
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ¹	–	–	–	–	(41)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	77	86	116	296	233
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter ³	73	13	20	(302)	54
Résultat net – rajusté	(109) \$	(90) \$	(54) \$	(312) \$	(231) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(214) \$	(189) \$	(166) \$	(601) \$	(585) \$
Autres	87	81	83	235	268
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	29	54	86
Résultat net – rajusté	(109) \$	(90) \$	(54) \$	(312) \$	(231) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	15 377	14 574	14 528	14 764	14 419
--	--------	--------	--------	--------	--------

¹ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes sur les dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées (classées comme étant à la JVAERG selon IFRS 9 et comme disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros, alors qu'il était auparavant présenté dans le secteur Siège social, et traité comme un élément à noter. Se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Depuis le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) liée à la provision pour pertes sur créances (au bilan) aux trois étapes est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées associée aux produits des secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

³ La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette non récurrente de 453 millions de dollars au premier trimestre de 2018, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade et une charge d'impôt de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôts connexes. Le montant a été estimé au premier trimestre de 2018 et l'estimation a été mise à jour au troisième trimestre de 2018, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars.

⁴ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport au T3 2017

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 113 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 150 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de la perte à la vente des services de placement direct en Europe au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent et d'un recouvrement d'impôt découlant de la mise à jour par la Banque au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis estimée au premier trimestre de 2018, en partie contrebalancés par une hausse des charges nettes du Siège social et la diminution des participations ne donnant pas le contrôle. La hausse des charges nettes du Siège social s'explique en grande partie par l'incidence favorable des ajustements d'impôts au troisième trimestre de l'exercice précédent et par des investissements dans des capacités analytiques évoluées au cours du trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 109 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 54 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est élevée à 113 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 163 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison du recouvrement d'impôt découlant de la mise à jour par la Banque au trimestre considéré de l'incidence de la réforme fiscale estimée au premier trimestre de 2018, en partie contrebalancé par une hausse des charges nettes du Siège social au cours du trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté en raison principalement de la hausse des charges liées à la réglementation au cours du trimestre considéré et du calendrier de certaines autres charges. La perte nette rajustée s'est établie à 109 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 90 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2018 par rapport au T3 2017

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 a été de 910 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 410 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette comme présentée est surtout attribuable à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis, à la diminution de l'apport des participations ne donnant pas le contrôle et des autres éléments, et à la hausse des charges nettes du Siège social au cours de la période considérée. La diminution de l'apport des autres éléments s'explique essentiellement par l'incidence favorable des éléments fiscaux comptabilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté principalement du fait de l'incidence favorable des ajustements d'impôts au cours de la période correspondante de l'exercice précédent et des investissements dans des capacités analytiques évoluées au cours de la période considérée. La perte nette rajustée pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 s'est élevée à 312 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 231 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les							
	2018				2017			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	5 655 \$	5 398 \$	5 430 \$	5 330 \$	5 267 \$	5 109 \$	5 141 \$	5 072 \$
Produits autres que d'intérêts	4 230	4 069	3 930	3 940	4 019	3 364	3 979	3 673
Total des produits	9 885	9 467	9 360	9 270	9 286	8 473	9 120	8 745
Provision pour pertes sur créances	561	556	693	578	505	500	633	548
Indemnités d'assurance et charges connexes	627	558	575	615	519	538	574	585
Charges autres que d'intérêts	5 117	4 822	4 846	4 828	4 855	4 786	4 897	4 848
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	705	746	1 040	640	760	257	596	555
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	230	131	147	103	122	111	113	94
Résultat net – comme présenté	3 105	2 916	2 353	2 712	2 769	2 503	2 533	2 303
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt								
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹	77	86	85	78	74	78	80	80
Charges liées à la transaction de Scottrade ¹	18	77	73	46	–	–	–	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ¹	–	–	48	–	–	–	–	–
Profit de dilution lié à la transaction de Scottrade ²	–	–	–	(204)	–	–	–	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe ¹	–	–	–	–	42	–	–	–
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ¹	–	–	–	–	–	–	(41)	(19)
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	95	163	206	(80)	116	78	39	61
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	73	17	(387)	29	20	20	14	17
Résultat net – rajusté	3 127	3 062	2 946	2 603	2 865	2 561	2 558	2 347
Dividendes sur actions privilégiées	59	52	52	50	47	48	48	43
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 068	3 010	2 894	2 553	2 818	2 513	2 510	2 304
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	3 050	2 992	2 876	2 518	2 789	2 485	2 481	2 275
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	18 \$	18 \$	18 \$	35 \$	29 \$	28 \$	29 \$	29 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,65 \$	1,54 \$	1,24 \$	1,42 \$	1,46 \$	1,31 \$	1,32 \$	1,20 \$
Rajusté	1,67	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34	1,34	1,23
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,65	1,54	1,24	1,42	1,46	1,31	1,32	1,20
Rajusté	1,66	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34	1,33	1,22
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	16,9 %	16,8 %	13,2 %	15,4 %	15,5 %	14,4 %	14,4 %	13,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	17,1	17,6	16,6	14,7	16,1	14,8	14,5	13,6

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 152 \$	1 124 \$	1 116 \$	1 077 \$	1 077 \$	1 056 \$	1 041 \$	1 031 \$
Marge d'intérêts nette	1,95 %	1,97 %	1,93 %	1,96 %	1,94 %	1,98 %	1,96 %	1,96 %

¹ Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade le 18 septembre 2017, TD Ameritrade a émis 38,8 millions d'actions, dont 11,1 millions ont été souscrites par la Banque conformément à ses droits préférentiels de souscription. Par suite de l'émission des actions, le pourcentage de la participation en actions ordinaires de la Banque dans TD Ameritrade a diminué et la Banque a dégagé un profit de dilution de 204 millions de dollars comptabilisé dans le secteur Siège social.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018	1 ^{er} novembre 2017	Aux 31 octobre 2017
Actif			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	40 119 \$	55 156 \$	55 156 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	124 061	103 832	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	3 865	9 272	s. o. ²
Dérivés	47 567	56 195	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 246	3 150	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	130 152	143 107	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	146 411
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	99 839	76 157	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	129 019	134 429	134 429
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	635 228	603 041	612 591
Autres	79 408	94 882	94 900
Total de l'actif	1 292 504 \$	1 279 221 \$	1 278 995 \$
Passif			
Dépôts détenus à des fins de transaction	107 599 \$	79 940 \$	79 940 \$
Dérivés	42 966	51 214	51 214
Dépôts	838 568	832 824	832 824
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	94 609	88 591	88 591
Billets et débetures subordonnés	7 023	9 528	9 528
Autres	124 052	141 958	141 708
Total du passif	1 214 817	1 204 055	1 203 805
Total des capitaux propres	77 687	75 166	75 190
Total du passif et des capitaux propres	1 292 504 \$	1 279 221 \$	1 278 995 \$

¹ Pour plus de renseignements sur les variations du bilan entre le 31 octobre 2017 et le 1^{er} novembre 2017, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Sans objet.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 293 milliards de dollars au 31 juillet 2018, soit 13 milliards de dollars de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. L'augmentation s'explique essentiellement par les prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 32 milliards de dollars, les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, de 24 milliards de dollars et les prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 20 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 15 milliards de dollars, des actifs financiers à la JVAERG de 13 milliards de dollars, des dérivés de 9 milliards de dollars, des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net de 5 milliards de dollars, des valeurs mobilières prises en pension de 5 milliards de dollars, et des autres actifs de 15 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 4 milliards de dollars.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 15 milliards de dollars surtout du fait de la baisse des volumes.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 20 milliards de dollars en raison de la hausse des positions liées aux valeurs mobilières.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 5 milliards de dollars surtout en raison des échéances et de la vente de placements.

Les **dérivés** ont diminué de 9 milliards de dollars surtout en raison de la compensation des positions et du contexte des taux de change, en partie neutralisés par le contexte actuel des taux d'intérêt.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 13 milliards de dollars essentiellement en raison des échéances, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)** ont augmenté de 24 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, contrebalancés en partie par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 5 milliards de dollars surtout en raison d'une diminution des volumes d'opérations.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 32 milliards de dollars, principalement en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers.

Les **autres actifs** ont diminué de 15 milliards de dollars surtout du fait des autres montants à recevoir des courtiers et des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Le **total du passif** s'établissait à 1 215 milliards de dollars au 31 juillet 2018, soit 11 milliards de dollars de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. L'augmentation s'explique essentiellement par les dépôts détenus à des fins de transaction de 28 milliards de dollars, les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 6 milliards de dollars et les dépôts de 6 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par la baisse des dérivés de 8 milliards de dollars, des billets et débetures subordonnés de 3 milliards de dollars et des autres passifs de 18 milliards de dollars. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 4 milliards de dollars.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 28 milliards de dollars essentiellement en raison d'une augmentation des émissions de papier commercial et de certificats de dépôt.

Les **dérivés** ont diminué de 8 milliards de dollars essentiellement en raison de la compensation des positions et du contexte actuel des taux de change, en partie neutralisés par le contexte actuel des taux d'intérêt.

Les **dépôts** ont augmenté de 6 milliards de dollars principalement en raison d'une augmentation des dépôts des particuliers, des entreprises et des gouvernements, en partie contrebalancée par la diminution des dépôts de banques.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 6 milliards de dollars en raison surtout d'une hausse des volumes d'opérations.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont diminué de 3 milliards de dollars, surtout du fait que la Banque a racheté ses débiteures subordonnées à 5,858 % d'un capital de 650 millions de dollars et la totalité de ses débiteures subordonnées en circulation à 5,763 % d'un capital de 1,8 milliard de dollars.

Les **autres passifs** ont diminué de 18 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 78 milliards de dollars au 31 juillet 2018, soit 3 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 1^{er} novembre 2017. La hausse est principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, en partie contrebalancée par une baisse des autres éléments du résultat global découlant de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2018 par rapport au T3 2017

Compte non tenu des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 964 millions de dollars au 31 juillet 2018, en baisse de 21 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 64 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées, dans le portefeuille de prêts immobiliers garantis au Canada, témoignant du rendement solide et soutenu du crédit. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 80 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont été de néant, soit une diminution de 37 millions de dollars en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent reflétant les résolutions dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 275 millions de dollars au 31 juillet 2018, en baisse de 55 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des nouvelles créances douteuses générées, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des taux de change.

La provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, de 4 446 millions de dollars au 31 juillet 2018 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 709 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 612 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 125 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les positions hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 110 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à la provision pour pertes sur prêts relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 au troisième trimestre de l'exercice précédent, principalement du fait que certains titres de créance qui étaient classés comme des prêts selon IAS 39 sont maintenant classés comme des titres de créance au coût amorti depuis l'adoption d'IFRS 9, le tout en partie neutralisé par l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et l'incidence des taux de change. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 339 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées selon IAS 39 au troisième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence des changements de méthodes liés à l'adoption d'IFRS 9 en vertu de laquelle les prêts à l'étape 2 sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie et de l'incidence des taux de change.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Dans la mesure où elles sont pertinentes, des informations prospectives sont intégrées aux paramètres de scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes connexes sont mises à jour trimestriellement et intégrées dans les calculs pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Pour un résumé des méthodes comptables de la Banque et des jugements, estimations et hypothèses comptables importants ayant trait à IFRS 9, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires. Dans le cadre de revues périodiques et de mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances attendues. Au cours du troisième trimestre de 2018, aucun changement n'a été apporté à la méthode de la Banque.

Conformément à IFRS 9, la Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 225 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 224,7 milliards de dollars est liée à des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de 0,3 milliard de dollars est liée à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 97 millions de dollars et 6 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2018 par rapport au T2 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont diminué de 29 millions de dollars, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 10 millions de dollars, ou 0,4 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision à l'étape 3 a diminué de 23 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 55 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2018 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹					
Prêts douteux au début de la période	2 993 \$	3 048 \$	3 290 \$	3 085 \$	3 509 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 182	1 149	1 100	3 588	3 535
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(198)	(250)	(222)	(637)	(782)
Remboursements nets	(336)	(357)	(362)	(1 033)	(1 228)
Cessions de prêts	(7)	(4)	–	(20)	–
Montants radiés	(699)	(696)	(615)	(2 043)	(1 886)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Variations de change et autres variations	29	103	(206)	24	(163)
Prêts douteux à la fin de la période	2 964 \$	2 993 \$	2 985 \$	2 964 \$	2 985 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC, les autres prêts dépréciés acquis et, avant le 1^{er} novembre 2017, certains titres de créance classés comme prêts. Les titres de créance classés comme prêts sont désormais classés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Aux		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	1 614 \$	1 567 \$	s. o. \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	1 212	1 250	s. o.
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	709	732	s. o.
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan selon IFRS 9	3 535	3 549	s. o.
Contreparties particulières	s. o.	s. o.	272
Individuellement non significatives	s. o.	s. o.	547
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	s. o.	s. o.	2 858
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan selon IAS 39	s. o.	s. o.	3 677
Provision pour les positions hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	511	488	s. o.
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	400	377	s. o.
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	s. o.	s. o.	540
Total de la provision pour les positions hors bilan	911	865	540
Provision pour pertes sur prêts	4 446 \$	4 414 \$	4 217 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{2,3}	2 275 \$	2 285 \$	2 330 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{2,3}	0,35 %	0,36 %	0,38 %
Provision pour pertes sur prêts en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,35	0,35	0,33

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2017, les montants sont calculés conformément à IFRS 9. Les montants des périodes comparatives ont été calculés conformément à IAS 39. Les éléments du tableau auxquels ces normes ne s'appliquent pas sont indiqués comme étant sans objet.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

³ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLE 19 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

					Aux
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Amortissables	Non amortissables	Total des prêts immobiliers garantis
			Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
Total	191 559 \$	47 526 \$	239 085 \$	35 744 \$	274 829 \$
					31 juillet 2018
Total	190 325 \$	38 792 \$	229 117 \$	36 145 \$	265 262 \$
					31 octobre 2017

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total
	Assurés ³	Non assurés		Assurées ³	Non assurées		Assurés ³
Total	87 520 \$	134 257 \$	14 777 \$	80 838 \$	102 297 \$	215 095 \$	
							31 juillet 2018
Total	96 485 \$	125 594 \$	16 025 \$	71 394 \$	112 510 \$	196 988 \$	
							31 octobre 2017

Canada	3 539 \$ 1,8 %		2 422 \$ 1,3 %		451 \$ 0,5 %		1 263 \$ 1,5 %		3 990 \$ 1,5 %		3 685 \$ 1,3 %	
	Provinces de l'Atlantique	3 539	1,8	2 422	1,3	451	0,5	1 263	1,5	3 990	1,5	3 685
Colombie-Britannique ⁴	12 873	6,7	22 336	11,7	2 102	2,5	13 591	16,3	14 975	5,4	35 927	13,1
Ontario ⁴	36 664	19,1	57 374	30,0	7 430	8,9	37 941	45,7	44 094	16,0	95 315	34,8
Prairies ⁴	23 970	12,5	14 668	7,7	3 610	4,3	10 559	12,7	27 580	10,0	25 227	9,2
Québec	9 590	5,0	8 123	4,2	1 174	1,4	5 149	6,2	10 764	3,9	13 272	4,8
Total – Canada	86 636	45,1 %	104 923	54,9 %	14 767	17,6 %	68 503	82,4 %	101 403	36,8 %	173 426	63,2 %
États-Unis	884		29 334		10		12 335		894		41 669	
Total	87 520 \$		134 257 \$		14 777 \$		80 838 \$		102 297 \$		215 095 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
Total	1,5 %	4,5 %	6,7 %	13,6 %	40,4 %	32,6 %	0,7 %	– %	100 %
									31 juillet 2018
Total	1,6 %	4,5 %	7,3 %	13,0 %	38,9 %	33,7 %	1,0 %	– %	100 %
									31 octobre 2017

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	31 juillet 2018			Trois mois clos les		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
Canada						
Provinces de l'Atlantique	73 %	71 %	72 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	64	62	63	66	62	64
Ontario ⁶	67	66	66	68	66	67
Prairies ⁶	73	71	72	73	72	72
Québec	73	73	73	73	73	73
Total – Canada	68	66	67	69	66	67
États-Unis	70	62	66	69	62	65
Total	68 %	66 %	67 %	69 %	66 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 31 juillet 2018, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,7 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017), principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances, indicateur de la qualité de crédit établi comme la provision pour pertes sur créances pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,26 % sur une base annualisée (5,25 % au 31 octobre 2017), restant dans un creux cyclique au cours du troisième trimestre de 2018. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque souverain

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Aux

Pays	Prêts et engagements ²				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ³				Portefeuille de négociation et de placement ^{4,5}				Exposition totale ⁶	
	Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières			
	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total		
GIPE														
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Italie	–	176	1	177	–	–	3	3	14	25	4	43	–	223
Irlande	–	–	195	195	17	–	1 315	1 332	–	–	–	–	–	1 527
Portugal	–	–	–	–	–	–	76	76	–	–	–	–	–	76
Espagne	–	52	58	110	–	–	58	58	15	951	–	966	–	1 134
Total GIPE	–	228	254	482	17	–	1 452	1 469	29	976	4	1 009	–	2 960
Reste de l'Europe														
Autriche	–	–	–	–	5	7	18	30	–	1 252	2	1 254	–	1 284
Belgique	260	–	265	525	162	26	179	367	62	94	2	158	–	1 050
Finlande	–	109	–	109	–	27	54	81	–	1 344	–	1 344	–	1 534
France	578	539	103	1 220	78	333	1 624	2 035	120	5 737	139	5 996	–	9 251
Allemagne	1 656	517	195	2 368	531	881	894	2 306	234	7 602	39	7 875	–	12 549
Luxembourg	–	–	–	–	29	–	1 083	1 112	3	–	–	3	–	1 115
Pays-Bas	553	486	165	1 204	234	708	620	1 562	59	3 801	280	4 140	–	6 906
Norvège	127	–	5	132	34	176	65	275	–	306	631	937	–	1 344
Suède	–	67	98	165	–	359	232	591	15	1 373	622	2 010	–	2 766
Suisse	995	58	82	1 135	48	–	886	934	47	–	11	58	–	2 127
Royaume-Uni	2 863	1 170	22	4 055	1 330	615	7 266	9 211	344	1 321	2 144	3 809	–	17 075
Autres ⁷	–	5	–	5	1	122	272	395	–	415	30	445	–	845
Total – Reste de l'Europe	7 032	2 951	935	10 918	2 452	3 254	13 193	18 899	884	23 245	3 900	28 029	–	57 846
Total – Europe	7 032 \$	3 179 \$	1 189 \$	11 400 \$	2 469 \$	3 254 \$	14 645 \$	20 368 \$	913 \$	24 221 \$	3 904 \$	29 038 \$	–	60 806 \$

Pays	31 octobre 2017													
GIPE														
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Italie	–	168	3	171	–	–	3	3	29	35	2	66	–	240
Irlande	–	–	194	194	11	–	274	285	–	–	–	–	–	479
Portugal	–	–	–	–	–	–	16	16	7	–	–	7	–	23
Espagne	–	99	47	146	–	–	35	35	9	1 277	3	1 289	–	1 470
Total GIPE	–	267	244	511	11	–	328	339	45	1 312	5	1 362	–	2 212
Reste de l'Europe														
Autriche	–	–	–	–	12	11	1	24	–	1 073	51	1 124	–	1 148
Belgique	258	–	–	258	188	23	9	220	42	90	–	132	–	610
Finlande	6	134	1	141	–	40	1	41	–	1 066	–	1 066	–	1 248
France	602	636	117	1 355	66	604	2 532	3 202	78	5 337	275	5 690	–	10 247
Allemagne	1 259	522	28	1 809	419	901	873	2 193	233	7 568	45	7 846	–	11 848
Luxembourg	–	–	–	–	35	–	1 138	1 173	6	–	–	6	–	1 179
Pays-Bas	548	339	161	1 048	320	727	323	1 370	72	4 109	313	4 494	–	6 912
Norvège	–	67	4	71	22	311	22	355	1	327	457	785	–	1 211
Suède	–	105	122	227	–	361	245	606	5	1 189	788	1 982	–	2 815
Suisse	975	58	42	1 075	34	–	601	635	55	–	59	114	–	1 824
Royaume-Uni	2 511	2 784	20	5 315	836	580	9 086	10 502	269	2 082	1 744	4 095	–	19 912
Autres ⁷	–	5	–	5	5	130	178	313	–	282	11	293	–	611
Total – Reste de l'Europe	6 159	4 650	495	11 304	1 937	3 688	15 009	20 634	761	23 123	3 743	27 627	–	59 565
Total – Europe	6 159 \$	4 917 \$	739 \$	11 815 \$	1 948 \$	3 688 \$	15 337 \$	20 973 \$	806 \$	24 435 \$	3 748 \$	28 989 \$	–	61 777 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2018 ni au 31 octobre 2017.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 16,2 milliards de dollars pour le GIPE (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2017) et de 54,8 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (67,4 milliards de dollars au 31 octobre 2017). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 juillet 2018 ni au 31 octobre 2017.

⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2017).

⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 8 pays (8 pays au 31 octobre 2017) dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 juillet 2018.

Environ 95 % (96 % au 31 octobre 2017) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés A+ ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 11,5 milliards de dollars (9,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 2,7 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à des garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les expositions à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, des rajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2017.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1^{er} janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Tous les facteurs scalaires susmentionnés augmenteront à 100 % en 2019 pour le calcul des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 31 juillet 2018, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 juillet 2018.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve de fonds propres pour la stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,5 %, ce qui fait passer à 9,5 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et communiquera la modification éventuelle. Un manquement à une obligation relative à la réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres, toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices.

À compter du deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le coefficient est passé de 70 % au deuxième trimestre de 2018 à 72,5 % au trimestre considéré et augmentera à 75 % au quatrième trimestre. La Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 24 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2018	31 octobre 2017	Aux 31 juillet 2017
Fonds propres			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	50 096 \$	46 628 \$	44 975 \$
Fonds propres de catégorie 1	57 047	53 751	52 246
Total des fonds propres	65 933	65 038	63 630
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ¹	363 023 \$	339 793 \$	326 089 \$
Risque de marché	14 670	14 020	13 842
Risque opérationnel	51 250	48 392	47 327
Plancher réglementaire	–	33 545	21 545
Total	428 943 \$	435 750 \$	408 803 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	11,7 %	10,7 %	11,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,3	12,3	12,8
Ratio du total des fonds propres ¹	15,4	14,9	15,6
Ratio de levier	4,1	3,9	4,1

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante d'actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %.

Au 31 juillet 2018, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 11,7 %, 13,3 % et 15,4 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avait augmenté par rapport au ratio de 10,7 % au 31 octobre 2017 en raison de la mise en œuvre au cours du deuxième trimestre de 2018 du plancher de fonds propres réglementaires révisé et de la croissance interne des fonds propres, le tout en partie contrebalancé par le rachat d'actions ordinaires, l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs et l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis.

Au 31 juillet 2018, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,1 % par rapport à un ratio de levier de 3,9 % au 31 octobre 2017. Le ratio de levier a augmenté en raison de la génération des fonds propres et des émissions d'actions privilégiées, en partie contrebalancées par la croissance des activités des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la section «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2017, est présentée ci-dessous.

En août 2018, le BSIF a avisé la Banque qu'elle fixait le ratio cible aux fins de la surveillance de la capacité totale d'absorption (TLAC) à 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure, et le ratio de levier TLAC minimal à 6,75 %. Cet avis fait suite à la publication en avril 2018 de la version définitive de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. À compter du premier trimestre de 2022, les BSI devront respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible aux fins de la surveillance. Les investissements dans les instruments de TLAC émis par des BISM ou des BSI canadiennes pourraient devoir être déduits des fonds propres.

En août 2018, le BSIF a fait paraître, à des fins de consultation publique, une nouvelle version à l'étude des exigences de levier. Les changements comprennent l'application à venir de l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie (AS-RCC) et les modifications au traitement des actifs titrisés au premier trimestre de 2019.

En juillet 2018, le BSIF a publié, à des fins de consultation publique, un document de travail sur la mise en œuvre proposée des réformes de Bâle III. Le document de travail énonce une proposition d'orientation stratégique et de calendriers du BSIF pour la mise en œuvre nationale. En décembre 2017, le CBCB a publié les réformes de Bâle III finalisées. Les réformes comportent les éléments suivants : i) une approche révisée du risque de crédit fondée sur les notations internes, limitant l'utilisation de certaines données dans les modèles internes et retirant la possibilité d'utiliser l'approche NI avancée pour certaines catégories d'actifs; ii) une approche standard révisée du risque de crédit qui est plus détaillée et sensible aux risques; iii) le remplacement du cadre de RVC par de nouvelles approches standard et de base; iv) l'allègement du cadre du risque opérationnel existant afin de passer à une approche standard sensible aux risques qui remplacera les approches existantes; v) des révisions de la mesure du ratio de levier et l'établissement d'une réserve de fonds propres lié au ratio de levier pour les banques d'importance systémique mondiale (BISM); et vi) un plancher global fondé sur les approches standard de Bâle III révisées, soit un coefficient de 72,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Les réformes seront en vigueur à compter du premier trimestre de 2022, quant au plancher global standard, il sera progressivement mis en œuvre sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 2027. Le BSIF appuie les changements proposés aux réformes de Bâle III finalisées et a l'intention de les mettre en œuvre tout en apportant des ajustements pour refléter les unicités du marché canadien.

En juillet 2018, le BSIF a publié, à des fins de consultation publique, une version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres en prévision de son entrée en vigueur au premier trimestre de 2019. Les principales modifications se rapportent à la mise en œuvre, au pays, de l'AS-RCC et aux exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques sur des contreparties centrales ainsi qu'au cadre de titrisation. L'AS-RCC comprend une approche non modélisée exhaustive afin d'évaluer le risque de crédit de contrepartie de transactions sur dérivés et de transactions de règlement de longue durée. Cette proposition permet d'appliquer du premier trimestre de 2019 au quatrième trimestre de 2021 un écart scalaire de 0,7 aux montants d'exposition de l'AS-RCC qui ont une incidence sur l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC. Le cadre de titrisation proposé comprend une hiérarchie révisée permettant de déterminer le traitement et le traitement privilégié aux fins des fonds propres pour les transactions qui respectent les critères des titrisations simples, transparentes et comparables.

En juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée du cadre de gestion des BISM portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*). La nouvelle méthode d'évaluation établit un indicateur du volume de transaction et change les pondérations dans la catégorie relative à la substituabilité, modifie la définition des indicateurs relatifs aux activités transfrontalières, étend le périmètre de consolidation pour inclure les filiales du domaine de l'assurance, et fournit d'autres lignes directrices sur la transition d'une tranche à l'autre et sur les exigences supplémentaires liées à l'absorption des pertes connexes. La version modifiée de la méthode devrait entrer en vigueur en 2021.

En mai 2018, le BSIF a publié la version finale des lignes directrices sur la TLAC et les exigences en matière de divulgation de la composition des fonds propres. Ensemble, ces lignes directrices regroupent les exigences de communication relatives à la TLAC que doivent respecter les BISI canadiennes. Les exigences de communication entrent en vigueur au premier trimestre de 2019.

En mars 2018, le BCBC a publié un document consultatif sur les révisions apportées aux exigences de fonds propres minimums pour le risque de marché. Ce projet porte principalement sur des modifications à l'évaluation de l'approche standard et le recalibrage des pondérations des risques de l'approche standard pour le risque de taux d'intérêt général, le risque de position sur titres de participation et le risque de change. Le projet comprend également des révisions au processus d'évaluation visant à déterminer si les modèles internes de gestion des risques reflètent adéquatement les risques liés aux pupitres de négociation.

En février 2018, le BCBC a publié un document consultatif sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier – cadre actualisé. Les modifications en matière de communication proposées découlant de la finalisation des réformes de Bâle III portent sur le risque de crédit, le risque opérationnel, le ratio de levier, les principales mesures et les résultats de la comparaison des modèles internes pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. En outre, le projet comporte de nouvelles exigences de communication sur le grèvement d'actifs et les contraintes en matière de distribution de fonds propres. Le projet vise à recueillir des opinions sur le champ d'application des exigences de communication pour les composantes des fonds propres réglementaires, lequel avait été proposé dans la norme définitive sur la phase II des exigences de communication financière au titre du troisième pilier. De concert avec la phase I et la phase II du projet d'exigences de communication financière au titre du troisième – version révisée, les exigences de communication proposées seraient toutes regroupées sous le troisième pilier.

En décembre 2017, le CBCB a publié un document de discussion sur le traitement réglementaire des expositions au risque souverain. L'objectif de ce document est de recueillir les commentaires des parties prenantes afin d'étayer l'analyse du CBCB du traitement des expositions au risque souverain. Le document de discussion précise les définitions des différentes entités souveraines, traite du risque souverain inhérent et avance diverses idées quant au traitement des expositions au risque souverain. Le CBCB n'est pas parvenu à un consensus pour apporter des modifications au traitement des expositions au risque souverain, et par conséquent, n'a pas lancé de consultation pour le moment.

En avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice définitive sur la phase I des exigences de communication financière au titre du troisième pilier. Cette ligne directrice précise les attentes du BSIF en ce qui concerne la mise en œuvre à l'échelle nationale par les institutions de dépôt fédérales des révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier (*Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*) émises par le CBCB en janvier 2015. La norme révisée requiert la présentation de tableaux et de fiches de format établi afin d'assurer la comparabilité et l'uniformité des informations à fournir à l'égard des fonds propres et des risques parmi les banques, en mettant l'accent sur une transparence accrue relative aux approches fondées sur les modèles internes que les banques utilisent pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. La ligne directrice remplace le préavis du BSIF de novembre 2007, *Exigences de divulgation au titre du troisième pilier*. Les BISI devront se conformer de façon prospective à la norme *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée* d'ici le quatrième trimestre de 2018.

TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 828,6	1 842,5
Actions autodétenues – ordinaires	(2,5)	(2,9)
Total des actions ordinaires	1 826,1	1 839,6
Options sur actions		
Droits acquis	5,2	5,4
Droits non acquis	8,4	8,9
Actions privilégiées – catégorie A		
Série S	–	5,4
Série T	–	4,6
Série Y	5,5	5,5
Série Z	4,5	4,5
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	–
	194,0	190,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,1)	(0,3)
Total des actions privilégiées	193,9	189,7
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 16 et 18 comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 920 millions d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débiteurs subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 2 025 millions d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur

ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débetures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031 et débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires et à la note 19 des états financiers consolidés de 2017 de la Banque.

TABLEAU 26 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018		Trois mois clos les 30 avril 2018	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période	338 523 \$	13 656 \$	323 071 \$	12 529 \$
Taille du portefeuille	4 613	177	4 776	859
Qualité du portefeuille	(1 033)	(224)	1 342	(40)
Mises à jour des modèles	4 784	–	(215)	–
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	(447)	–	–	–
Variations des taux de change	2 922	64	9 281	308
Autres	(12)	–	268	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	10 827	17	15 452	1 127
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période	349 350 \$	13 673 \$	338 523 \$	13 656 \$

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC, lesquels sont intégrés à 80 % pour l'exercice 2018.

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le troisième trimestre de 2018, l'augmentation est attribuable à la croissance des prêts aux grandes entreprises du secteur Services de gros et des différents portefeuilles des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et pour le troisième trimestre de 2018, la diminution est principalement attribuable aux économies tirées de la mise à jour annuelle des paramètres du risque de crédit autre que de détail.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. À compter du troisième trimestre de 2018, la Banque a l'autorisation du BSIF de se servir de l'approche NI avancée pour le risque de crédit pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques dans le portefeuille de cartes de crédit du secteur Services de détail aux États-Unis.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs qui ont été adoptés récemment du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 27 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018		Trois mois clos les 30 avril 2018	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	15 248 \$		11 303 \$	
Variation dans les niveaux de risque	(578)		3 945	
Mises à jour des modèles	–		–	
Méthode et politique	–		–	
Acquisitions et cessions	–		–	
Variations des taux de change et autres	négl. ¹		négl.	
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	(578)		3 945	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	14 670 \$		15 248 \$	

¹ Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Une diminution du risque de taux d'intérêt et du risque de position sur titres de participation a contribué à la décroissance des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 28 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel
Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2018	30 avril 2018
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	50 392 \$	49 416 \$
Revenus générés	263	31
Variation dans les niveaux de risque	312	14
Mises à jour des modèles	-	-
Méthode et politique	-	-
Acquisitions et cessions	-	-
Variations des taux de change et autres	283	931
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	51 250 \$	50 392 \$

La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation des produits bruts. La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios. La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles. La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire. La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2017.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 juillet 2018.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et est évaluée avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 29 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondées sur les notations internes avancées¹

(en millions de dollars canadiens)	<i>Aux</i>					
	31 juillet 2018			31 octobre 2017		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	2 980 \$	364 163 \$	367 143 \$	5 862 \$	349 749 \$	355 611 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	109 852	109 852	–	93 527	93 527
Autres expositions aux produits de détail	12 771	79 129	91 900	19 011	75 566	94 577
Total – Risque de crédit de détail	15 751	553 144	568 895	24 873	518 842	543 715
Expositions aux produits autres que de détail						
Entreprises	128 848	346 200	475 048	125 621	305 867	431 488
Emprunteurs souverains	93 919	140 614	234 533	91 567	157 947	249 514
Banques	17 361	99 894	117 255	18 195	94 181	112 376
Total – Risque de crédit autre que de détail	240 128	586 708	826 836	235 383	557 995	793 378
Expositions brutes au risque de crédit	255 879 \$	1 139 852 \$	1 395 731 \$	260 256 \$	1 076 837 \$	1 337 093 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés au risque de marché de négociation et ceux qui sont exposés au risque de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 30 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

	31 juillet 2018				31 octobre 2017				Aux
	Risque de marché de Bilan négociation	Risque de marché de autre que de négociation	Risque de marché de autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de autre que de négociation	Risque de marché de autre que de négociation	Autres	
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	34 578 \$	291 \$	34 287 \$	– \$	51 185 \$	194 \$	50 991 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	124 061	121 368	2 693	–	103 918	99 168	4 750	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	3 865	–	3 865	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	47 567	43 323	4 244	–	56 195	51 492	4 703	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 246	–	3 246	–	4 032	–	4 032	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	130 152	–	130 152	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	s. o.	s. o.	–	146 411	–	146 411	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	99 839	–	99 839	–	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	s. o.	–	71 363	–	71 363	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	129 019	3 821	125 198	–	134 429	1 345	133 084	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	635 228	–	635 228	–	616 374	–	616 374	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 090	–	15 090	–	17 297	–	17 297	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	8 175	–	8 175	–	7 784	–	7 784	–	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs ¹	1 651	–	1 651	–	1 549	–	1 549	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	60 033	–	–	60 033	68 458	–	–	68 458	
Total de l'actif	1 292 504	168 803	1 063 668	60 033	1 278 995	152 199	1 058 338	68 458	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	107 599	5 738	101 861	–	79 940	3 539	76 401	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	42 966	38 660	4 306	–	51 214	46 206	5 008	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 018	12 018	–	–	12 757	12 757	–	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	838 568	–	838 568	–	832 824	–	832 824	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	15 090	–	15 090	–	17 297	–	17 297	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	39 354	38 439	915	–	35 482	32 124	3 358	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	94 609	3 726	90 883	–	88 591	2 064	86 527	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	15 296	–	15 296	–	16 076	–	16 076	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	7 023	–	7 023	–	9 528	–	9 528	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	15 004	1	15 003	–	15 081	1	15 080	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	104 977	–	–	104 977	120 205	–	–	120 205	
Total du passif et des capitaux propres	1 292 504 \$	98 582 \$	1 088 945 \$	104 977 \$	1 278 995 \$	96 691 \$	1 062 099 \$	120 205 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

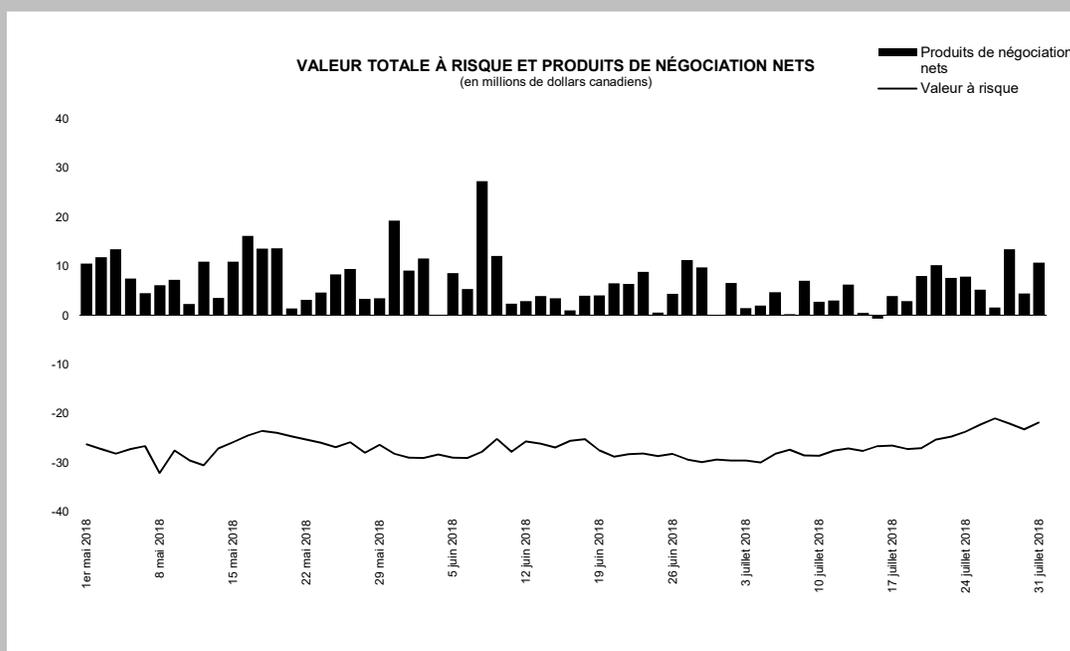
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 juillet 2018 a compté deux jours de pertes de négociation et les produits de négociations nets ont été positifs pendant 97 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 31 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

	(en millions de dollars canadiens)		31 juillet 2018				Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
			30 avril 2018		31 juillet 2017		31 juillet 2018		31 juillet 2017	
			Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	12,8 \$	17,5 \$	25,7 \$	11,5 \$	17,0 \$	16,4 \$	14,5 \$	15,6 \$		
Risque d'écart de taux	13,6	12,0	15,0	9,2	11,4	10,2	10,9	9,0		
Risque de position sur titres de participation	6,2	7,1	11,9	4,4	8,5	10,3	7,7	8,9		
Risque de change	3,7	4,0	5,9	2,4	4,5	4,8	4,1	4,2		
Risque sur marchandises	1,9	2,4	3,3	1,3	2,2	1,3	2,4	1,3		
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	14,6	18,3	22,4	14,6	17,3	15,6	16,6	14,1		
Effet de diversification ¹	(31,0)	(34,4)	négl. ²	négl. ²	(35,4)	(35,2)	(32,3)	(31,0)		
Valeur à risque totale (une journée)	21,8	26,9	32,1	20,9	25,5	23,4	23,9	22,1		
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	42,7	55,8	76,4	42,6	57,7	43,4	50,8	37,8		
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	191,1 \$	224,8 \$	264,5 \$	191,1 \$	205,4 \$	232,1 \$	212,5 \$	239,7 \$		

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a légèrement augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et à celle du trimestre précédent en raison de la hausse du risque idiosyncratique propre à des titres de créance attribuable aux positions dans des obligations du secteur financier. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis.

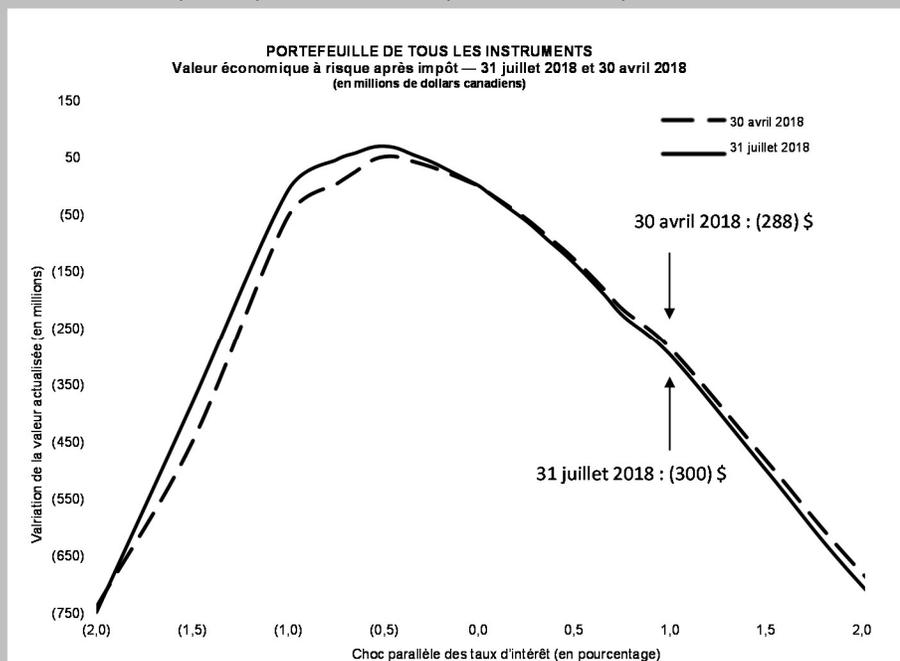
La diminution des IRC moyennes en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et l'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent découlent des positions dans des banques canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le cadre de la gestion du taux d'intérêt structurel. Elle tient compte du risque de taux d'intérêt des produits bancaires personnels et commerciaux (les prêts et les dépôts) ainsi que du financement connexe, des placements et des actifs liquides de haute qualité (HQLA) connexes. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pbb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 juillet 2018, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 300 millions de dollars (288 millions de dollars au 30 avril 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 6 millions de dollars (52 millions de dollars au 30 avril 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt des activités d'assurance est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 32 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018		30 avril 2018		Aux 31 juillet 2017	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(42) \$	(14) \$	(37) \$	(41) \$	(27) \$	(67) \$
Dollar américain	(258)	8	(251)	(11)	(203)	(166)
	(300) \$	(6) \$	(288) \$	(52) \$	(230) \$	(233) \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement tout en ayant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence détaillé afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion du risque, des Finances et des Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. Dans l'ensemble, la gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et semestriellement les politiques.

D'après les règles prudentielles resserrées visant les sociétés de portefeuille bancaires et les organisations bancaires étrangères, la TD a établi TD Group US Holdings LLC (TDGUS) en tant que société de portefeuille intermédiaire (IHC) de la TD aux États-Unis et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la Banque.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2017 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2017 de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, elle n'inclut généralement pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les actifs détenus par la TD pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²	
							31 juillet 2018
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 690 \$	– \$	2 690 \$	– %	591 \$	2 099 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	13 129	57 956	71 085	13	41 088	29 997	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 289	55	39 344	7	4 586	34 758	
Obligations de gouvernements provinciaux	11 082	18 803	29 885	5	23 348	6 537	
Obligations de sociétés émettrices	6 724	3 784	10 508	2	2 014	8 494	
Actions	12 345	1 790	14 135	3	4 391	9 744	
Autres titres ou prêts négociables	2 326	418	2 744	–	230	2 514	
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	87 585	82 806	170 391	30	76 248	94 143	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 105	–	32 105	6	28	32 077	
Obligations du gouvernement des États-Unis	29 564	39 749	69 313	13	37 732	31 581	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	45 349	943	46 292	8	8 149	38 143	
Autres obligations souveraines	49 974	48 818	98 792	18	39 377	59 415	
Obligations de sociétés émettrices	72 477	2 033	74 510	13	5 567	68 943	
Actions	31 808	31 759	63 567	11	27 729	35 838	
Autres titres ou prêts négociables	5 770	12	5 782	1	610	5 172	
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	267 047	123 314	390 361	70	119 192	271 169	
Total	354 632 \$	206 120 \$	560 752 \$	100 %	195 440 \$	365 312 \$	
							31 octobre 2017
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 202 \$	– \$	2 202 \$	– %	421 \$	1 781 \$	
Obligations du gouvernement du Canada	15 524	46 203	61 727	12	35 522	26 205	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 178	45	37 223	7	3 888	33 335	
Obligations de gouvernements provinciaux	9 865	15 346	25 211	5	18 177	7 034	
Obligations de sociétés émettrices	4 348	3 362	7 710	2	1 173	6 537	
Actions	9 634	2 518	12 152	2	4 930	7 222	
Autres titres ou prêts négociables	1 977	222	2 199	–	133	2 066	
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	80 728	67 696	148 424	28	64 244	84 180	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	44 886	–	44 886	9	42	44 844	
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 758	33 090	63 848	12	32 074	31 774	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	43 703	494	44 197	8	9 560	34 637	
Autres obligations souveraines	55 272	62 720	117 992	22	39 233	78 759	
Obligations de sociétés émettrices	62 867	1 945	64 812	12	6 101	58 711	
Actions	21 230	21 124	42 354	8	16 741	25 613	
Autres titres ou prêts négociables	5 556	1 374	6 930	1	80	6 850	
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	264 272	120 747	385 019	72	103 831	281 188	
Total	345 000 \$	188 443 \$	533 443 \$	100 %	168 075 \$	365 368 \$	

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	133 494 \$	111 797 \$
Filiales bancaires	211 864	217 098
Succursales à l'étranger	19 954	36 473
Total	365 312 \$	365 368 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 juillet 2018 et 30 avril 2018 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		31 juillet 2018	
					Actifs liquides grévés	Actifs liquides non grevés ²
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 746 \$	– \$	2 746 \$	– %	577 \$	2 169 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 954	56 843	71 797	13	42 399	29 398
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 629	54	40 683	7	4 611	36 072
Obligations de gouvernements provinciaux	11 105	17 838	28 943	5	22 260	6 683
Obligations de sociétés émettrices	6 674	3 949	10 623	2	2 173	8 450
Actions	12 297	2 472	14 769	3	4 235	10 534
Autres titres ou prêts négociables	1 952	381	2 333	–	510	1 823
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	90 357	81 537	171 894	30	76 765	95 129
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 507	–	32 507	6	22	32 485
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 787	41 900	72 687	13	40 925	31 762
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	45 255	837	46 092	8	8 169	37 923
Autres obligations souveraines	51 177	51 693	102 870	18	35 977	66 893
Obligations de sociétés émettrices	73 241	1 991	75 232	13	6 026	69 206
Actions	30 096	32 209	62 305	11	27 471	34 834
Autres titres ou prêts négociables	5 030	13	5 043	1	625	4 418
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	268 093	128 643	396 736	70	119 215	277 521
Total	358 450 \$	210 180 \$	568 630 \$	100 %	195 980 \$	372 650 \$

30 avril 2018

Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 302 \$	– \$	2 302 \$	– %	481 \$	1 821 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 778	49 809	65 587	12	40 212	25 375
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 996	51	43 047	8	6 277	36 770
Obligations de gouvernements provinciaux	10 619	16 738	27 357	5	20 003	7 354
Obligations de sociétés émettrices	6 759	3 677	10 436	2	1 661	8 775
Actions	8 435	2 226	10 661	2	4 793	5 868
Autres titres ou prêts négociables	1 944	347	2 291	–	211	2 080
Total (actifs libellés en dollars canadiens)	88 833	72 848	161 681	29	73 638	88 043
Trésorerie et montants à recevoir de banques	38 460	–	38 460	7	216	38 244
Obligations du gouvernement des États-Unis	29 765	40 794	70 559	13	38 502	32 057
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	44 593	434	45 027	8	9 083	35 944
Autres obligations souveraines	52 818	54 814	107 632	19	34 660	72 972
Obligations de sociétés émettrices	68 820	1 239	70 059	13	5 820	64 239
Actions	26 876	28 653	55 529	10	22 948	32 581
Autres titres ou prêts négociables	4 942	7	4 949	1	639	4 310
Total (actifs non libellés en dollars canadiens)	266 274	125 941	392 215	71	111 868	280 347
Total	355 107 \$	198 789 \$	553 896 \$	100 %	185 506 \$	368 390 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 36 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	31 juillet 2018		30 avril 2018
	La Banque Toronto-Dominion (société mère)	128 679 \$	115 766 \$
Filiales bancaires	215 723	219 961	
Succursales à l'étranger	28 248	32 663	
Total	372 650 \$	368 390 \$	

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 37 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

	Grevés ¹		Non grevés		Aux	
	Donnés en Garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵	Total de l'actif	Actifs grevés en pourcentage du total de l'actif
						31 juillet 2018
Trésorerie et montants à recevoir de banques	54 \$	20 \$	– \$	5 467 \$	5 541 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3 969	90	28 927	1 592	34 578	0,3
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	67 771	11 842	260 264	21 286	361 163	6,2
Dérivés	–	–	–	47 567	47 567	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	129 019	129 019	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	22 247	59 444	77 947	475 590	635 228	6,3
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	15 090	15 090	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	8 175	8 175	–
Goodwill	–	–	–	16 360	16 360	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 483	2 483	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5 212	5 212	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2 724	2 724	–
Autres actifs ⁸	997	–	–	28 367	29 364	0,1
Total de l'actif au bilan	95 038 \$	71 396 \$	367 138 \$	758 932 \$	1 292 504 \$	12,9 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	133 306	–	22 375	(129 019)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	36 356	284	12 768	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	6 204	–	22 205	(13 985)		
Total des éléments hors bilan	175 866	284	57 348	(143 004)		
Total	270 904 \$	71 680 \$	424 486 \$	615 928 \$		
						31 octobre 2017
Total de l'actif au bilan	88 894 \$	65 705 \$	359 169 \$	765 227 \$	1 278 995 \$	12,1 %
Éléments hors bilan	154 350	229	61 328	(145 711)		
Total	243 244 \$	65 934 \$	420 497 \$	619 516 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été donnés en garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB) afin de soutenir les activités des Services de détail aux États-Unis.

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence des facteurs de risque importants pour le profil de risque de la TD. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les protocoles de gouvernance et les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en

œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 38 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Au 31 juillet 2018		
	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Perspectives
Moody's	P-1	Aa1	Stable
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (haut)	AA	Positive

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 39 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018
Abaissement de un cran	84 \$	137 \$
Abaissement de deux crans	119	191
Abaissement de trois crans	612	637

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les diverses agences de notation aux dérivés négociés hors bourse. Lorsque l'annexe de soutien au crédit exige plusieurs notations, l'abaissement des notations est déterminé selon la variation de la plus faible des notations.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2018.

TABLEAU 40 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹		
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
		31 juillet 2018
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. \$	211 757 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	458 488 \$	32 274 \$
Dépôts stables ⁴	193 914	5 817
Dépôts moins stables	264 574	26 457
Financement de gros non garanti, dont :	236 405	115 662
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁵	92 008	21 861
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	112 399	61 803
Dettes non garanties	31 998	31 998
Financement de gros garanti	s. o.	12 135
Exigences supplémentaires, dont :	189 605	52 786
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	28 527	13 890
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 922	5 922
Facilités de crédit et de liquidité	155 156	32 974
Autres obligations de financement contractuelles	10 809	5 199
Autres obligations de financement conditionnelles ⁶	566 423	8 720
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	226 776 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	177 153 \$	20 240 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	15 174	7 377
Autres entrées de trésorerie	32 430	32 430
Total des entrées de trésorerie	224 757 \$	60 047 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 juillet 2018	30 avril 2018
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁷	211 757 \$	217 290 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁸	166 729	177 455
Ratio de liquidité à court terme	127 %	123 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 représente la moyenne des 64 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁵ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁶ Comprendent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁷ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁸ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 127 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 a été de 212 milliards de dollars (217 milliards de dollars pour le trimestre clos le 30 avril 2018), les actifs du niveau 1 représentant 80 % (80 % pour le trimestre clos le 30 avril 2018). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2017 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	355 626 \$	350 446 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	340 284	336 302
Autres dépôts	71	99
Total	695 981 \$	686 847 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt également à du financement à terme sous forme de billets de dépôts bancaires du Canada, de titres adossés à des créances hypothécaires du Canada en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada, des titres de créance émis en Australie et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (2 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 s'est élevé à 123,8 milliards de dollars (109,3 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2017).

TABLEAU 42 : FINANCEMENT À LONG TERME

Financement à long terme par devise	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Dollar canadien	33 %	37 %
Dollar américain	39	42
Euro	19	14
Livre sterling	6	4
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	55 %	53 %
Obligations sécurisées	28	27
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	12	15
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	5
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017.

TABLEAU 43 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							31 juillet 2018	Aux 31 octobre 2017
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ¹	7 708 \$	5 878 \$	2 121 \$	126 \$	– \$	– \$	15 833 \$	17 990 \$
Billet de dépôt au porteur	376	1 076	2 152	1 063	–	–	4 667	3 700
Certificats de dépôt	10 496	16 813	16 169	7 820	132	–	51 430	65 465
Papier commercial	8 670	12 581	17 853	10 469	–	–	49 573	25 281
Obligations sécurisées	–	–	–	3 342	7 420	23 420	34 182	29 319
Titrisation de prêts hypothécaires	42	1 095	2 176	1 976	4 421	17 604	27 314	28 833
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	9	4 470	5 734	7 034	14 513	35 103	66 863	57 570
Billets et débiteures subordonnés ²	–	–	–	–	–	7 023	7 023	9 528
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	741	650	988	2 504	1 430	6 313	5 835
Divers ³	3 358	2 307	478	256	13	681	7 093	8 443
Total	30 659 \$	44 961 \$	47 333 \$	33 074 \$	29 003 \$	85 261 \$	270 291 \$	251 964 \$
Dont :								
Garantis	42 \$	1 836 \$	2 829 \$	6 306 \$	14 345 \$	42 465 \$	67 823 \$	64 003 \$
Non garantis	30 617	43 125	44 504	26 768	14 658	42 796	202 468	187 961
Total	30 659 \$	44 961 \$	47 333 \$	33 074 \$	29 003 \$	85 261 \$	270 291 \$	251 964 \$

¹ Comprennent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.

² Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

³ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 7,1 milliards de dollars (8,4 milliards de dollars au 31 octobre 2017).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 0,7 milliard de dollars et 2,0 milliards de dollars (respectivement 0,6 milliard de dollars et 1,8 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017) de même que d'autres titres adossés à des créances respectivement de 1,0 milliard de dollars et 1,8 milliard de dollars (respectivement néant et 0,7 milliard de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017). La Banque a émis aussi respectivement 15,6 milliards de dollars et 21,9 milliards de dollars de billets à moyen terme non garantis (respectivement néant et 4,5 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017) dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 a été respectivement de 4,5 milliards de dollars et 7,3 milliards de dollars (respectivement néant et 4,6 milliards de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Le 18 avril 2018, le gouvernement du Canada a publié les versions définitives des règlements en vertu de la *Loi sur les banques* et de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la Loi sur la SADC), lesquels fournissent des précisions sur le régime de recapitalisation interne des banques. Le règlement (émission) en vertu de la *Loi sur les banques* et le règlement sur la conversion en vertu de la Loi sur la SADC entreront en vigueur le 23 septembre 2018, tandis que le règlement sur l'indemnisation en vertu de la Loi sur la SADC est entré en vigueur dès son enregistrement le 27 mars 2018. Les règlements sur la recapitalisation interne constituent la dernière étape de la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne qui donne à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) le pouvoir lui permettant de convertir en actions ordinaires certains éléments du passif admissibles des BISI dans le cas peu probable où elles ne seraient plus viables. La *Loi no 1 d'exécution du budget de 2016*, comportant des modifications à la Loi sur la SADC, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne, a été adoptée en juin 2016.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive de Bâle III sur le ratio de liquidité à long terme, dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Selon le ratio de liquidité à long terme (NSFR), le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans un an pour soutenir leurs activités. Compte tenu des progrès réalisés à l'échelle internationale, le BSIF prévoit plutôt mettre en œuvre le NSFR en janvier 2020. Les sections pertinentes de la ligne directrice sur les normes de liquidité ont été mises à jour pour tenir compte du report de la date de mise en œuvre.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de l'évaluation du profil de liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

Au

	31 juillet 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 539	\$ 2	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 541
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	33 100	225	484	2	16	-	-	-	751	34 578
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 091	2 170	3 315	1 948	2 490	8 482	22 219	27 624	53 722	124 061
Actifs financiers détenus à d'autres fins que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	715	-	13	8	589	721	496	715	608	3 865
Dérivés	4 838	5 927	4 204	2 340	1 901	6 562	11 740	10 055	-	47 567
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	119	81	5	426	68	442	1 351	754	-	3 246
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 535	2 948	3 618	2 113	5 360	17 631	62 601	32 171	2 175	130 152
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	279	1 964	3 729	2 484	3 586	11 066	30 581	46 246	(96)	99 839
Valeurs mobilières prises en pension	88 221	24 427	10 829	4 465	1 063	14	-	-	-	129 019
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 299	4 373	7 479	7 049	11 596	39 640	114 277	36 064	-	221 777
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	829	1 430	2 658	2 867	4 193	14 214	53 508	26 062	61 976	167 737
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	34 664	34 664
Entreprises et gouvernements	25 791	6 407	5 692	4 480	7 276	20 535	65 080	59 348	19 976	214 585
Total des prêts	27 919	12 210	15 829	14 396	23 065	74 389	232 865	121 474	116 616	638 763
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 535)	(3 535)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	27 919	12 210	15 829	14 396	23 065	74 389	232 865	121 474	113 081	635 228
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 246	2 727	108	5	2	2	-	-	-	15 090
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	8 175	8 175
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	16 360	16 360
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 483	2 483
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	5 212	5 212
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	2 724	2 724
Montants à recevoir des courtiers et des clients	14 322	-	-	-	-	-	-	-	-	14 322
Autres actifs	3 238	741	249	1 845	130	173	294	99	8 273	15 042
Total de l'actif	194 162	\$ 53 422	\$ 42 383	\$ 30 032	\$ 38 270	\$ 119 482	\$ 362 147	\$ 239 138	\$ 213 468	\$ 1 292 504
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	16 709	\$ 30 511	\$ 36 323	\$ 14 295	\$ 4 545	\$ 1 004	\$ 3 172	\$ 1 040	\$ -	\$ 107 599
Dérivés	4 673	6 646	4 168	2 416	1 800	5 609	8 575	9 079	-	42 966
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	-	869	194	649	1 692	6 294	2 320	-	12 018
Dépôts ^{3, 4}										
Particuliers	4 321	7 178	6 981	6 248	6 447	10 541	9 888	40	421 161	472 805
Banques	7 541	3 638	161	61	65	-	3	8	8 132	19 609
Entreprises et gouvernements	19 405	17 317	11 295	5 242	9 534	22 707	53 216	8 079	199 359	346 154
Total des dépôts	31 267	28 133	18 437	11 551	16 046	33 248	63 107	8 127	628 652	838 568
Acceptations	12 246	2 727	108	5	2	2	-	-	-	15 090
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	295	4 267	1 109	942	432	5 450	13 015	12 947	897	39 354
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	81 076	10 302	2 554	558	39	47	33	-	-	94 609
Passifs de titrisation au coût amorti	42	1 095	1 307	629	504	2 729	5 679	3 311	-	15 296
Montants à payer aux courtiers et aux clients	14 756	-	-	-	-	-	-	-	-	14 756
Passifs liés aux assurances	120	187	300	345	426	929	1 675	958	1 703	6 643
Autres passifs ⁵	3 691	1 669	2 273	384	1 517	2 974	2 263	126	5 998	20 895
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	7 023	-	7 023
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	77 687	77 687
Total du passif et des capitaux propres	164 875	\$ 85 537	\$ 67 448	\$ 31 319	\$ 25 960	\$ 53 684	\$ 103 813	\$ 44 931	\$ 714 937	\$ 1 292 504
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	14 523	\$ 16 056	\$ 18 336	\$ 12 961	\$ 10 765	\$ 21 901	\$ 97 230	\$ 3 238	\$ 2 512	\$ 197 522
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	158	235	234	230	883	2 159	3 281	-	7 259
Autres obligations d'achat	33	74	191	99	96	352	507	-	-	1 352
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	612	968	686	61	-	-	-	-	2 327
Total des engagements hors bilan	14 635	\$ 16 900	\$ 19 730	\$ 13 980	\$ 11 152	\$ 23 136	\$ 99 896	\$ 6 519	\$ 2 512	\$ 208 460

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprend 34 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 6 à 9 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 9 mois à 1 an», une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 20 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Comprend 67 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 9 mois à 1 an», une tranche de 15 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 19 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprend 181 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 44 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2017									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 971	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	3 971
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	49 825	742	13	6	7	—	—	—	592	51 185
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	721	3 433	3 178	4 090	4 007	9 092	22 611	17 669	39 117	103 918
Dérivés	6 358	7 744	5 016	2 379	2 657	6 790	13 500	11 751	—	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	232	269	402	353	233	370	1 059	897	217	4 032
Valeurs mobilières disponibles à la vente	652	4 020	1 794	3 867	3 121	15 622	72 964	42 083	2 288	146 411
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	83	824	2 709	2 583	1 874	12 805	22 697	27 788	—	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	84 880	33 930	11 433	3 068	1 086	24	8	—	—	134 429
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	905	2 677	8 869	16 042	13 264	36 284	109 260	34 778	—	222 079
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	701	1 342	3 329	3 760	3 315	12 902	44 850	25 651	61 251	157 101
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	33 007	33 007
Entreprises et gouvernements	20 255	7 351	7 079	7 155	9 621	14 623	59 870	59 107	15 917	200 978
Titres de créance classés comme prêts	—	15	—	2	16	31	248	2 897	—	3 209
Total des prêts	21 861	11 385	19 277	26 959	26 216	63 840	214 228	122 433	110 175	616 374
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 783)	(3 783)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	21 861	11 385	19 277	26 959	26 216	63 840	214 228	122 433	106 392	612 591
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 822	2 372	96	5	2	—	—	—	—	17 297
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	7 784	7 784
Goodwill ²	—	—	—	—	—	—	—	—	16 156	16 156
Autres immobilisations incorporelles ²	—	—	—	—	—	—	—	—	2 618	2 618
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	—	—	—	—	—	—	—	—	5 313	5 313
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	2 497	2 497
Montants à recevoir des courtiers et des clients	29 971	—	—	—	—	—	—	—	—	29 971
Autres actifs	2 393	600	1 052	104	99	138	298	140	8 440	13 264
Total de l'actif	215 769	\$ 65 319	\$ 44 970	\$ 43 414	\$ 39 302	\$ 108 681	\$ 347 365	\$ 222 761	\$ 191 414	\$ 1 278 995
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	10 349	\$ 20 834	\$ 25 071	\$ 7 192	\$ 12 820	\$ 1 494	\$ 1 469	\$ 711	\$ —	\$ 79 940
Dérivés	5 307	7 230	4 587	2 200	1 981	6 868	11 111	11 930	—	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur	4	1 118	139	709	—	1 832	5 966	2 989	—	12 757
Dépôts ^{3, 4}										
Particuliers	4 538	6 472	6 424	6 619	6 740	9 487	10 162	65	417 648	468 155
Banques	12 375	4 766	1 354	16	91	3	—	11	7 271	25 887
Entreprises et gouvernements	23 899	18 868	15 492	4 488	6 392	15 783	43 465	14 555	195 840	338 782
Total des dépôts	40 812	30 106	23 270	11 123	13 223	25 273	53 627	14 631	620 759	832 824
Acceptations	14 822	2 372	96	5	2	—	—	—	—	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 348	3 003	770	624	765	3 948	11 677	11 921	1 426	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	72 361	11 057	4 826	219	20	64	44	—	—	88 591
Passifs de titrisation au coût amorti	48	668	1 062	708	1 264	3 060	6 287	2 979	—	16 076
Montants à payer aux courtiers et aux clients	32 851	—	—	—	—	—	—	—	—	32 851
Passifs liés aux assurances	123	182	294	338	417	926	1 738	1 097	1 660	6 775
Autres passifs ⁵	3 551	2 352	1 826	255	1 290	2 934	1 557	814	5 891	20 470
Billets et débentures subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	9 528	—	9 528
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	75 190	75 190
Total du passif et des capitaux propres	181 576	\$ 78 922	\$ 61 941	\$ 23 373	\$ 31 782	\$ 46 399	\$ 93 476	\$ 56 600	\$ 704 926	\$ 1 278 995
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	19 208	\$ 15 961	\$ 14 402	\$ 10 536	\$ 7 934	\$ 22 423	\$ 85 183	\$ 3 228	\$ 2 325	\$ 181 200
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	158	236	234	232	881	2 115	3 505	—	7 440
Autres obligations d'achat	24	102	79	59	52	224	318	—	—	858
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	696	494	228	344	408	724	—	—	—	2 894
Total des engagements hors bilan	20 007	\$ 16 715	\$ 14 945	\$ 11 173	\$ 8 626	\$ 24 252	\$ 87 616	\$ 6 733	\$ 2 325	\$ 192 392

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 29 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 19 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁵ Comprennent 89 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante «de 6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 26 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 25 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 10 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

⁶ Comprennent 123 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2017 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte de crédit n'est attendue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 juillet 2018, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 11,1 milliards de dollars (13,2 milliards de dollars au 31 octobre 2017). De plus, au 31 juillet 2018, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,3 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,7 milliards de dollars au 31 juillet 2018 (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2017). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Au 31 juillet 2018, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2018 et des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre de 2018 et des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque appliquera cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers, notamment sur la présentation de certains produits et de certaines charges, le moment et la méthode de la comptabilisation des produits, et la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. Pour le moment, la Banque ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence importante.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications seront appliquées de façon prospective et ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9 et a mis à jour et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière par suite de l'application de cette nouvelle norme comptable. Se reporter à la note 2 et à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de renseignements à l'égard des modifications apportées aux méthodes, procédures et estimations comptables de la Banque.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

31 juillet 2018 31 octobre 2017

ACTIF	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 541 \$	3 971 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	34 578	51 185
	40 119	55 156
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	124 061	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 865	s. o. ¹
Dérivés (Note 4)	47 567	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 246	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	130 152	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 4, 5)	s. o.	146 411
	308 891	310 556
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Note 5)	99 839	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 5)	s. o.	71 363
Valeurs mobilières prises en pension	129 019	134 429
Prêts (Note 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	221 777	222 079
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	167 737	157 101
Cartes de crédit	34 664	33 007
Entreprises et gouvernements	214 585	200 978
Titres de créance classés comme prêts	s. o.	3 209
	638 763	616 374
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(3 535)	(3 783)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	635 228	612 591
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 090	17 297
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	8 175	7 784
Goodwill (Note 8)	16 360	16 156
Autres immobilisations incorporelles	2 483	2 618
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 212	5 313
Actifs d'impôt différé (Note 16)	2 724	2 497
Montants à recevoir des courtiers et des clients	14 322	29 971
Autres actifs (Note 9)	15 042	13 264
	79 408	94 900
Total de l'actif	1 292 504 \$	1 278 995 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 10)	107 599 \$	79 940 \$
Dérivés (Note 4)	42 966	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 018	12 757
	162 583	143 911
Dépôts (Note 10)		
Particuliers	472 805	468 155
Banques	19 609	25 887
Entreprises et gouvernements	346 154	338 782
	838 568	832 824
Divers		
Acceptations	15 090	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	39 354	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	94 609	88 591
Passifs de titrisation au coût amorti	15 296	16 076
Montants à payer aux courtiers et aux clients (Note 4)	14 756	32 851
Passifs liés aux assurances	6 643	6 775
Autres passifs (Note 11)	20 895	20 470
	206 643	217 542
Billets et débentures subordonnés (Note 12)	7 023	9 528
Total du passif	1 214 817	1 203 805
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	21 099	20 931
Actions privilégiées (Note 13)	4 850	4 750
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(168)	(176)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(3)	(7)
Surplus d'apport	195	214
Résultats non distribués	44 223	40 489
Cumul des autres éléments du résultat global	6 498	8 006
	76 694	74 207
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	993	983
Total des capitaux propres	77 687	75 190
Total du passif et des capitaux propres	1 292 504 \$	1 278 995 \$

¹ Sans objet.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Produits d'intérêts				
Prêts (Note 6)	7 184 \$	6 045 \$	20 271 \$	17 405 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts (Note 5)	1 784	1 189	4 779	3 320
Dividendes	346	275	859	916
Dépôts auprès de banques	197	115	519	305
	9 511	7 624	26 428	21 946
Charges d'intérêts				
Dépôts	2 850	1 729	7 363	4 757
Passifs de titrisation	149	116	431	339
Billets et débentures subordonnés	82	97	254	288
Divers	775	415	1 897	1 045
	3 856	2 357	9 945	6 429
Produits d'intérêts nets	5 655	5 267	16 483	15 517
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 220	1 142	3 481	3 364
Commissions sur crédit	325	304	899	852
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières (Note 5)	16	37	22	87
Produits (pertes) de négociation	125	237	730	162
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8	s. o.	26	s. o.
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(13)	(137)	(124)	(223)
Frais de service	695	682	2 018	1 990
Services de cartes	623	638	1 768	1 828
Produits d'assurance	1 030	956	2 998	2 817
Autres produits (pertes)	201	160	411	485
	4 230	4 019	12 229	11 362
Total des produits	9 885	9 286	28 712	26 879
Provision pour pertes sur créances (Notes 5, 6)	561	505	1 810	1 638
Indemnisations d'assurance et charges connexes	627	519	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 15)	2 640	2 527	7 697	7 591
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	434	456	1 313	1 352
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	287	249	797	740
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	186	173	598	518
Marketing et développement des affaires	206	173	546	523
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	35	(6)	73	6
Frais liés aux activités de courtage	71	76	229	240
Services professionnels et services-conseils	313	272	826	841
Divers	945	935	2 706	2 727
	5 117	4 855	14 785	14 538
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 580	3 407	10 357	9 072
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	705	760	2 491	1 613
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	230	122	508	346
Résultat net	3 105	2 769	8 374	7 805
Dividendes sur actions privilégiées	59	47	163	143
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 046 \$	2 722 \$	8 211 \$	7 662 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	3 028 \$	2 693 \$	8 157 \$	7 576 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	29	54	86
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)				
De base	1,65 \$	1,46 \$	4,44 \$	4,09 \$
Dilué	1,65	1,46	4,43	4,08
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,67	0,60	1,94	1,75

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Résultat net	3 105	\$ 2 769	\$ 8 374	\$ 7 805
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39²)				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	(46)	s. o.	370
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(19)	s. o.	(180)	s. o.
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	(48)	s. o.	(82)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	s. o.	(6)	s. o.
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(16)	s. o.	–	s. o.
	(36)	(94)	(186)	288
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	838	(6 112)	543	(4 809)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	(25)	–	(17)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(182)	1 699	(104)	1 296
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	–	10	–	4
	656	(4 428)	439	(3 526)
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	524	(2 503)	(1 478)	(2 342)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(594)	1 736	(259)	310
	(70)	(767)	(1 737)	(2 032)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	290	315	363	404
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	25	s. o.	53	s. o.
	315	315	416	404
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	865	(4 974)	(1 068)	(4 866)
Total du résultat global	3 970	\$ (2 205)	\$ 7 306	\$ 2 939
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	3 893	\$ (2 281)	\$ 7 089	\$ 2 710
Actionnaires privilégiés	59	47	163	143
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	29	54	86

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

² IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	\$ (62)	\$ 166	\$ 166
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	s. o.	(115)	s. o.
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente	s. o.	(16)	s. o.	(9)
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	s. o.	5	s. o.
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	s. o.	–	s. o.
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(66)	610	(37)	464
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	–	(3)	–	(1)
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	223	(1 440)	(462)	(1 278)
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	246	(1 161)	173	(364)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	106	111	150	143
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9	s. o.	25	s. o.
Total de l'impôt sur le résultat	16	\$ 399	\$ (617)	\$ (131)

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Actions ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	21 203 \$	20 809 \$	20 931 \$	20 711 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	28	18	124	121
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	89	85	272	247
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(221)	–	(228)	(167)
Solde à la fin de la période	21 099	20 912	21 099	20 912
Actions privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	5 100	4 400	4 750	4 400
Émission d'actions	–	350	350	350
Rachat d'actions	(250)	–	(250)	–
Solde à la fin de la période	4 850	4 750	4 850	4 750
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)				
Solde au début de la période	(108)	(245)	(176)	(31)
Achat d'actions	(2 571)	(2 180)	(6 161)	(6 970)
Vente d'actions	2 511	2 403	6 169	6 979
Solde à la fin de la période	(168)	(22)	(168)	(22)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)				
Solde au début de la période	(5)	(7)	(7)	(5)
Achat d'actions	(24)	(46)	(103)	(137)
Vente d'actions	26	45	107	134
Solde à la fin de la période	(3)	(8)	(3)	(8)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	194	200	214	203
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	8	9	(2)	17
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(2)	–	(11)	(8)
Divers	(5)	(2)	(6)	(5)
Solde à la fin de la période	195	207	195	207
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	43 363	37 577	40 489	35 452
Incidence de l'adoption d'IFRS 9 ¹	–	s. o.	53	s. o.
Résultat net attribuable aux actionnaires	3 087	2 740	8 320	7 719
Dividendes sur actions ordinaires	(1 222)	(1 108)	(3 563)	(3 242)
Dividendes sur actions privilégiées	(59)	(47)	(163)	(143)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(4)	(4)	(4)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	(1 236)	–	(1 273)	(713)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	290	315	363	404
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	s. o.	1	s. o.
Solde à la fin de la période	44 223	39 473	44 223	39 473
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	379	s. o.	510	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	s. o.	19	s. o.
Autres éléments du résultat global	(20)	s. o.	(186)	s. o.
Provision pour pertes sur créances	(16)	s. o.	–	s. o.
Solde à la fin de la période	343	s. o.	343	s. o.
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	45	s. o.	113	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	s. o.	(96)	s. o.
Autres éléments du résultat global	25	s. o.	54	s. o.
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	–	s. o.	(1)	s. o.
Solde à la fin de la période	70	s. o.	70	s. o.
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	s. o.	681	s. o.	299
Autres éléments du résultat global	s. o.	(94)	s. o.	288
Solde à la fin de la période	s. o.	587	s. o.	587
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	7 574	10 581	7 791	9 679
Autres éléments du résultat global	656	(4 428)	439	(3 526)
Solde à la fin de la période	8 230	6 153	8 230	6 153
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(2 075)	591	(408)	1 856
Autres éléments du résultat global	(70)	(767)	(1 737)	(2 032)
Solde à la fin de la période	(2 145)	(176)	(2 145)	(176)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	6 498	6 564	6 498	6 564
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	76 694	71 876	76 694	71 876
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	992	1 652	983	1 650
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	29	54	86
Divers	(17)	(93)	(44)	(148)
Solde à la fin de la période	993	1 588	993	1 588
Total des capitaux propres	77 687 \$	73 464 \$	77 687 \$	73 464 \$

¹ IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 810 \$	3 529 \$	10 865 \$	9 418 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	561	505	1 810	1 638
Amortissement	150	164	427	457
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	186	173	598	518
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(16)	(37)	(22)	(87)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(230)	(122)	(508)	(346)
Impôt différé	(138)	122	406	194
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer	(71)	20	(160)	(286)
Valeurs mobilières mises en pension	(1 568)	3 510	6 018	29 145
Valeurs mobilières prises en pension	11 895	(6 566)	5 410	(34 348)
Valeurs mobilières vendues à découvert	1 949	2 195	3 872	1 691
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(10 044)	12 014	(20 229)	(562)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(13 757)	7 734	(33 893)	(6 844)
Dépôts	12 973	(44 471)	33 403	1 977
Dérivés	2 592	3 534	380	5 030
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	222	s. o.	5 407	s. o.
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	196	138	(96)	450
Passifs de titrisation	(315)	(899)	(1 519)	(1 285)
Impôt exigible	200	664	(901)	(111)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(1 575)	2 631	(2 446)	455
Divers	740	9 443	(4 975)	4 847
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	7 760	(5 719)	3 847	11 951
Flux de trésorerie des activités de financement				
Émission de billets et débentures subordonnés	–	1 500	–	1 500
Rachat de billets et débentures subordonnés (Note 12)	(618)	(14)	(2 437)	(2 282)
Émission d'actions ordinaires (Note 13)	23	15	104	101
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(1 457)	–	(1 501)	(880)
Émission d'actions privilégiées (Note 13)	–	346	346	346
Rachat d'actions privilégiées (Note 13)	(250)	–	(250)	–
Vente d'actions autodétenues (Note 13)	2 545	2 457	6 274	7 130
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(2 595)	(2 226)	(6 264)	(7 107)
Dividendes versés	(1 192)	(1 070)	(3 454)	(3 138)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(18)	(29)	(54)	(86)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(3 562)	979	(7 236)	(4 416)
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	1 809	8 626	16 607	8 113
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(3 817)	s. o.	(12 178)	s. o.
Produit tiré des échéances	8 314	s. o.	22 434	s. o.
Produit tiré des ventes	660	s. o.	1 831	s. o.
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente				
Achats	s. o.	(18 258)	s. o.	(49 303)
Produit tiré des échéances	s. o.	9 178	s. o.	24 234
Produit tiré des ventes	s. o.	877	s. o.	3 148
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(15 658)	s. o.	(39 502)	s. o.
Produit tiré des échéances	5 855	s. o.	15 744	s. o.
Produit tiré des ventes	127	s. o.	328	s. o.
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance				
Achats	s. o.	(2 928)	s. o.	(15 974)
Produit tiré des échéances	s. o.	8 586	s. o.	24 042
Produit tiré des ventes	s. o.	–	s. o.	452
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	s. o.	(2 431)	s. o.	(2 461)
Produit tiré des échéances	s. o.	44	s. o.	289
Produit tiré des ventes	s. o.	(41)	s. o.	432
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(175)	143	(326)	(129)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(2 885)	3 796	4 938	(7 157)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	31	(214)	21	(172)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	1 344	(1 158)	1 570	206
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	4 197	5 271	3 971	3 907
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 541 \$	4 113 \$	5 541 \$	4 113 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	614 \$	711 \$	3 031 \$	2 110 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	3 838	2 457	9 863	6 573
Montant des intérêts reçus au cours de la période	9 076	7 469	25 327	20 888
Montant des dividendes reçus au cours de la période	364	373	857	911

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables mentionnées à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 29 août 2018.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2017. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et à la note 2 du présent document.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La nouvelle norme ci-après a été adoptée par la Banque le 1^{er} novembre 2017.

IFRS 9, INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39. La Banque a décidé de continuer d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IAS 39 pour le moment, mais se conformera aux obligations d'information annuelle révisées relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans les modifications corrélatives à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7).

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, par les banques d'importance systémique intérieure», selon lequel toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, le 1^{er} novembre 2017, la Banque a adopté IFRS 9 rétrospectivement. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. Toutefois, la Banque a pris la décision de ne pas retraiter l'information financière des périodes comparatives et a comptabilisé tout écart d'évaluation entre les valeurs comptables antérieures et les nouvelles valeurs comptables au 1^{er} novembre 2017 par un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués ou du cumul des autres éléments du résultat global, selon le cas. Se reporter aux états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque et aux notes correspondantes pour les méthodes comptables appliquées selon IAS 39 au cours de ces périodes.

De plus, des modifications apportées à IFRS 7 qui établissent des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9 ont également été adoptées par la Banque pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017.

Classement et évaluation des actifs financiers

En raison de l'adoption d'IFRS 9, la Banque classe dorénavant ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- Détenus à des fins de transaction;
- Détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Désignés à la JVRN.

La Banque continue de comptabiliser les actifs financiers à la date de transaction.

Instruments de créance

Le classement et l'évaluation des instruments de créance sont fondés sur les modèles économiques de la Banque pour gérer ses actifs financiers et selon que les flux de trésorerie contractuels correspondent ou non uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). Pour le jugement à l'égard des modèles économiques et du critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, se reporter à la note 3.

La Banque a établi ses modèles économiques comme suit :

- Détenue aux fins de la perception : l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels;
- Détenue aux fins de la perception et de la vente : l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers;
- Détenue en vue de la vente ou autres modèles économiques : l'objectif ne correspond à aucun des objectifs susmentionnés.

La Banque vérifie le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels pour les actifs financiers qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception et détention aux fins de la perception et de la vente. Si ces actifs financiers comportent des flux de trésorerie contractuels qui ne concordent pas avec un contrat de prêt de base, ils sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN. Dans un contrat de prêt de base, l'intérêt ne comprend qu'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit, les autres risques qui se rattachent à un prêt de base ainsi que pour une marge raisonnable.

Titres de créance et prêts évalués au coût amorti

Les titres de créance et prêts détenus qui s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et dont les flux de trésorerie contractuels satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces actifs financiers est ajustée pour tenir compte d'une provision pour pertes sur créances (au bilan) comptabilisée et évaluée comme il est décrit à la rubrique «Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues» de la présente note, ainsi que des radiations et des produits non gagnés, qui comprennent l'intérêt payé d'avance, des commissions et coûts de montage de prêts, des commissions d'engagement, des commissions de syndication de prêts et des primes ou escomptes non amortis. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et coûts de montage de prêts sont considérés comme des ajustements du rendement du prêt et sont comptabilisés progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont comptabilisées progressivement dans les commissions sur crédit sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement soit appelé. Sinon, elles sont comptabilisées progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont comptabilisées dans les commissions sur crédit lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est comptabilisée à titre d'ajustement du rendement dans les produits d'intérêts sur la durée du prêt.

Titres de créance et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les titres de créance et prêts détenus qui s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et de la vente et dont les flux de trésorerie contractuels satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont évalués à la JVAERG. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des gains ou des pertes de valeur, des produits d'intérêts et des profits et pertes de change sur le coût amorti des instruments, lesquels sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances attendues est comptabilisée et évaluée comme il est décrit à la rubrique «Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues» de la présente note. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, les profits et les pertes cumulés qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés hors des capitaux propres en résultat et inscrits au poste Profit net (perte nette) sur valeurs mobilières. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers dans un portefeuille de négociation s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente s'ils ont été créés, acquis ou contractés principalement dans le but d'être vendus dans un proche avenir, ou s'ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications de prise de profits à court terme. Les actifs financiers qui s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les prêts détenus à des fins de transaction ainsi que certains titres de créance et certaines marchandises physiques aux fins de financement qui sont comptabilisés comme des valeurs mobilières prises en pension dans le bilan consolidé intermédiaire.

Les actifs du portefeuille de négociation sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits de négociation. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les dividendes et les intérêts sont inclus dans les produits d'intérêts.

Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN comprennent les actifs financiers qui s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente ou autres modèles économiques, comme les titres de créance et prêts gérés sur la base de leur juste valeur. Les actifs financiers qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception ou détention aux fins de la perception et de la vente et qui ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels sont également classés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction évalués à la JVRN. Les variations de la juste valeur ainsi que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN. Les produits d'intérêts tirés des instruments de créance sont inclus dans les produits d'intérêts selon la comptabilité d'engagement.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de créance qui s'inscrivent dans les modèles économiques de types détention aux fins de la perception ou détention aux fins de la perception et de la vente peuvent être désignés au moment de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, dans la mesure où cette désignation permet d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui autrement découlerait de l'évaluation de ces actifs financiers sur une base différente. La désignation à la juste valeur par le biais du résultat net n'est possible que pour les instruments financiers dont la juste valeur peut être établie de façon fiable. Une fois que les actifs financiers ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, cette désignation ne peut être révoquée. Les variations

de la juste valeur ainsi que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la JVRN. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits d'intérêts selon la comptabilité d'engagement.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres doivent être évalués à la JVRN (classés comme des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN), sauf si au moment de la comptabilisation initiale la Banque a irrévocablement choisi de désigner une participation en actions, détenue à des fins autres que de transaction, à la JVAERG. Si ce choix a été effectué, les variations de la juste valeur, y compris les profits ou les pertes de change correspondants, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net, même au moment de la cession de la participation. Les profits et pertes réalisés sont transférés directement dans les résultats non distribués au moment de la cession. Par conséquent, la participation n'est pas soumise à un test de dépréciation. En général, les dividendes seront comptabilisés dans les produits d'intérêts à moins que les dividendes représentent le recouvrement d'une partie du coût de la participation. Les profits et les pertes sur les participations en actions détenues à des fins autres que de transaction évaluées à la JVRN sont compris dans les produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN.

Classement et évaluation des passifs financiers

La Banque classe ses passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Détenus à des fins de transaction;
- Désignés à la JVRN;
- Autres passifs.

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les passifs financiers sont détenus dans un portefeuille de négociation s'ils ont été contractés principalement dans le but de les racheter dans un avenir proche ou font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de profit à court terme. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement les dépôts détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et les obligations liées à certaines valeurs mobilières mises en pension.

Les passifs du portefeuille de négociation sont comptabilisés à la date de transaction et à la juste valeur, et les variations de juste valeur, de même que tous les profits ou pertes, sont comptabilisés dans les produits de négociation. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement et sont inclus dans les charges d'intérêts.

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains passifs financiers qui ne répondent pas à la définition des passifs financiers détenus à des fins de transaction peuvent être désignés à la JVRN. Pour être désignés à la JVRN, les passifs financiers doivent satisfaire à un des critères suivants : 1) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation; 2) un groupe de passifs financiers est géré et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement; 3) l'instrument comprend un ou plusieurs dérivés incorporés à moins que : a) les dérivés incorporés ne modifient pas significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; ou b) il soit évident sans analyse approfondie, voire sans analyse, que la séparation du dérivé incorporé de l'instrument financier est interdite. En outre, la désignation à la JVRN n'est possible que pour les instruments financiers dont la juste valeur peut être établie de façon fiable. Une fois que les passifs financiers ont été désignés à la JVRN, cette désignation ne peut être révoquée. Les passifs désignés à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé intermédiaire, et les variations de la juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession sont comptabilisés dans les autres produits (pertes), à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat global. Cette exception ne s'applique pas aux engagements de prêts ni aux contrats de garantie financière. Les intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement dans les charges d'intérêts.

Autres passifs financiers

Dépôts

Les dépôts, à l'exception des dépôts inclus dans le portefeuille de négociation, sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à titre de charges d'intérêts.

Billets et débiteures subordonnés

Les billets et débiteures subordonnés sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les billets et débiteures subordonnés sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les intérêts, y compris les coûts de transactions incorporés à l'actif, sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif à titre de charges d'intérêts.

Reclassement des actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels la Banque change de modèle économique pour les gérer. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers, y compris aux prêts et titres de créance, évalués au coût amorti, aux prêts et titres de créance évalués à la JVAERG, aux engagements de prêts et contrats de garantie financière qui ne sont pas évalués à la JVRN.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues comprend trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir pour les actifs financiers productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis leur comptabilisation initiale, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers qui sont dépréciés. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la Banque aux termes d'un contrat et tous les flux de trésorerie que la Banque s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui devraient être subies en fonction des cas de défaillance possibles dans les douze mois suivant la date de clôture. Si la qualité du crédit s'améliore dans une période ultérieure, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes est de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions de détail, une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations de la probabilité de défaillance (PD) pour les douze mois à venir depuis la comptabilisation initiale, à l'aide d'une combinaison de renseignements individuels et collectifs qui intègre des attributs particuliers à l'emprunteur et au compte ainsi que des variables macroéconomiques prospectives pertinentes.

Pour les expositions autres que de détail, une augmentation importante du risque de crédit est évaluée en fonction des variations des cotes de risque internes (notation de risque-emprunteur (NRE)) depuis la comptabilisation initiale.

La Banque définit une défaillance comme étant un retard de 90 jours et plus pour la plupart des produits de détail et une NRE de 9 pour les expositions autres que de détail. Les expositions sont considérées comme ayant subi une perte de valeur et sont transférées dans les éléments se trouvant à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours ou plus pour les expositions de détail, lorsque la NRE est de 9 pour les expositions autres que de détail, ou lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu.

Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la Banque prend en considération toutes les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir, qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tiennent compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque. La durée de vie attendue correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Banque est exposée au risque de crédit, y compris les options de prorogations que l'emprunteur peut exercer unilatéralement. Pour certains instruments financiers qui comprennent un prêt et un engagement de prêt non utilisé et pour lesquels la capacité contractuelle de la Banque d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement de prêt non utilisé ne limite pas l'exposition de la Banque aux pertes de crédit à la période de préavis contractuelle, les pertes de crédit attendues sont évaluées sur la période pendant laquelle la Banque est exposée au risque de crédit. Par exemple, les pertes de crédit attendues sur les cartes de crédit sont évaluées en fonction du cycle de vie comportemental de l'emprunteur en y intégrant des hypothèses relatives à l'espérance de vie et les caractéristiques propres à l'emprunteur.

La Banque se sert de l'approche fondée sur les notations internes avancées qu'elle utilise aux fins des fonds propres réglementaires et y apporte des ajustements au besoin afin de calculer les pertes de crédit attendues.

Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit

Les informations prospectives sont prises en compte afin de déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et d'évaluer les pertes de crédit attendues. Les facteurs macroéconomiques prospectifs sont intégrés aux paramètres de risque dans la mesure où ils sont pertinents.

Les facteurs qualitatifs qui ne sont pas déjà pris en compte par les modèles sont intégrés en exerçant un jugement d'expert en matière de crédit afin de déterminer les pertes de crédit attendues définitives. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

Prêts modifiés

Dans le cas où un emprunteur éprouve des difficultés financières, la Banque peut consentir certaines modifications aux modalités du prêt. Les modifications peuvent comporter un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêt, une renonciation de principal, une consolidation de dettes, une abstention et d'autres mesures visant à atténuer la perte économique et à éviter la saisie ou la reprise de la sûreté. La Banque a des politiques pour établir les mesures correctives appropriées pour chaque emprunteur.

Si la Banque établit qu'une modification entraîne l'expiration des droits sur les flux de trésorerie, l'actif initial est décomptabilisé tandis que le nouvel actif est comptabilisé selon les nouvelles modalités contractuelles. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée par rapport au risque de défaillance à la date de la modification.

Si la Banque établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'augmentation importante du risque de crédit est évaluée selon le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale de l'actif initial. Les flux de trésorerie attendus de la modification des modalités contractuelles sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, après une période de rendement et une amélioration de la situation financière de l'emprunteur, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

Provision pour pertes sur prêts, compte non tenu des prêts dépréciés acquis

La provision pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction des pertes de crédit attendues dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur prêts pour les portefeuilles de prêts présentés au bilan consolidé intermédiaire, qui comprend les provisions relatives au crédit pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements, est déduite des prêts au bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts pour les prêts évalués à la JVAERG est présentée dans l'état des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties ou lettres de crédit et à certaines lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les provisions pour les portefeuilles de prêts présentées dans les expositions au bilan et hors bilan sont calculées selon la même méthode. La provision au bilan consolidé est augmentée de la provision pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé et diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions. Chaque trimestre, les provisions sont réévaluées et ajustées en fonction des modifications apportées par la direction à l'estimation des pertes de crédit attendues. Les pertes sur prêts pour les prêts douteux se retrouvant à l'étape 3 continuent d'être constatées au moyen d'une provision pour pertes sur prêts jusqu'à ce que le prêt soit radié.

Un prêt est radié à même la provision pour pertes sur prêts connexe lorsqu'il n'est plus réaliste d'envisager son recouvrement. Les prêts autres que de détail sont généralement radiés lorsque tous les efforts raisonnables de recouvrement ont été épuisés, y compris la vente du prêt, la réalisation des biens donnés en garantie ou le règlement de la question des garanties avec le séquestre ou devant le tribunal en matière de faillite. Les prêts de détail autres que pour des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque les versements sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsque le prêt est vendu. Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers sont généralement radiés lorsque la garantie est réalisée.

Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance

La provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance représente la meilleure estimation de la direction des pertes de crédit attendues. Les titres de créance évalués au coût amorti sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances dans le bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance évalués à la JVAERG est présentée dans l'état des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances au bilan consolidé est augmentée de la provision pour pertes sur créances à l'état du résultat consolidé et diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions. Chaque trimestre, les provisions sont réévaluées et ajustées en fonction des modifications apportées par la direction à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur, compte tenu des pertes de crédit subies et attendues estimées à la date d'acquisition ainsi que des ajustements en fonction du taux d'intérêt du prêt acquis par rapport aux taux de marché en vigueur. À l'acquisition, les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir sont comptabilisées pour les prêts acquis, ce qui se traduit par des prêts acquis ayant une valeur comptable inférieure à leur juste valeur. Lorsque les prêts acquis ont manifestement déjà subi une perte de crédit et qu'il est probable dès la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de principal et paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat, ils sont en général considérés comme étant des prêts dépréciés acquis, sans qu'une perte de crédit attendue soit comptabilisée à l'acquisition. Les prêts productifs acquis sont par la suite comptabilisés au coût amorti selon les flux de trésorerie contractuels, et tout escompte ou prime lié à l'acquisition, y compris les escomptes relatifs au crédit, est considéré comme un ajustement du rendement du prêt et est comptabilisé dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du prêt ou sur la durée de vie prévue du prêt pour les prêts renouvelables acquis.

Prêts dépréciés acquis

Les prêts dépréciés acquis sont désignés douteux à l'acquisition en fonction des risques spécifiques qui les caractérisent, notamment le retard observé dans les paiements, l'historique de performance et les notes de crédit récentes de l'emprunteur. Les prêts dépréciés acquis sont comptabilisés d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus plutôt que selon leurs flux de trésorerie contractuels. La Banque établit la juste valeur de ces prêts à la date d'acquisition en actualisant les flux de trésorerie attendus selon un taux d'actualisation qui tient compte de facteurs qu'un intervenant du marché utiliserait pour établir cette juste valeur, y compris les hypothèses de la direction relatives aux taux de défaillance, à la gravité des pertes subies, au montant et à l'échéancier des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Certains prêts dépréciés acquis qui sont individuellement significatifs sont comptabilisés individuellement. Les prêts dépréciés acquis restants sont regroupés, pourvu qu'ils aient été acquis au cours d'un même trimestre et qu'ils présentent des caractéristiques de risques identiques. Les prêts regroupés sont comptabilisés comme un seul actif comportant des flux de trésorerie regroupés et un taux d'intérêt composé unique. Après l'acquisition, la Banque réévalue régulièrement son montant estimatif des flux de trésorerie et le met à jour pour tenir compte des changements apportés aux hypothèses liés aux taux de défaillance, à la gravité des pertes subies, au montant et à l'échéancier des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Des baisses probables des flux de trésorerie attendus entraînent la comptabilisation d'une dépréciation additionnelle, qui est calculée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus révisés, actualisés au taux d'intérêt effectif des prêts par rapport à la valeur comptable des prêts. Le montant des pertes de crédit attendues excédant les escomptes initiaux relatifs au crédit est comptabilisé dans la provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sur les prêts dépréciés acquis sont calculés en multipliant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit par le coût amorti des prêts dépréciés acquis.

Résumé de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Classement et évaluation

Le tableau ci-dessous présente un résumé des modifications effectuées au classement et à l'évaluation au 1^{er} novembre 2017. Le reclassement correspond à la variation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers en raison d'un changement à leur classement. La réévaluation correspond à la variation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers attribuable aux modifications apportées à leur évaluation.

ACTIFS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens)

IAS 39	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Au 31 oct. 2017 Valeur comptable selon IAS 39	Reclassement	Réévaluation	Au 1 ^{er} nov. 2017 Valeur comptable selon IFRS 9	Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	IFRS 9	Note
Trésorerie et montants à recevoir de banques	Coût amorti	3 971 \$	–	–	3 971 \$	Coût amorti	Trésorerie et montants à recevoir de banques	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	Coût amorti	51 185	–	–	51 185	Coût amorti	Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction							Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	
Titres de créance	JVRN	53 402	–	–	53 402	JVRN	Titres de créance	
Titres de capitaux propres	JVRN	32 010	–	–	32 010	JVRN	Titres de capitaux propres	
Prêts	JVRN	11 235	(86)	–	11 149	JVRN	Prêts	1
Marchandises et autres	JVRN	7 271	–	–	7 271	JVRN	Marchandises et autres	
		103 918	(86)	–	103 832			
							Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN	
			3 734	–	3 734	JVRN	Titres de créance	2
			369	–	369	JVRN	Titres de créance	3
			196	68	264	JVRN	Titres de capitaux propres	4
			2 857	–	2 857	JVRN	Prêts	5
			1 917	1	1 918	JVRN	Prêts	6
			86	–	86	JVRN	Prêts	1
			44	–	44	JVRN	Prêts	5
			9 203	69	9 272			
Dérivés	JVRN	56 195	–	–	56 195	JVRN	Dérivés	
Actifs financiers désignés à la JVRN							Actifs financiers désignés à la JVRN	
Titres de créance	JVRN	3 150	–	–	3 150	JVRN	Titres de créance	7
Titres de créance	JVRN	369	(369)	–	–	JVRN	Titres de créance	3
Titres de créance	JVRN	513	(513)	–	–	JVRN	Titres de créance	8
		4 032	(882)	–	3 150			
Valeurs mobilières disponibles à la vente							Actifs financiers à la JVAERG	
Titres de créance	JVAERG	142 927	(3 734)	–	139 193	JVAERG	Titres de créance	2
Titres de créance	JVAERG	1 197	(1 197)	–	–	JVAERG	Titres de créance	9
Titres de capitaux propres	JVAERG	2 287	(196)	–	2 091	JVAERG	Titres de capitaux propres	4, 10
Prêts	JVAERG	–	1 823	–	1 823	JVAERG	Prêts	11
		146 411	(3 304)	–	143 107			
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance							Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	
Titres de créance	Coût amorti	71 363	–	29	71 392	Coût amorti	Titres de créance	12
			3 209	–	3 209	Coût amorti	Titres de créance	13
			1 197	(7)	1 190	Coût amorti	Titres de créance	9
			513	–	513	Coût amorti	Titres de créance	8
			(155)	8	(147)		Provision pour pertes sur créances	14
		71 363	4 764	30	76 157			
Valeurs mobilières prises en pension							Valeurs mobilières prises en pension	
Valeurs mobilières prises en pension	JVRN	1 345	653	–	1 998	JVRN	Valeurs mobilières prises en pension	15
Valeurs mobilières prises en pension	Coût amorti	133 084	(653)	–	132 431	Coût amorti	Valeurs mobilières prises en pension	15
		134 429	–	–	134 429			
Prêts							Prêts	
Prêts hypothécaires résidentiels	Coût amorti	222 079	(2 857)	–	219 222	Coût amorti	Prêts hypothécaires résidentiels	5
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	Coût amorti	157 101	(44)	–	157 057	Coût amorti	Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5
Cartes de crédit	Coût amorti	33 007	–	–	33 007	Coût amorti	Cartes de crédit	
Entreprises et gouvernements	Coût amorti	199 053	(1 823)	–	197 230	Coût amorti	Entreprises et gouvernements	11
Entreprises et gouvernements	Coût amorti	1 925	(1 925)	–	–	Coût amorti	Entreprises et gouvernements	6
Titres de créance classés comme prêts	Coût amorti	3 209	(3 209)	–	–	Coût amorti		13
Total des prêts, avant provision		616 374	(9 858)	–	606 516		Total des prêts, avant provision	
Provision pour pertes sur prêts		(3 783)	156	152	(3 475)		Provision pour pertes sur prêts	14
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts		612 591	(9 702)	152	603 041		Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	
Divers							Divers	
Engagements de clients au titre d'acceptations	Coût amorti	17 297	–	–	17 297	Coût amorti	Engagements de clients au titre d'acceptations	
Montants à recevoir des courtiers et des clients	Coût amorti	29 971	–	–	29 971	Coût amorti	Montants à recevoir des courtiers et des clients	
Autres actifs financiers	Coût amorti	4 556	8	(28)	4 536	Coût amorti	Autres actifs financiers	
		51 824	8	(28)	51 804			
Total des actifs financiers		1 235 919	1	223	1 236 143		Total des actifs financiers	
Actifs non financiers		43 076	–	2	43 078		Actifs non financiers	16
Total de l'actif		1 278 995 \$	1 \$	225 \$	1 279 221 \$		Total de l'actif	

PASSIFS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens)

	Catégorie d'évaluation selon IAS 39	Au 31 oct. 2017			Au 1 ^{er} nov. 2017			Catégorie d'évaluation selon IFRS 9	IFRS 9	Note
		Valeur comptable selon IAS 39	Reclassement	Réévaluation	Valeur comptable selon IFRS 9					
Dépôts détenus à des fins de transaction	JVRN	79 940	\$	–	\$	79 940	\$	JVRN	Dépôts détenus à des fins de transaction	
Dérivés	JVRN	51 214		–		51 214		JVRN	Dérivés	
Passifs de titrisation à la juste valeur	JVRN	12 757		–		12 757		JVRN	Passifs de titrisation à la juste valeur	
Dépôts	Coût amorti	832 824		–		832 824		Coût amorti	Dépôts	
Acceptations	Coût amorti	17 297		–		17 297		Coût amorti	Acceptations	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	JVRN	35 482		–		35 482		JVRN	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	Coût amorti/ JVRN	88 591		–		88 591		Coût amorti/ JVRN	Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	
Passifs de titrisation au coût amorti	Coût amorti	16 076		–		16 076		Coût amorti	Passifs de titrisation au coût amorti	
Montants à payer									Montants à payer	
aux courtiers et aux clients	Coût amorti	32 851		–		32 851		Coût amorti	aux courtiers et aux clients	
Billets et débiteures subordonnés	Coût amorti	9 528		–		9 528		Coût amorti	Billets et débiteures subordonnés	
Autres passifs financiers	Coût amorti	9 934		–	250	10 184		Coût amorti	Autres passifs financiers	14
Total des passifs financiers		1 186 494		–	250	1 186 744			Total des passifs financiers	
Passifs non financiers		17 311		–	–	17 311			Passifs non financiers	
Total du passif		1 203 805		–	250	1 204 055			Total du passif	
Résultats non distribués		40 489		–	53	40 542			Résultats non distribués	
Cumul des autres éléments du résultat global		8 006		1	(78)	7 929			Cumul des autres éléments du résultat global	
Autres capitaux propres		26 695		–	–	26 695			Autres capitaux propres	
Total du passif et des capitaux propres		1 278 995	\$	1	\$	1 279 221	\$		Total du passif et des capitaux propres	

¹ Certains prêts qui respectent la définition de déposé à des fins de transaction selon IAS 39 ont été reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN, puisque ces prêts s'inscrivent dans un modèle économique qui est géré en fonction de la juste valeur et ne font pas l'objet de mouvement actif et fréquent d'achats et de ventes dans le but de dégager un bénéfice des fluctuations de prix à court terme.

² Certains titres de créance disponibles à la vente selon IAS 39 doivent être évalués à la JVRN selon IFRS 9 puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les variations de juste valeur déjà comptabilisées pour ces titres ont été reclassées dans les résultats non distribués.

³ Certains titres de créance désignés à la JVRN selon IAS 39 doivent être évalués à la JVRN selon IFRS 9 puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

⁴ Certains titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 ont été reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN. Les profits et pertes latents sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente ont été reclassés dans les résultats non distribués. En outre, certains titres de capitaux propres disponibles à la vente ont été évalués au coût selon IAS 39 puisqu'ils n'étaient pas assortis d'un prix coté sur un marché actif et que leur juste valeur ne pouvait pas être évaluée de façon fiable. Selon IFRS 9, ces titres de capitaux propres doivent être évalués à la juste valeur puisque l'exception en vertu d'IAS 39 n'existe plus. La différence entre le coût et la juste valeur a été comptabilisée dans les résultats non distribués.

⁵ Certains prêts s'inscrivent dans un modèle économique géré en fonction de la juste valeur selon IFRS 9 et, par conséquent, sont reclassés dans les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN.

⁶ Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements doivent être évalués à la JVRN puisqu'ils ne satisfont pas au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. La valeur comptable de ces prêts a été ajustée pour refléter leur juste valeur, et la différence a été comptabilisée dans les résultats non distribués.

⁷ Certains titres de créance désignés à la JVRN selon IAS 39 ont été de nouveau désignés à la JVRN afin de réduire de façon importante une non-concordance comptable.

⁸ Certains titres de créance détenus par la Banque ont été désignés à la JVRN selon IAS 39. Conformément à IFRS 9, cette désignation a été annulée et ces titres de créance s'inscrivent dans le modèle économique de type détention aux fins de la perception et sont évalués au coût amorti. Les variations de juste valeur déjà comptabilisées pour ces titres ont été reprises par imputation dans les résultats non distribués. La juste valeur de ces titres de créance était de 782 millions de dollars au 31 juillet 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance au coût amorti, la variation de la juste valeur comptabilisée dans l'état du résultat consolidé intermédiaire n'aurait pas été importante pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018. Le taux d'intérêt effectif de ces titres de créance établi au 1^{er} novembre 2017 se situait entre 0,55 % et 1,38 % et des produits d'intérêts respectivement de 3 millions de dollars et 8 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018.

⁹ Certains titres de créance classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 s'inscrivaient dans un modèle économique dont l'objectif était de détenir les actifs aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels. La valeur comptable de ces titres de créance au 1^{er} novembre 2017 a été ajustée au coût amorti par imputation dans le cumul des autres éléments du résultat global. La juste valeur de ces titres de créance était de 1,2 milliard de dollars au 31 juillet 2018. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance au coût amorti, la variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente comptabilisée dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire aurait été une perte respectivement de 6 millions de dollars et 27 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018.

¹⁰ Certains titres de capitaux propres classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 ont été désignés comme étant évalués à la JVAERG selon IFRS 9. Les pertes de valeurs déjà comptabilisées pour ces titres de capitaux propres ont été reclassées des résultats non distribués au cumul des autres éléments du résultat global.

¹¹ Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués au coût amorti selon IAS 39 s'inscrivent dans un modèle économique de type détention aux fins de la perception et de la vente selon IFRS 9 et sont évalués à la JVAERG.

¹² Selon IAS 39, certains titres de créance étaient reclassés de la catégorie disponibles à la vente à la catégorie détenus jusqu'à leur échéance selon leur juste valeur à la date du reclassement. Selon IFRS 9, ces titres de créance s'inscrivent dans le modèle économique de type détention aux fins de la perception et sont évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres de créance au 1^{er} novembre 2017 a été ajustée par imputation dans le cumul des autres éléments du résultat global afin de refléter l'évaluation au coût amorti depuis leur création.

¹³ Les titres de créance classés comme prêts ont été reclassés comme des titres de créance au coût amorti selon IFRS 9.

¹⁴ Se reporter au rapprochement des provisions pour pertes pour la réévaluation des pertes sur créances selon IFRS 9.

¹⁵ Certaines valeurs mobilières prises en pension étaient évaluées au coût amorti selon IAS 39. Ces valeurs mobilières s'inscrivent dans le modèle économique de type détention en vue de la vente dont l'objectif est de détenir ces instruments à des fins de transaction et sont évaluées à la JVRN.

¹⁶ Incidence fiscale liée à l'adoption d'IFRS 9.

Résumé de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 – Dépréciation

Le rapprochement du solde de clôture des provisions pour pertes sur créances selon IAS 39 et des provisions pour les engagements de prêts et les contrats de garantie financière selon IAS 37 de la Banque avec le solde d'ouverture des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 de la Banque au 1^{er} novembre 2017 est présenté dans le tableau suivant :

Rapprochement du solde de clôture des provisions pour pertes sur créances selon IAS 39 ou IAS 37 avec le solde d'ouverture des provisions pour pertes sur créances selon IFRS 9¹

(en millions de dollars canadiens)

	Solde de clôture selon IAS 39 ou IAS 37 au 31 octobre 2017					Solde d'ouverture selon IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017				
	Subies mais non encore décelées	Contreparties particulières	Individuellement non significatifs	Total du solde de clôture selon IAS 39 ou IAS 37	Reclassement ²	Réévaluation ³	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total du solde d'ouverture selon IFRS 9
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	36	\$ -	\$ 42	\$ 78	\$ -	\$ 17	\$ 24	\$ 26	\$ 45	\$ 95
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	689	-	147	836	-	214	529	355	166	1 050
Cartes de crédit	1 231	-	335	1 566	-	39	763	521	321	1 605
Entreprises et gouvernements	1 526	134	29	1 689	(10)	(172)	706	627	174	1 507
Titres de créance classés comme prêts	20	126	-	146	(146)	-	-	-	-	-
	3 502	260	553	4 315	(156)	98	2 022	1 529	706	4 257
Prêts dépréciés acquis	-	3	32	35	-	-	-	-	35	35
Total des prêts, y compris les positions hors bilan	3 502	263	585	4 350	(156)	98	2 022	1 529	741	4 292
Moins les positions hors bilan ⁴	567	-	-	567	-	250	488	329	-	817
Total de la provision pour pertes sur prêts⁵	2 935	263	585	3 783	(156)	(152)	1 534	1 200	741	3 475
Titres de créance au coût amorti ^{6, 7}	-	-	-	-	155	(8)	-	21	126	147
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	4 \$	3 \$	2 \$	- \$	5 \$

¹ La provision à l'étape 3 selon IFRS 9 et la provision pour pertes sur prêts relative à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives selon IAS 39 représentent la provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers dépréciés. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Le reclassement représente l'incidence des changements au classement et à l'évaluation sur les provisions.

³ La réévaluation comprend l'incidence de l'adoption du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues selon IFRS 9, laquelle a été comptabilisée comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2017.

⁴ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

⁵ Compte non tenu de la provision liée aux valeurs mobilières prises en pension, aux montants à recevoir des courtiers et des clients et aux autres actifs, laquelle est portée en diminution des actifs connexes. La provision pour pertes sur créances liée aux engagements de clients au titre d'acceptations est incluse dans celle des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

⁶ Les provisions pour pertes associées aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance étaient auparavant comprises dans les provisions liées aux prêts aux entreprises et gouvernements selon IAS 39.

⁷ Auparavant valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et titres de créance classés comme prêts selon IAS 39.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15, qui fournissent des lignes directrices supplémentaires relatives à l'identification des obligations de prestation, aux considérations à prendre en compte pour déterminer si une entité agit à titre de mandant ou de mandataire et aux produits tirés de contrats de licence. Ces modifications offrent aussi un allègement transitoire supplémentaire à l'adoption initiale d'IFRS 15 et entrent en vigueur à la même date qu'IFRS 15. La Banque appliquera cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers, notamment sur la présentation de certains produits et de certaines charges, le moment et la méthode de la comptabilisation des produits, et la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. Pour le moment, la Banque ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence importante.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications seront appliquées de façon prospective et ne devraient pas avoir une incidence importante sur la Banque.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et prescrit un nouveau modèle pour la comptabilisation des obligations liées aux polices d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux indemnités. IFRS 17 sera en vigueur pour l'exercice de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de détermination des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de détermination des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

Évaluation des modèles économiques

La Banque établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel ses portefeuilles d'actifs financiers sont gérés. Pour des renseignements sur les modèles économiques de la Banque, se reporter à la note 2. Pour établir ses modèles économiques, la Banque prend en compte ce qui suit :

- L'intention de la direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application dans la pratique des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Les ventes ne permettent pas de déterminer à elles seules le modèle économique et ne sont pas considérées isolément. Les ventes témoignent plutôt de la façon dont les flux de trésorerie sont générés. Un modèle économique de type détention aux fins de la perception sera réévalué par la Banque afin de déterminer si les ventes sont conformes à l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels lorsque ces ventes sont de valeur importante ou qu'elles sont fréquentes.

Critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, la Banque tient compte des modalités contractuelles de l'instrument, notamment si l'actif financier est assorti de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels et qui feraient en sorte qu'il ne correspond pas à un contrat de prêt de base. Dans le cadre de cette évaluation, la Banque tient compte des principales modalités comme suit et évalue si les flux de trésorerie contractuels des instruments satisfont toujours au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels :

- Caractéristiques liées à la performance;
- Modalités qui limitent les droits de la Banque aux flux de trésorerie d'actifs spécifiés (absence d'un droit de recours);
- Modalités de remboursement anticipé et de prolongation;
- Caractéristiques liées à l'effet de levier;
- Caractéristiques qui modifient des éléments de la valeur temps de l'argent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Augmentation importante du risque de crédit

Pour les expositions de détail, les critères d'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit sont définis pour le produit ou pour le portefeuille approprié et varient en fonction de l'exposition au risque de crédit à la création de l'actif financier. Les critères comprennent les variations relatives de la PD, un filet de sécurité absolu en cas de PD et un filet de sécurité en cas de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale lorsque l'un de ces critères est rempli.

Pour les expositions autres que de détail, la NRE est établie par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux industries qui sont fondés sur des données historiques. Les informations actuelles et prospectives qui sont propres à l'emprunteur et aux industries sont prises en compte en fonction du jugement d'experts en matière de crédit. Les critères d'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit sont définis pour la segmentation appropriée et varient en fonction de la NRE à la création de l'actif financier. Les critères comprennent les variations relatives de NRE, un filet de sécurité absolu relatif à la NRE et un filet de sécurité en cas de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale lorsque l'un de ces critères est rempli.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Pour les expositions de détail, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du produit de la PD, de la perte en cas de défaillance (PCD) et de l'exposition en cas de défaillance (ECD) à chaque période de la durée de vie attendue restante de l'actif financier, et actualisées au taux d'intérêt effectif à la date de clôture. Les estimations de la PD correspondent à la PD à un moment précis et sont mises à jour trimestriellement en fonction des antécédents, des conditions actuelles et des informations prospectives pertinentes de la Banque sur la durée de vie attendue de l'exposition pour déterminer la courbe de la PD pour la durée de vie. Les estimations de la PCD sont fondées sur les radiations et les recouvrements de paiement passés, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les flux de trésorerie attendus des sûretés, des garanties et d'autres rehaussements de crédit sont intégrés dans la PCD s'ils font partie intégrante des modalités contractuelles. Les variables macroéconomiques pertinentes sont intégrées dans le calcul afin de déterminer la PCD attendue. L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie attendue restante de l'exposition. L'ECD incorpore les anticipations prospectives à l'égard des remboursements des soldes prélevés et des anticipations à l'égard des prélèvements futurs, le cas échéant.

Pour les expositions autres que de détail, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie, déterminées comme la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus au cours de la durée de vie attendue restante de l'instrument financier. La PD pour la durée de vie est déterminée en établissant une concordance entre la NRE de l'exposition et la PD à un moment précis sur la durée de vie attendue. Les estimations de la PCD sont déterminées en établissant une concordance entre la notation de risque par facilité (NRF) de l'exposition et la PCD attendue, laquelle tient compte des caractéristiques propres à la facilité comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt. Les variables macroéconomiques pertinentes sont intégrées dans le calcul afin de déterminer la PD et la PCD attendues. Les flux de trésorerie attendus sont établis en appliquant la PCD attendue aux flux de trésorerie contractuels afin de calculer les insuffisances de flux de trésorerie sur la durée de vie attendue de l'exposition.

Informations prospectives

Pour calculer les pertes de crédit attendues, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de PD, de PCD et d'ECD. Des facteurs macroéconomiques prospectifs, y compris des facteurs propres aux régions, sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinent. Trois scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario de base, un scénario optimiste et un scénario pessimiste. Le scénario de base est mis à jour tous les trimestres. Le scénario optimiste et le scénario pessimiste sont produits tous les trimestres à partir de résultats possibles réalistes tirés de statistiques par rapport au scénario de base fondé sur la distribution historique. Les Services économiques TD exerceront leur jugement pour recommander chaque trimestre les pondérations probabilistes de chacun des scénarios. Les scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes proposés font l'objet d'un examen critique approfondi de la direction par l'entremise d'un comité regroupant des représentants des Services économiques TD et des fonctions Gestion du risque, Finances et Entreprise. La Banque appliquera des facteurs de pondération probabiliste propres aux pertes de crédit attendues calculées selon chacun des trois scénarios afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes.

Jugement d'expert en matière de crédit

Les pertes sur crédit attendues sont comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des actifs financiers. La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction du risque de défaillance et des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La direction exercera un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs.

La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation de la composante qualitative qui contribue aux pertes de crédit attendues, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs et informations prospectives pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) et pourrait entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances (au bilan).

NOTE 4 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et le mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018 ¹		31 octobre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 541 \$	5 541 \$	3 971 \$	3 971 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	34 578	34 578	51 185	51 185
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	56 876	56 340	s. o.	s. o.
Autres titres de créance	42 963	42 687	s. o.	s. o.
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	99 839	99 027	s. o.	s. o.
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	s. o.	s. o.	45 623	45 708
Autres titres de créance	s. o.	s. o.	25 740	25 719
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	s. o.	s. o.	71 363	71 427
Valeurs mobilières prises en pension	125 198	125 198	133 084	133 084
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	635 228	632 653	609 529	610 491
Titres de créance classés comme prêts	s. o.	s. o.	3 062	3 156
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	635 228	632 653	612 591	613 647
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	15 090	15 090	17 297	17 297
Montants à recevoir des courtiers et des clients	14 322	14 322	29 971	29 971
Autres actifs	5 476	5 476	4 556	4 556
Total des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	935 272 \$	931 885 \$	924 018 \$	925 138 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	838 568 \$	834 402 \$	832 824 \$	833 475 \$
Acceptations	15 090	15 090	17 297	17 297
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	90 883	90 883	86 527	86 527
Passifs de titrisation au coût amorti	15 296	15 317	16 076	16 203
Montants à payer aux courtiers et aux clients	14 756	14 756	32 851	32 851
Autres passifs	9 079	9 070	9 926	9 932
Billets et débentures subordonnés	7 023	7 398	9 528	10 100
Total des passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	990 695 \$	986 916 \$	1 005 029 \$	1 006 385 \$

¹ Les soldes au 31 juillet 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les soldes des périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018 ¹				31 octobre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction³								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	130 \$	8 990 \$	– \$	9 120 \$	390 \$	8 678 \$	– \$	9 068 \$
Provinces	–	8 004	1	8 005	–	6 524	–	6 524
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	20 280	–	20 280	605	16 862	–	17 467
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	3 139	–	3 139	–	5 047	–	5 047
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 003	–	2 003	–	1 906	–	1 906
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	4 759	1	4 760	–	3 337	6	3 343
Autres émetteurs	–	11 740	67	11 807	–	10 007	8	10 015
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	44 291	158	–	44 449	31 921	21	–	31 942
Actions privilégiées	40	–	–	40	68	–	–	68
Prêts détenus à des fins de transaction								
	–	11 091	–	11 091	–	11 235	–	11 235
Marchandises	9 005	336	–	9 341	7 139	132	–	7 271
Droits conservés	–	26	–	26	–	32	–	32
	53 466	70 526	69	124 061	40 123	63 781	14	103 918
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net⁴								
Valeurs mobilières	214	1 842	373	2 429	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts	–	1 416	20	1 436	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	214	3 258	393	3 865	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Dérivés								
Dérivés de taux	15	12 845	–	12 860	21	15 324	–	15 345
Dérivés de change	13	31 843	14	31 870	9	37 817	1	37 827
Dérivés de crédit	–	27	–	27	–	34	–	34
Dérivés d'actions	–	796	630	1 426	–	1 303	908	2 211
Contrats de marchandises	156	1 187	41	1 384	96	677	5	778
	184	46 698	685	47 567	126	55 155	914	56 195
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ³	–	3 246	–	3 246	220	3 699	113	4 032
	–	3 246	–	3 246	220	3 699	113	4 032
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	13 479	–	13 479	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Provinces	–	7 747	–	7 747	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	45 883	–	45 883	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	17 842	201	18 043	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	7 142	–	7 142	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	22 697	556	23 253	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	506	–	506	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Obligations de sociétés et autres	–	8 956	81	9 037	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	322	2	1 473	1 797	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Actions privilégiées	241	–	136	377	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Prêts	–	2 888	–	2 888	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	563	127 142	2 447	130 152	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	16 225	–	16 225
Provinces	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	7 922	–	7 922
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	48 280	–	48 280
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	21 122	–	21 122
Titres adossés à des créances hypothécaires	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	8 812	–	8 812
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	29 428	553	29 981
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	1 715	–	1 715
Obligations de sociétés et autres	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	9 768	22	9 790
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires ^{5, 6}	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	341	3	1 572	1 916
Actions privilégiées	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	242	–	123	365
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction								
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	–	2	275	277
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	583	143 277	2 545	146 405
Valeurs mobilières prises en pension	–	3 821	–	3 821	–	1 345	–	1 345

Hierarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018 ¹				31 octobre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ²
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction	–	\$ 104 549	\$ 3 050	\$ 107 599	–	\$ 77 419	\$ 2 521	\$ 79 940
Dérivés								
Dérivés de taux	12	9 772	67	9 851	15	12 730	70	12 815
Dérivés de change	12	28 730	17	28 759	10	33 599	–	33 609
Dérivés de crédit	–	411	–	411	–	356	–	356
Dérivés d'actions	–	1 491	1 436	2 927	–	1 999	1 801	3 800
Contrats de marchandises	107	901	10	1 018	97	534	3	634
	131	41 305	1 530	42 966	122	49 218	1 874	51 214
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 018	–	12 018	–	12 757	–	12 757
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	1	22	23	–	1	7	8
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert³	924	38 430	–	39 354	2 068	33 414	–	35 482
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	3 726	–	3 726	–	2 064	–	2 064

¹ Les soldes au 31 juillet 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les soldes des périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² La juste valeur est la même que la valeur comptable.

³ Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

⁴ Se reporter à la note 2 pour plus de renseignements sur les actifs financiers qui ont été reclassés dans la catégorie détenus à des fins autres que de transaction par suite de l'adoption d'IFRS 9.

⁵ Au 31 octobre 2017, comprennent des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1,4 milliard de dollars rachetables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

⁶ Au 31 octobre 2017, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs et n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus. Au 31 juillet 2018 ces titres étaient compris dans les valeurs mobilières à la JVAERG dans le tableau ci-dessus.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018. Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017, la Banque a transféré des titres du Trésor désignés à la juste valeur par le biais du résultat net d'un montant de 150 millions de dollars hors du niveau 1 dans le niveau 2 puisqu'il s'agit maintenant d'anciens titres du Trésor et qu'ils sont négociés moins souvent.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2018 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
Autres émetteurs	149	-	-	35	-	(16)	26	(127)	67	-
	150	-	-	36	-	(16)	26	(127)	69	-
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	356	9	-	15	-	(7)	-	-	373	7
Prêts	19	-	-	1	-	-	-	-	20	-
	375	9	-	16	-	(7)	-	-	393	7
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	204	6	(9)	-	-	-	-	-	201	(9)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	549	-	(1)	-	-	8	-	-	556	(1)
Obligations de sociétés et autres	103	5	(3)	-	-	(24)	-	-	81	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 455	-	(2)	5	-	15	-	-	1 473	(2)
Actions privilégiées	130	-	6	-	-	-	-	-	136	6
	2 441 \$	11 \$	(9) \$	5 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	2 447 \$	(9) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2018 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	2 940 \$	86 \$	- \$	(112) \$	321 \$	(137) \$	- \$	(48) \$	3 050 \$	72 \$
Dérivés⁷										
Dérivés de taux	69	(6)	-	-	-	4	-	-	67	(4)
Dérivés de change	(1)	1	-	-	-	3	(1)	1	3	2
Dérivés d'actions	711	87	-	(16)	48	(26)	-	2	806	82
Contrats de marchandises	(23)	(16)	-	-	-	8	-	-	(31)	(14)
	756	66	-	(16)	48	(11)	(1)	3	845	66
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	16	(9)	-	-	34	(19)	-	-	22	(5)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	4	-	-	-	-	(4)	-	-	-	-

¹ Les soldes au 1^{er} mai 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprendent les profits réalisés (pertes réalisées) transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprendent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 31 juillet 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1^{er} mai 2018) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 1^{er} mai 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	- \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	6	-	-	-	-	(4)	1	(2)	1	(1)
Autres émetteurs	8	(2)	-	37	-	(12)	171	(135)	67	(1)
	14	(2)	-	38	-	(16)	172	(137)	69	(2)
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	305	34	-	42	-	(8)	-	-	373	28
Prêts	15	(2)	-	7	-	-	-	-	20	(2)
	320	32	-	49	-	(8)	-	-	393	26
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	203	9	(11)	-	-	-	-	-	201	(11)
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	553	-	(2)	-	-	5	-	-	556	(2)
Obligations de sociétés et autres	95	9	3	-	-	(26)	-	-	81	3
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 469	-	(4)	12	-	(4)	-	-	1 473	(6)
Actions privilégiées	108	-	27	-	-	1	-	-	136	27
	2 428 \$	18 \$	13 \$	12 \$	- \$	(24) \$	- \$	- \$	2 447 \$	11 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017 ¹	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶										
	2 521 \$	78 \$	- \$	(321) \$	1 421 \$	(587) \$	4 \$	(66) \$	3 050 \$	41 \$
Dérivés⁷										
Dérivés de taux	70	(6)	-	-	-	3	-	-	67	(6)
Dérivés de change	(1)	1	-	-	-	3	(1)	1	3	2
Dérivés d'actions	893	17	-	(63)	150	(195)	-	4	806	16
Contrats de marchandises	(2)	(41)	-	-	-	12	-	-	(31)	(30)
	960	(29)	-	(63)	150	(177)	(1)	5	845	(18)
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	7	9	-	-	94	(88)	-	-	22	6
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	-	-	-	-	-	(4)	4	-	-	-

¹ Les soldes au 1^{er} novembre 2017 ont été calculés conformément à IFRS 9. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprendent les profits réalisés (pertes réalisées) transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprendent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 31 juillet 2018 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2017	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
ACTIFS FINANCIERS											
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Obligations des gouvernements canadiens											
Fédéral	27	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (24)	\$ -	\$ (3)	\$ -	\$ -	1
Provinces	7	-	-	-	-	-	-	(7)	-	-	-
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	37	1	-	1	-	(14)	-	(25)	-	-	-
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	17	-	-	-	-	(11)	-	-	6	-	-
Autres émetteurs	160	(4)	-	38	-	(45)	45	(138)	56	-	-
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits conservés	27	6	-	-	-	(2)	-	-	31	6	6
	275	3	-	39	-	(96)	45	(173)	93	7	7
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
Valeurs mobilières	106	-	-	6	-	-	-	-	112	-	-
	106	-	-	6	-	-	-	-	112	-	-
Valeurs mobilières disponibles à la vente											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE											
	6	-	-	-	-	(4)	-	-	2	-	-
Autres titres de créance											
Titres adossés à des actifs	-	-	-	532	-	-	-	-	532	-	-
Obligations de sociétés et autres	20	-	1	-	-	-	-	-	21	1	1
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	1 644	18	(21)	41	-	(162)	-	-	1 520	(21)	(21)
Actions privilégiées	109	-	17	-	-	(1)	-	-	125	17	17
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction											
	281	(21)	4	-	-	(1)	1	-	264	4	4
	2 060	\$ (3)	\$ 1	\$ 573	\$ -	\$ (168)	\$ 1	\$ -	\$ 2 464	\$ 1	\$ 1

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2017	Total des pertes réalisées et latents (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2017	Variation des pertes latents (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴											
	2 491	\$ (4)	\$ -	\$ (162)	\$ 312	\$ (127)	\$ -	\$ -	\$ 2 510	\$ (38)	\$ (38)
Dérivés⁵											
Dérivés de taux	81	(14)	-	-	-	(1)	-	-	66	(14)	(14)
Dérivés de change	(1)	(3)	-	-	-	2	(1)	1	(2)	(1)	(1)
Dérivés d'actions	783	47	-	(15)	36	(44)	-	-	807	52	52
Contrats de marchandises	1	3	-	-	-	(2)	-	-	2	3	3
	864	33	-	(15)	36	(45)	(1)	1	873	40	40
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
	5	46	-	-	36	(50)	1	-	38	50	50
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert											
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprendent les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 31 juillet 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 1^{er} mai 2017) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1^{er} mai 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2017	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	34	\$ (2)	\$ –	\$ 3	\$ –	\$ (32)	\$ –	\$ (3)	\$ –	\$ –
Provinces	–	–	–	–	–	–	7	(7)	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	73	7	–	17	–	(58)	20	(59)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	15	(1)	–	–	–	(11)	5	(2)	6	–
Autres émetteurs	148	2	–	252	–	(309)	138	(175)	56	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	65	–	–	–	–	(65)	–	–	–	–
Droits conservés	31	5	–	–	–	(5)	–	–	31	5
	366	11	–	272	–	(480)	170	(246)	93	6
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	157	(1)	–	10	–	(54)	–	–	112	(1)
	157	(1)	–	10	–	(54)	–	–	112	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	6	–	–	–	–	(4)	–	–	2	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	532	–	–	–	–	532	–
Obligations de sociétés et autres	20	–	1	–	–	–	–	–	21	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 594	19	(4)	77	–	(166)	–	–	1 520	(4)
Actions privilégiées	98	6	29	4	–	(12)	–	–	125	29
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	279	(13)	1	–	–	(3)	1	(1)	264	4
	1 997	\$ 12	\$ 27	\$ 613	\$ –	\$ (185)	\$ 1	\$ (1)	\$ 2 464	\$ 30

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2017	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2016	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction⁴										
	2 214	\$ 114	\$ –	\$ (658)	\$ 1 171	\$ (359)	\$ 33	\$ (5)	\$ 2 510	\$ 61
Dérivés⁵										
Dérivés de taux	95	(27)	–	–	–	(2)	–	–	66	(24)
Dérivés de change	(4)	4	–	–	–	(1)	(2)	1	(2)	(1)
Dérivés d'actions	679	189	–	(55)	140	(146)	–	–	807	195
Contrats de marchandises	(5)	6	–	–	–	–	–	1	2	4
	765	172	–	(55)	140	(149)	(2)	2	873	174
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	13	56	–	–	89	(120)	–	–	38	50
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	14	–	–	(14)	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprend les ventes, les règlements et les variations de change.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁵ Composés au 31 juillet 2017 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016) et de passifs dérivés de 1,6 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2016), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES
Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39)

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018				Aux 31 octobre 2017			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39)								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	13 470 \$	44 \$	(35) \$	13 479 \$	16 200 \$	53 \$	(28) \$	16 225 \$
Provinces	7 665	86	(4)	7 747	7 859	66	(3)	7 922
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	45 910	272	(299)	45 883	48 082	310	(112)	48 280
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	17 980	67	(4)	18 043	21 067	69	(14)	21 122
Titres adossés à des créances hypothécaires	7 083	59	–	7 142	8 757	56	(1)	8 812
	92 108	528	(342)	92 294	101 965	554	(158)	102 361
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	23 180	92	(19)	23 253	29 879	135	(33)	29 981
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	505	1	–	506	1 706	9	–	1 715
Obligations de sociétés et autres	9 044	45	(52)	9 037	9 753	63	(26)	9 790
	32 729	138	(71)	32 796	41 338	207	(59)	41 486
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction								
	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	250	27	–	277
Total des titres de créance	124 837	666	(413)	125 090	143 553	788	(217)	144 124
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 703	129	(35)	1 797	1 821	114	(13)	1 922
Actions privilégiées	376	22	(21)	377	313	52	–	365
	2 079	151	(56)	2 174	2 134	166	(13)	2 287
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	126 916 \$	817 \$	(469) \$	127 264 \$	145 687 \$	954 \$	(230) \$	146 411 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG selon IFRS 9. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements étaient détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	Au	Trois mois clos le	Neuf mois clos le
	31 juillet 2018	31 juillet 2018	31 juillet 2018
	Juste valeur	Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	1 797 \$	20 \$	53 \$
Actions privilégiées	377	4	12
Total	2 174 \$	24 \$	65 \$

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les titres de créance.

Produits d'intérêts sur les titres de créance¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos le	Neuf mois clos le
	31 juillet 2018	31 juillet 2018
Titres de créance au coût amorti	526 \$	1 379 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	800	2 158

¹ Les produits d'intérêts sur les titres de créance qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net se sont élevés respectivement à 877 millions de dollars et 2 469 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017.

Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018 ¹	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	16 \$	s. o. \$	22 \$	s. o. \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	s. o.	–	s. o.	(8)
Valeurs mobilières disponibles à la vente²				
Profits nets (pertes nettes) réalisés	s. o.	39	s. o.	107
Pertes de valeur	s. o.	(2)	s. o.	(12)
Total	16 \$	37 \$	22 \$	87 \$

¹ Les montants pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 ont été calculés conformément à IFRS 9. Les montants pour les périodes comparatives n'ont pas été retraités. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Selon IFRS 9, les profits (pertes) réalisés sur les titres de capitaux propres à la JVAERG ne sont plus comptabilisés en résultat, ils sont plutôt comptabilisés dans les résultats non distribués. Avant l'adoption d'IFRS 9, les profits (pertes) réalisés sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente étaient inclus au poste Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières.

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la NRE et la NRF, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créances.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Au			Total
	31 juillet 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Titres de créance				
Première qualité	221 944 \$	– \$	s. o. \$	221 944 \$
Qualité inférieure	2 651	90	s. o.	2 741
Actifs surveillés et classés	s. o.	15	s. o.	15
Défaillance	s. o.	s. o.	326	326
Total des titres de créance	224 595	105	326	225 026
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	1	6	90	97
Titres de créance, déduction faite de la provision	224 594 \$	99 \$	236 \$	224 929 \$

Au 31 juillet 2018, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG s'établissait à 6 millions de dollars et est incluse dans le solde des éléments à la JVAERG. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti respectivement de néant et (2) millions de dollars et a comptabilisé à l'état du résultat une provision (reprise de provision) pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de (9) millions de dollars et 11 millions de dollars.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018, la Banque a comptabilisé un profit respectivement de 25 millions de dollars et 55 millions de dollars dans les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire à la vente de certains titres de créance au coût amorti. La vente a donné lieu à la reprise de la provision pour pertes sur créances connexe qui est reflétée dans le tableau ci-dessus.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)**Qualité du crédit des prêts**

En ce qui a trait aux expositions de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2017. Le tableau suivant présente les fourchettes de PD par rapport aux niveaux de risque des expositions de détail :

Évaluation du risque	Segment de PD	Fourchette de PD
Risque faible	1	De 0,00 % à 0,15 %
Risque normal	2	De 0,16 % à 0,41 %
	3	De 0,42 % à 1,10 %
Risque moyen	4	De 1,11 % à 2,93 %
	5	De 2,94 % à 4,74 %
Risque élevé	6	De 4,75 % à 7,59 %
	7	De 7,60 % à 18,24 %
	8	De 18,25 % à 99,99 %
Défaillance	9	100,00 %

Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. L'échelle de NRE en 21 points de la TD est largement alignée sur les notations de crédit externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Première qualité	De 0 à 1C	De AAA à AA-	De Aaa à Aa3
	De 2A à 2C	De A+ à A-	De A1 à A3
	De 3A à 3C	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	De 4A à 4C	De BB+ à BB-	De Ba1 à Ba3
	De 5A à 5C	De B+ à B-	De B1 à B3
Actifs surveillés et classés	De 6 à 8	De CCC+ à CC et moins	De Caa1 à Ca et moins
Actif douteux ou en défaillance	De 9A à 9B	Défaillance	Défaillance

Le tableau suivant présente les valeurs comptables brutes des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile ces prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Au</i>			
	31 juillet 2018			Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Prêts hypothécaires résidentiels^{2, 3, 4}				
Risque faible	165 934 \$	29 \$	s. o.	165 963 \$
Risque normal	47 133	162	s. o.	47 295
Risque moyen	5 090	285	s. o.	5 375
Risque élevé	906	1 276	325	2 507
Défaillance	s. o.	s. o.	385	385
Total	219 063	1 752	710	221 525
Provision pour pertes sur prêts	24	26	41	91
Prêts, déduction faite de la provision	219 039	1 726	669	221 434
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁵				
Risque faible	85 518	1 112	s. o.	86 630
Risque normal	44 315	1 262	s. o.	45 577
Risque moyen	24 830	1 091	s. o.	25 921
Risque élevé	5 951	2 317	815	9 083
Défaillance	s. o.	s. o.	488	488
Total	160 614	5 782	1 303	167 699
Provision pour pertes sur prêts	573	349	168	1 090
Prêts, déduction faite de la provision	160 041	5 433	1 135	166 609
Cartes de crédit				
Risque faible	6 923	10	s. o.	6 933
Risque normal	9 629	67	s. o.	9 696
Risque moyen	11 851	227	s. o.	12 078
Risque élevé	4 195	1 368	285	5 848
Défaillance	s. o.	s. o.	109	109
Total	32 598	1 672	394	34 664
Provision pour pertes sur prêts	372	269	344	985
Prêts, déduction faite de la provision	32 226	1 403	50	33 679
Entreprises et gouvernements^{2, 3, 4}				
Première qualité ou risque faible ou normal	115 045	56	s. o.	115 101
Qualité inférieure ou risque moyen	107 719	4 650	s. o.	112 369
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	655	3 652	99	4 406
Défaillance	s. o.	s. o.	458	458
Total	223 419	8 358	557	232 334
Provision pour pertes sur prêts	645	568	136	1 349
Prêts, déduction faite de la provision	222 774	7 790	421	230 985
Total des prêts	635 694	17 564	2 964	656 222
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 614	1 212	689	3 515
Total des prêts, déduction faite de la provision	634 080 \$	16 352 \$	2 275 \$	652 707 \$

Prêts par notation de risque¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 juillet 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Instruments de crédit hors bilan				
<i>Expositions de détail⁶</i>				
Risque faible	238 557 \$	2 895 \$	s. o. \$	241 452 \$
Risque normal	54 186	1 335	s. o.	55 521
Risque moyen	12 714	457	s. o.	13 171
Risque élevé	1 664	604	s. o.	2 268
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Expositions autres que de détail⁷</i>				
Première qualité	153 613	276	s. o.	153 889
Qualité inférieure	57 661	1 965	s. o.	59 626
Actifs surveillés et classés	19	2 125	s. o.	2 144
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des instruments de crédit hors bilan	518 414	9 657	s. o.	528 071
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	511	400	s. o.	911
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	517 903	9 257	s. o.	527 160
Prêts dépréciés acquis	s. o.	s. o.	519	519
Provision pour pertes sur prêts	s. o.	s. o.	20	20
Prêts dépréciés acquis, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	s. o. \$	s. o. \$	499 \$	499 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG et les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Au 31 juillet 2018, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 139 millions de dollars, étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

³ Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 11 milliards de dollars et 1 milliard de dollars au 31 juillet 2018.

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 98 milliards de dollars au 31 juillet 2018.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 15 milliards de dollars au 31 juillet 2018.

⁶ Au 31 juillet 2018, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 296 milliards de dollars, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁷ Au 31 juillet 2018, comprennent la tranche non utilisée de 35 milliards de dollars des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances de la Banque selon IAS 39.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2017

	Prêts bruts					Provision pour pertes sur prêts ¹				Prêts nets
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux ²	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur prêts subies mais non encore décelées	Total de la provision pour pertes sur prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels ^{3, 4, 5}	218 653 \$	2 382 \$	750 \$	221 785 \$	– \$	42 \$	36 \$	78 \$	221 707 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁶	149 473	6 258	1 312	157 043	–	147	656	803	156 240	
Cartes de crédit	30 783	1 800	424	33 007	–	335	929	1 264	31 743	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{3, 4, 5}	198 893	1 173	599	200 665	134	29	1 294	1 457	199 208	
	597 802 \$	11 613 \$	3 085 \$	612 500 \$	134 \$	553 \$	2 915 \$	3 602 \$	608 898 \$	
Titres de créance classés comme prêts				3 209	126	–	20	146	3 063	
Prêts dépréciés acquis				665	3	32	–	35	630	
Total				616 374 \$	263 \$	585 \$	2 935 \$	3 783 \$	612 591 \$	

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Au 31 octobre 2017, les prêts douteux ne tenaient pas compte de titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 0,6 milliard de dollars.

³ Compte non tenu des prêts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 11 milliards de dollars au 31 octobre 2017 et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

⁴ Comprennent des prêts hypothécaires assurés de 106 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

⁵ Au 31 octobre 2017, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 99 millions de dollars, étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁶ Comprennent des prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 16 milliards de dollars au 31 octobre 2017.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts selon IFRS 9 de la Banque au 31 juillet 2018 et pour les trois mois et neuf mois clos à cette date sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} mai 2018	23 \$	24 \$	41 \$	7 \$	95 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	6	(6)	–	–	–
Transfert à l'étape 2	(1)	2	(1)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(2)	2	–	–
	5	(6)	1	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(3)	1	–	–	(2)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	4	s. o.	s. o.	–	4
Remboursements nets ⁴	–	–	(1)	–	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(2)	–	(2)	–	(4)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(3)	6	10	(2)	11
	1	1	8	(2)	8
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	1	–	–	1
Radiations	–	–	(8)	–	(8)
Reprises	–	–	–	–	–
	–	1	(8)	–	(7)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	24 \$	26 \$	41 \$	5 \$	96 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} novembre 2017	24 \$	26 \$	45 \$	12 \$	107 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	17	(17)	–	–	–
Transfert à l'étape 2	(3)	6	(3)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(6)	6	–	–
	14	(17)	3	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(10)	4	–	–	(6)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	10	s. o.	s. o.	–	10
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	(1)	(4)	(7)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(3)	(1)	(3)	–	(7)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(10)	15	18	(4)	19
	–	–	17	(8)	9
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	–	(1)	1	–
Radiations	–	–	(22)	–	(22)
Reprises	–	–	2	–	2
	–	–	(21)	1	(20)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	24 \$	26 \$	41 \$	5 \$	96 \$

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

³ Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} mai 2018	572 \$	382 \$	170 \$	4 \$	1 128 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	80	(74)	(6)	–	–
Transfert à l'étape 2	(27)	36	(9)	–	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(38)	42	–	–
	49	(76)	27	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(33)	36	3	–	6
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	104	s. o.	s. o.	–	104
Octrois (remboursements) nets ¹	(18)	(4)	(3)	(1)	(26)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(46)	(24)	(12)	–	(82)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(33)	80	188	(1)	234
	23	12	203	(2)	236
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	4	3	2	–	9
Radiations	–	–	(270)	–	(270)
Reprises	–	–	63	1	64
	4	3	(205)	1	(197)
Solde au 31 juillet 2018	599	397	168	3	1 167
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	26	48	–	–	74
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	573 \$	349 \$	168 \$	3 \$	1 093 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	529 \$	355 \$	166 \$	5 \$	1 055 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	226	(212)	(14)	–	–
Transfert à l'étape 2	(87)	116	(29)	–	–
Transfert à l'étape 3	(17)	(126)	143	–	–
	122	(222)	100	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(92)	104	8	–	20
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	246	s. o.	s. o.	–	246
Octrois (remboursements) nets ¹	(31)	(17)	(9)	(4)	(61)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(100)	(71)	(32)	–	(203)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(79)	246	539	–	706
	66	40	606	(4)	708
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	4	2	1	–	7
Radiations	–	–	(798)	–	(798)
Reprises	–	–	193	2	195
	4	2	(604)	2	(596)
Solde au 31 juillet 2018	599	397	168	3	1 167
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	26	48	–	–	74
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	573 \$	349 \$	168 \$	3 \$	1 093 \$

¹ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

² La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} mai 2018	764 \$	582 \$	348 \$	1 694 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	195	(153)	(42)	–
Transfert à l'étape 2	(47)	68	(21)	–
Transfert à l'étape 3	(7)	(122)	129	–
	141	(207)	66	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(65)	66	12	13
Nouveaux montages ou acquisitions ²	27	s. o.	s. o.	27
Octrois (remboursements) nets ²	21	(48)	52	25
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(23)	(25)	(121)	(169)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(73)	172	303	402
	28	(42)	312	298
Autres modifications				
Cessions	(11)	(4)	(5)	(20)
Écart de conversion et autres ajustements	6	2	4	12
Radiations	–	–	(382)	(382)
Reprises	–	–	67	67
	(5)	(2)	(316)	(323)
Solde au 31 juillet 2018	787	538	344	1 669
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	415	269	–	684
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	372 \$	269 \$	344 \$	985 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	763 \$	521 \$	321 \$	1 605 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	449	(387)	(62)	–
Transfert à l'étape 2	(140)	194	(54)	–
Transfert à l'étape 3	(31)	(344)	375	–
	278	(537)	259	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(156)	179	51	74
Nouveaux montages ou acquisitions ²	139	s. o.	s. o.	139
Octrois (remboursements) nets ²	105	(52)	35	88
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(80)	(82)	(257)	(419)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(246)	515	882	1 151
	40	23	970	1 033
Autres modifications				
Cessions	(19)	(11)	(8)	(38)
Écart de conversion et autres ajustements	3	5	4	12
Radiations	–	–	(1 139)	(1 139)
Reprises	–	–	196	196
	(16)	(6)	(947)	(969)
Solde au 31 juillet 2018	787	538	344	1 669
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	415	269	–	684
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	372 \$	269 \$	344 \$	985 \$

¹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels » de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts aux entreprises et gouvernements¹

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} mai 2018	696 \$	639 \$	149 \$	13 \$	1 497 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	32	(31)	(1)	–	–
Transfert à l'étape 2	(23)	26	(3)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(14)	14	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	9	(19)	10	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ²	(9)	18	1	–	10
Octrois (remboursements) nets ²	136	s. o.	s. o.	–	136
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(2)	(4)	(8)	–	(14)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(70)	(107)	(17)	(1)	(195)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(53)	118	27	(1)	91
	11	6	13	(2)	28
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	8	6	(2)	–	12
Radiations	–	–	(39)	–	(39)
Reprises	–	–	15	1	16
	8	6	(26)	1	(11)
Solde au 31 juillet 2018	715	651	136	12	1 514
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	70	83	–	–	153
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	645 \$	568 \$	136 \$	12 \$	1 361 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les positions hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	706 \$	627 \$	174 \$	18 \$	1 525 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	98	(95)	(3)	–	–
Transfert à l'étape 2	(75)	81	(6)	–	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(43)	47	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	19	(57)	38	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions ²	(27)	50	4	–	27
Octrois (remboursements) nets ²	341	s. o.	s. o.	–	341
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(8)	(26)	(19)	(1)	(54)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(264)	(291)	(41)	(2)	(598)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(56)	344	53	(6)	335
	5	20	35	(9)	51
Autres modifications					
Cessions	–	–	(5)	–	(5)
Écart de conversion et autres ajustements	4	4	(3)	–	5
Radiations	–	–	(112)	(1)	(113)
Reprises	–	–	47	4	51
	4	4	(73)	3	(62)
Solde au 31 juillet 2018	715	651	136	12	1 514
Moins la provision pour les positions hors bilan ³	70	83	–	–	153
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 juillet 2018	645 \$	568 \$	136 \$	12 \$	1 361 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créance liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9 n'est pas importante.

Les variations de la provision pour pertes sur créances selon IAS 39 de la Banque au 31 juillet 2017 et pour les neuf mois clos à cette date sont présentées dans le tableau ci-après.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2016	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Reprises	Cessions	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 juillet 2017
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	189 \$	(33) \$	(40) \$	41 \$	- \$	(9) \$	148 \$
Titres de créance classés comme prêts	206	(5)	(7)	-	(63)	(11)	120
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	395	(38)	(47)	41	(63)	(20)	268
Prêts dépréciés acquis ¹	4	(3)	-	17	-	(14)	4
Total de la provision relative à des contreparties particulières	399	(41)	(47)	58	(63)	(34)	272
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	49	19	(32)	6	-	(2)	40
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	166	574	(798)	206	-	(7)	141
Cartes de crédit	290	867	(1 032)	189	-	(18)	296
Entreprises et gouvernements	30	46	(68)	22	-	-	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	535	1 506	(1 930)	423	-	(27)	507
Prêts dépréciés acquis ¹	58	(22)	(1)	3	-	2	40
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	593	1 484	(1 931)	426	-	(25)	547
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	(7)	-	-	-	(2)	39
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	685	13	-	-	-	(24)	674
Cartes de crédit	1 169	71	-	-	-	(54)	1 186
Entreprises et gouvernements	1 424	115	-	-	-	(74)	1 465
Titres de créance classés comme prêts	55	3	-	-	(20)	(4)	34
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	3 381	195	-	-	(20)	(158)	3 398
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	97	12	(32)	6	-	(4)	79
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	851	587	(798)	206	-	(31)	815
Cartes de crédit	1 459	938	(1 032)	189	-	(72)	1 482
Entreprises et gouvernements	1 643	128	(108)	63	-	(83)	1 643
Titres de créance classés comme prêts	261	(2)	(7)	-	(83)	(15)	154
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts dépréciés acquis	4 311	1 663	(1 977)	464	(83)	(205)	4 173
Prêts dépréciés acquis ¹	62	(25)	(1)	20	-	(12)	44
Total de la provision pour pertes sur créances	4 373	1 638	(1 978)	484	(83)	(217)	4 217
Moins la provision pour les positions hors bilan ²	500	64	-	-	-	(24)	540
Provision pour pertes sur prêts	3 873 \$	1 574 \$	(1 978) \$	484 \$	(83) \$	(193) \$	3 677 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

² La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs macroéconomiques additionnels propres aux industries ou aux secteurs sont également incorporés, lorsque cela est pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui ont été intégrées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et l'indice d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut, le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 2 pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont prises en compte pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de critère est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence directe sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 72 millions de dollars au 31 juillet 2018 (78 millions de dollars au 31 octobre 2017) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018				31 octobre 2017			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 421 \$	570 \$	132 \$	2 123 \$	1 852 \$	419 \$	111 \$	2 382 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 778	751	217	6 746	5 257	781	220	6 258
Cartes de crédit	1 339	304	198	1 841	1 278	323	199	1 800
Entreprises et gouvernements	2 376	425	62	2 863	1 007	133	33	1 173
Total	10 914 \$	2 050 \$	609 \$	13 573 \$	9 394 \$	1 656 \$	563 \$	11 613 \$

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes au 31 juillet 2018 excluaient tous les prêts dépréciés acquis. Au 31 octobre 2017, les soldes excluaient tous les prêts dépréciés acquis et les titres de créance classés comme prêts.

Produits d'intérêts sur les prêts

Les produits d'intérêts sur les prêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 se sont établis respectivement à 6 178 millions de dollars et 17 636 millions de dollars (respectivement 5 344 millions de dollars et 15 514 millions de dollars au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017).

NOTE 7 : PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 juillet 2018, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 41,22 % (41,27 % au 31 octobre 2017) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 17 milliards de dollars (13 milliards de dollars US) (15 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) au 31 octobre 2017), selon le cours de clôture de 57,15 \$ US (49,99 \$ US au 31 octobre 2017) à la Bourse de New York.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2018, TD Ameritrade n'a racheté aucune action (aucune action rachetée au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des neuf mois clos les 31 juillet 2018 et 31 juillet 2017, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 juin 2018	30 septembre 2017
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	2 045 \$	1 721 \$
Montants nets à recevoir des clients	29 017	22 127
Autres actifs, montant net	17 734	25 985
Total de l'actif	48 796 \$	49 833 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	4 574 \$	3 230 \$
Montants à payer aux clients	29 339	32 391
Autres passifs ²	4 559	4 862
Total du passif	38 472	40 483
Capitaux propres³	10 324	9 350
Total du passif et des capitaux propres	48 796 \$	49 833 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² TD Ameritrade a obtenu des facilités de prêt non garanties de la Banque et d'autres institutions financières. L'engagement total reçu de la Banque s'établissait à 337 millions de dollars, et aucun montant n'avait été prélevé au 30 juin 2018 (143 millions de dollars, et aucun montant n'avait été prélevé au 30 septembre 2017).

³ La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	30 juin 2018	30 juin 2017	30 juin 2018	30 juin 2017
Produits				
Produits d'intérêts nets	429 \$	451 \$	1 170 \$	856 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 356	802	4 003	2 739
Total des produits	1 785	1 253	5 173	3 595
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	454	315	1 565	903
Divers	515	408	1 864	1 217
Total des charges d'exploitation	969	723	3 429	2 120
Autres charges (produits)	36	28	108	66
Résultat avant impôt	780	502	1 636	1 409
Charge d'impôt sur le résultat	196	191	332	527
Résultat net^{1, 2}	584 \$	311 \$	1 304 \$	882 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	1,03 \$	0,59 \$	2,29 \$	1,67 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	1,02	0,59	2,28	1,66

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

² La quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 comprend un ajustement favorable net estimatif respectivement de néant et 41 millions de dollars (32 millions de dollars US) (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017) qui représente principalement la quote-part de la Banque de la réévaluation de TD Ameritrade de ses soldes d'impôt différé en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis.

PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES OU DES COENTREPRISES QUI NE SONT PAS SIGNIFICATIVES

La Banque a comptabilisé une perte de valeur de 89 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018 correspondant à l'incidence immédiate de déductions fiscales futures moindres sur les placements liés au programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, laquelle a été comptabilisée dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette perte de valeur ne comprend pas les pertes comptabilisées aux titres des participations donnant droit à des crédits d'impôt, y compris au titre du programme de crédit d'impôt à l'habitation pour personnes à faible revenu, dans le cours normal des activités. Pour plus de renseignements sur la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, se reporter à la note 16.

NOTE 8 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2016	2 337 \$	14 175 \$	150 \$	16 662 \$
Ajouts	-	34	10	44
Écarts de conversion et autres ajustements	(34)	(516)	-	(550)
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2017 ²	2 303	13 693	160	16 156
Ajouts	82	-	-	82
Écarts de conversion et autres ajustements	8	114	-	122
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2018²	2 393 \$	13 807 \$	160 \$	16 360 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.² Pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2018 et 31 juillet 2017, les pertes de valeur étaient de néant et, au 31 juillet 2018, le cumul des pertes de valeur était de néant (néant au 31 octobre 2017).**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018	Aux 31 octobre 2017
Créances clients et autres éléments	8 592 \$	7 932 \$
Intérêts courus	2 186	1 945
Actif d'impôt exigible	1 718	832
Actif au titre des régimes à prestations définies	65	13
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 586	1 536
Charges payées d'avance	895	1 006
Total	15 042 \$	13 264 \$

NOTE 10 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2018 s'établissait à 284 milliards de dollars (258 milliards de dollars au 31 octobre 2017).

Certains passifs de dépôt sont présentés à titre de dépôts comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 juillet	31 octobre
							2018	2017
	Par type			Par pays			Total	Total
	À vue	À préavis	À terme	Canada	États-Unis	Autres pays		
Particuliers	13 353 \$	407 808 \$	51 644 \$	217 415 \$	255 336 \$	54 \$	472 805 \$	468 155 \$
Banques ¹	8 084	48	11 477	12 091	1 351	6 167	19 609	25 887
Entreprises et gouvernements ²	74 481	124 878	146 795	253 114	89 670	3 370	346 154	338 782
Détenus à des fins de transaction ¹	-	-	107 599	48 694	30 540	28 365	107 599	79 940
Total	95 918 \$	532 734 \$	317 515 \$	531 314 \$	376 897 \$	37 956 \$	946 167 \$	912 764 \$
Dépôts non productifs								
d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							40 775 \$	39 547 \$
À l'étranger							54 598	52 915
Dépôts productifs d'intérêts								
inclus ci-dessus								
Au Canada							490 539	443 395
À l'étranger							358 092	371 728
Fonds fédéraux américains déposés ¹							2 163	5 179
Total^{2, 3}							946 167 \$	912 764 \$

¹ Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennent au 31 juillet 2018 une somme de 34 milliards de dollars (29 milliards de dollars au 31 octobre 2017) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2017) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

³ Comprennent au 31 juillet 2018 des dépôts de 524 milliards de dollars (522 milliards de dollars au 31 octobre 2017) libellés en dollars américains et de 64 milliards de dollars (44 milliards de dollars au 31 octobre 2017) libellés dans d'autres devises.

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet	31 octobre
	2018	2017
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 582 \$	4 492 \$
Intérêts courus	1 070	988
Charges salariales à payer	3 084	3 348
Chèques et autres effets en voie de règlement	2 191	2 060
Passif d'impôt exigible	67	82
Passif d'impôt différé	178	178
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 026	2 463
Passifs liés aux entités structurées	6 312	5 835
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	23	8
Provisions	1 362	1 016
Total	20 895 \$	20 470 \$

NOTE 12 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 9 juillet 2018 (la «date de rachat des débentures subordonnées à 5,828 %»), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 5,828 % d'un capital de 650 millions de dollars venant à échéance le 9 juillet 2023, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital majoré des intérêts courus et impayés, le cas échéant. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat des débentures subordonnées à 5,828 %.

Le 18 décembre 2017 (la «date de rachat des débentures subordonnées à 5,763 %»), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 5,763 % d'un capital de 1,8 milliard de dollars venant à échéance le 18 décembre 2106, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat des débentures subordonnées à 5,763 %.

NOTE 13 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017.

Actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2018		31 octobre 2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 842,5	20 931 \$	1 857,6	20 711 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	2,4	124	3,0	148
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	3,7	272	4,9	329
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(20,0)	(228)	(23,0)	(257)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 828,6	21 099 \$	1 842,5	20 931 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de l'exercice	190,0	4 750 \$	176,0	4 400 \$
Actions émises ¹	14,0	350	14,0	350
Actions rachetées ^{2,3}	(10,0)	(250)	–	–
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	194,0	4 850 \$	190,0	4 750 \$
Actions autodétenues – ordinaires⁴				
Solde au début de l'exercice	2,9	(176) \$	0,4	(31) \$
Achat d'actions	83,0	(6 161)	148,3	(9 654)
Vente d'actions	(83,4)	6 169	(145,8)	9 509
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	2,5	(168) \$	2,9	(176) \$
Actions autodétenues – privilégiées⁴				
Solde au début de l'exercice	0,3	(7) \$	0,2	(5) \$
Achat d'actions	4,1	(103)	7,3	(175)
Vente d'actions	(4,3)	107	(7,2)	173
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,1	(3) \$	0,3	(7) \$

¹ Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité [FPUNV]) de série 18 (les «actions de séries 18») émises par la Banque le 14 mars 2018 au prix de 25 \$ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,7 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2023. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 2,7 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 19 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2023 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 19 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 2,7 %. Les actions de série 18 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 \$ l'action le 30 avril 2023 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

² Le 31 juillet 2018, la Banque a racheté la totalité de ses 5,4 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif, série S, en circulation, à un prix de rachat de 25 \$ l'action, pour un montant total d'environ 135 millions de dollars.

³ Le 31 juillet 2018, la Banque a racheté la totalité de ses 4,6 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif, série T, en circulation, à un prix de rachat de 25 \$ l'action, pour un montant total d'environ 115 millions de dollars.

⁴ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 19 avril 2018, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2018, la Banque a racheté 19,4 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 75,15 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2018, la Banque a racheté 20,0 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 75,07 \$ l'action pour un montant total de 1,5 milliard de dollars.

La Banque a racheté 22,98 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités annoncée en mars 2017, telle qu'elle a été modifiée en septembre 2017, à un prix moyen de 60,78 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,4 milliard de dollars.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 2,5 millions de dollars et 9,0 millions de dollars (respectivement 2,7 millions de dollars et 12,0 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017).

Au cours des trois mois clos les 31 juillet 2018 et 31 juillet 2017, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de néant l'option. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2018, 1,9 million d'options sur actions (2,0 millions d'options sur actions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 6,28 \$ l'option (5,81 \$ l'option au 31 juillet 2017).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos les 31 juillet.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,24 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	13,91 %	14,92 %
Rendement de l'action prévu	3,50 %	3,47 %
Prix d'exercice / cours de l'action	72,64 \$	65,75 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	Trois mois clos les	
					31 juillet 2018	31 juillet 2017
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	102 \$	110 \$	4 \$	4 \$	2 \$	3 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	2	4	4	4	7	8
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	1	–
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	1
Charge totale	106 \$	116 \$	8 \$	8 \$	11 \$	12 \$
					Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	305 \$	330 \$	12 \$	12 \$	7 \$	9 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	6	16	13	12	22	23
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	(2)	–
Charges administratives au titre des prestations définies	7	7	–	–	3	3
Charge totale	318 \$	353 \$	25 \$	24 \$	30 \$	35 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de TD Canada Trust (CT), le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Régimes de retraite principaux	69 \$	194 \$	259 \$	462 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	4	11	11
Autres régimes de retraite ¹	13	11	29	28
Total	86 \$	209 \$	299 \$	501 \$

¹ Comprendent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 juillet 2018, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 98 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 4 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 10 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2018.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une législation fiscale exhaustive, communément appelée *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (loi sur l'impôt américaine), apportant des changements étendus et complexes au code fiscal américain.

La réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %. L'estimation provisoire de la Banque pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 et les six mois clos le 30 avril 2018 correspondait à une diminution de la valeur de ses actifs d'impôt différé nets entraînant la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 427 millions de dollars au poste Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, d'un recouvrement d'impôt différé de 22 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global et d'une charge d'impôt différé de 12 millions de dollars dans les résultats non distribués. La Banque a mis à jour son estimation au cours des trois mois clos le 31 juillet 2018, ce qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé net de 61 millions de dollars comptabilisé au poste Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

La Banque continuera d'analyser l'incidence de la loi sur l'impôt américaine afin de déterminer toutes les incidences de la nouvelle loi sur les états financiers de la Banque. Les incidences de la loi sur l'impôt américaine pourraient se révéler différentes de l'évaluation actuelle en raison notamment de changements apportés aux interprétations et aux hypothèses de la Banque, de directives que pourraient publier les organismes de réglementation ayant compétence en la matière et des mesures que pourrait prendre la Banque en réaction à la loi sur l'impôt américaine ou à toute autre circonstance.

L'incidence de la loi sur l'impôt américaine sur le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition effectif est comprise dans les écarts de taux liés aux activités internationales dans le tableau qui suit.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Neuf mois clos les			
	31 juillet 2018		31 juillet 2017		31 juillet 2018		31 juillet 2017	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	948	\$ 26,5 %	902	\$ 26,5 %	2 743	\$ 26,5 %	2 402	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :								
Dividendes reçus	(21)	(0,6)	(44)	(1,3)	(118)	(1,1)	(472)	(5,2)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(225)	(6,3)	(98)	(2,9)	(151)	(1,5)	(326)	(3,6)
Divers, montant net	3	0,1	–	–	17	0,2	9	0,1
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif	705	\$ 19,7 %	760	\$ 22,3 %	2 491	\$ 24,1 %	1 613	\$ 17,8 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	846	\$ 924
(Produit) charge différé	11	83
Prêts détenus à des fins de transaction	53	90
Avantages du personnel	680	814
Régimes de retraite	136	269
Pertes pouvant être reportées en avant	84	131
Crédits d'impôt	251	22
Valeurs mobilières	852	215
Divers	113	144
Total des actifs d'impôt différé	3 026	2 692
Passifs d'impôt différé		
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	223	7
Immobilisations incorporelles	168	244
Goodwill	89	122
Total des passifs d'impôt différé	480	373
Actifs d'impôt différé nets	2 546	2 319
Pris en compte dans le bilan consolidé intermédiaire comme suit :		
Actifs d'impôt différé	2 724	2 497
Passifs d'impôt différé ¹	178	178
Actifs d'impôt différé nets	2 546	\$ 2 319

¹ Inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi à l'égard de la Banque une nouvelle cotisation haussant d'environ 198 millions de dollars le montant d'impôt et d'intérêts à payer pour l'année d'imposition 2013. L'ARC refuse certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. À ce jour, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts d'environ 538 millions de dollars pour les années d'imposition de 2011 à 2013. La Banque s'attend à ce que l'ARC établisse de nouvelles cotisations pour les années ultérieures pour les mêmes raisons et à ce que l'Alberta et le Québec établissent également de nouvelles cotisations pour les années d'imposition non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2018 et 31 juillet 2017, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2017.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 octobre 2017
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 028 \$	2 693 \$	8 157 \$	7 576 \$	10 203 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 830,0	1 846,5	1 838,4	1 852,2	1 850,6
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,65 \$	1,46 \$	4,44 \$	4,09 \$	5,51 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 028 \$	2 693 \$	8 157 \$	7 576 \$	10 203 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	3 028	2 693	8 157	7 576	10 203
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 830,0	1 846,5	1 838,4	1 852,2	1 850,6
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	4,0	3,7	4,2	4,2	4,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 834,0	1 850,2	1 842,6	1 856,4	1 854,8
Résultat dilué par action (en dollars canadiens) ¹	1,65 \$	1,46 \$	4,43 \$	4,08 \$	5,50 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2018 et pour les douze mois clos le 31 octobre 2017, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2017, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en circulation respectivement de 2,0 millions et 1,6 million, à un prix d'exercice moyen pondéré de 65,75 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 juillet 2018, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 713 millions de dollars. Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 21 novembre 2017, les demandeurs dans le cadre du recours collectif ont déposé une requête en vertu de la Rule 23(f) afin d'obtenir la permission de porter en appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit la décision de la cour de district rejetant la requête en certification du recours. La United States Court of Appeals for the Fifth Circuit a rejeté cette requête le 20 avril 2018.

Litige sur les frais de découvert – Le 5 décembre 2017, TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans une treizième demande de recours collectif visant à contester les pratiques suivies par la Banque à l'égard des frais de découvert. Le nouveau recours, transféré au dossier MDL 2613, se rapporte au statut de transactions «récurrentes» accolé par la Banque à certaines transactions aux fins des frais de découvert. TD Bank, N.A. a présenté une requête visant le rejet de celui-ci. Le 22 février 2018, la Cour a rendu une ordonnance approuvant certaines demandes dans le cadre du recours collectif au dossier MDL 2613 et en rejetant d'autres. La United States Court of Appeals for the Fourth Circuit a rejeté la requête de TD Bank, N.A. déposée en vertu de la Rule 23(f) et visant à obtenir la permission de porter en appel certaines parties de la décision de la cour de district. Le 28 février 2018, la Cour a rejeté la douzième demande de recours collectif. Les requérants dans le cadre de ce recours ont déposé un avis d'appel auprès de la United States Court of Appeals for the Fourth Circuit.

Frais de cartes de crédit – L'audience dans le cadre de la poursuite en Colombie-Britannique est prévue en octobre 2019.

Recours collectifs de consommateurs – La Banque, de même que plusieurs autres institutions financières canadiennes, a été nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures engagées par des consommateurs pour lesquelles des demandes de recours collectifs provinciaux et nationaux ont été entamées visant différents frais et calculs de taux d'intérêt ainsi que différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures en sont rendues à différentes étapes, mais aucune audience n'a encore été fixée. Dans l'une d'entre elles, la Banque est la seule partie défenderesse.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la provision pour pertes sur créances de la période considérée liée aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs. Lorsque IAS 39 était appliquée, avant le 1^{er} novembre 2017, la provision pour pertes sur créances liée à la provision évaluée collectivement pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros était comptabilisée dans le secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ^{2, 3}		Siège social ^{2, 3}		Total	
	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
	<i>Trois mois clos les</i>									
Produits (pertes) d'intérêts nets	2 948 \$	2 692 \$	2 114 \$	1 924 \$	276 \$	329 \$	317 \$	322 \$	5 655 \$	5 267 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 851	2 637	698	715	519	573	162	94	4 230	4 019
Total des produits ⁴	5 799	5 329	2 812	2 639	795	902	479	416	9 885	9 286
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	246	238	222	180	(14)	–	107	87	561	505
Indemnités d'assurance et charges connexes	627	519	–	–	–	–	–	–	627	519
Charges autres que d'intérêts	2 400	2 219	1 528	1 466	518	504	671	666	5 117	4 855
Résultat avant impôt sur le résultat	2 526	2 353	1 062	993	291	398	(299)	(337)	3 580	3 407
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	674	628	144	210	68	105	(181)	(183)	705	760
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	225	118	–	–	5	4	230	122
Résultat net	1 852 \$	1 725 \$	1 143 \$	901 \$	223 \$	293 \$	(113) \$	(150) \$	3 105 \$	2 769 \$
	<i>Neuf mois clos les</i>									
Produits (pertes) d'intérêts nets	8 554 \$	7 838 \$	6 031 \$	5 614 \$	877 \$	1 527 \$	1 021 \$	538 \$	16 483 \$	15 517 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	8 307	7 826	2 055	2 066	1 665	1 050	202	420	12 229	11 362
Total des produits ⁴	16 861	15 664	8 086	7 680	2 542	2 577	1 223	958	28 712	26 879
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	735	742	673	589	(5)	(28)	407	335	1 810	1 638
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 760	1 631	–	–	–	–	–	–	1 760	1 631
Charges autres que d'intérêts	6 943	6 662	4 463	4 349	1 530	1 509	1 849	2 018	14 785	14 538
Résultat avant impôt sur le résultat	7 423	6 629	2 950	2 742	1 017	1 096	(1 033)	(1 395)	10 357	9 072
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 981	1 768	341	533	249	288	(80)	(976)	2 491	1 613
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	465	337	–	–	43	9	508	346
Résultat net	5 442 \$	4 861 \$	3 074 \$	2 546 \$	768 \$	808 \$	(910) \$	(410) \$	8 374 \$	7 805 \$
Total de l'actif	425 264 \$	398 356 \$	408 745 \$	365 517 \$	405 591 \$	379 477 \$	52 904 \$	59 031 \$	1 292 504 \$	1 202 381 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

³ Depuis le 1^{er} février 2017, le total des profits et des pertes découlant des variations de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt couvrant le portefeuille d'actifs financiers reclassés à la JVAERG (valeurs mobilières disponibles à la vente selon IAS 39) est comptabilisé dans les Services bancaires de gros. Auparavant, ces dérivés étaient comptabilisés selon la comptabilité d'engagement dans les Services bancaires de gros et les profits et pertes sur les dérivés, en sus des coûts comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, étaient comptabilisés dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels 2017 de la Banque.

⁴ L'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2018, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BISI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9,5 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Depuis le deuxième trimestre de 2018, la Banque n'a plus à respecter le plancher réglementaire puisqu'elle a mis en œuvre les exigences relatives au plancher de fonds propres révisé du BSIF.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 juillet 2018 et 31 octobre 2017.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		<i>Aux</i>
	31 juillet	31 octobre
	2018	2017
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	50 096 \$	46 628 \$
Fonds propres de catégorie 1	57 047	53 751
Total des fonds propres	65 933	65 038
Actifs pondérés en fonction du risque servant à calculer les ratios de fonds propres¹		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	428 943 \$	435 750 \$
Fonds propres de catégorie 1	429 083	435 750
Total des fonds propres	429 222	435 750
Ratio de fonds propres et ratio de levier		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	11,7 %	10,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,3	12,3
Ratio du total des fonds propres ¹	15,4	14,9
Ratio de levier	4,1	3,9

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) sera progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Pour l'exercice 2018, ces facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Avant le deuxième trimestre de 2018, les actifs pondérés en fonction des risques se rapportant au plancher réglementaire étaient calculés selon les coefficients de pondération en fonction des risques de Bâle I qui étaient les mêmes pour tous les ratios de fonds propres.

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 22 : ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET ACQUISITIONS EN COURS

Annnonce d'un accord de principe en vue d'acquérir le programme de fidélisation Aéroplan d'Aimia

Le 21 août 2018, Air Canada, la Banque, la Banque Canadienne Impériale de Commerce ainsi que Visa Canada Corporation (collectivement, «le consortium») et Aimia Inc. (Aimia) ont annoncé avoir conclu un accord de principe en vue d'acquérir le programme de fidélisation Aéroplan d'Aimia. Le prix d'achat comprend 450 millions de dollars en espèces et la prise en charge d'un passif d'environ 1,9 milliard de dollars lié aux milles Aéroplan. La transaction est assujettie à la signature en bonne et due forme des documents finaux de transaction, à l'approbation des actionnaires d'Aimia et à certaines autres conditions, notamment la vérification diligente, la réception des approbations réglementaires habituelles et la conclusion par le consortium d'ententes de programme de fidélité de carte de crédit en vue d'une participation future dans le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada. Si la signature des documents finaux de transaction est obtenue, la transaction devrait être conclue à l'automne 2018.

Annnonce de l'acquisition de Greystone Managed Investments Inc.

Le 10 juillet 2018, la Banque a annoncé une entente dans le cadre de laquelle elle fera l'acquisition de Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. (Greystone), pour un prix d'achat net de 792 millions de dollars, sous réserve de certains rajustements, qui sera réglé au moyen d'actions ordinaires de la TD et d'une contrepartie en espèces. Au 31 juillet 2018, les actifs gérés comme présentés de Greystone s'établissaient à 36 milliards de dollars. Assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et au respect d'autres modalités de clôture habituelles, l'acquisition devrait être conclue au cours du deuxième semestre de l'année civile 2018. Les comptes de l'entreprise acquise seront consolidés à compter de la date de clôture de l'acquisition et seront inclus dans le secteur Services de détail au Canada.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Et votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télééc. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 30 août 2018. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2018.jsp>, le 30 août 2018, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 647-484-0475 ou au 1-888-220-8451 (sans frais). Le code d'accès est le 9333627.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse

<https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2018.jsp>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 30 août 2018, jusqu'à 18 h HE, le 28 septembre 2018, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 9333627.

Assemblée annuelle

Le jeudi 4 avril 2019
Musée Design Exchange
Toronto, Ontario